

QUI SONT CES BELGES PARTIS COMBATTRE EN SYRIE?

GRILLE D'ANALYSE MICRO-ÉCONOMIQUE
POUR ÉCLAIRER LA DÉCISION PUBLIQUE

MOHSSIN EL GHABRI
SOUFIAN GHARBAOUI



ÉTUDE
ÉTOPIA

AVRIL
2014

ÉTOPIA
CENTRE D'ANIMATION
ET DE RECHERCHE
EN ÉCOLOGIE POLITIQUE



etopia

RÉSUMÉ

INTERNATIONAL
GÉOPOLITIQUE
ACTIVISME
MILITANTISME



MOHSSIN EL GHABRI

Politologue, Conseiller à la prospective chez Etopia



SOUFIAN GHARBAOUI

Économiste et Politologue,
Chercheur-associé Etopia

A ce jour, près de 300 Belges sont partis combattre en Syrie. Ce phénomène, inquiétant à plusieurs égards, a suscité une forte réponse sociale et de nombreuses réactions politiques. Mais, à ce jour, cette problématique n'a donné lieu qu'à de très minces développements académiques. C'est cette carence que notre étude entend modestement pallier. Cette problématique présente de multiples dimensions et se laisse dès lors approcher par différents angles qu'il soit géopolitique, sécuritaire ou sociologique. Celui pour lequel nous avons opté consiste à se pencher sur les facteurs à l'origine de la mobilisation violente et construire conséquemment une grille d'analyse systématique susceptible d'éclairer la décision publique. Avec le concours de la modélisation micro-économique, nous apportons une réponse théorique aux questions suivantes : qui sont les individus qui s'engagent dans la violence politique, dans la guerre civile syrienne en l'occurrence? Quels sont les profils les plus enclins à la mobilisation violente ? Dans quelle mesure les politiques visant à endiguer le phénomène sont-elles efficaces ? Les politiques répressives sont-elles porteuses d'effets ambigus? Quels sont les caractéristiques d'une politique de démobilisation efficace ?

La Belgique compte parmi les principaux pays de provenance des combattants européens engagés dans la guerre en Syrie. En proportion de sa population, la Belgique est le pays européen le plus touché par le départ de ses ressortissants en Syrie. L'objectif principal de cette étude est de porter un éclairage systématique sur les facteurs à l'origine de la mobilisation des individus dans une action violence, en l'occurrence, pour ce qui nous concerne, l'engagement des Belges dans le conflit en Syrie.

Qui veut comprendre les dynamiques de la violence politique doit à tout le moins porter son regard sur le profil des individus qui en sont les acteurs. De nombreuses études se sont penchées sur le profilage socio-économique des individus engagés dans un processus de violence politique. L'étude des données relatives aux individus engagés dans divers conflits violents (Palestine, Bangladesh, Irlande du Nord, Pays Basque, etc.) a pu établir une série de faits empiriques ayant trait au profil socio-économique et au niveau d'éducation des activistes ainsi qu'à l'impact de la conjoncture économique sur la mobilisation ou encore aux effets ambigus de la répression sécuritaire. Il s'agit dès lors, sur cette base, de proposer une grille d'analyse susceptible de donner sens à l'ensemble de ces faits empiriques. Pour ce faire, l'apport théorique de l'altruisme familial est déterminant. On peut en effet supposer que le militant politique est animé d'un sentiment d'altruisme à l'égard de sa famille et que par conséquent il tient compte de l'importance de son salaire (ou plus largement de ses opportunités économiques) dans la consommation de sa famille avant d'y renoncer au profit d'un engagement dans la lutte armée. L'apport de l'altruisme familial permet de disposer d'une grille d'analyse complète intégrant l'ensemble des faits empiriques établis par la littérature. Sur base de cette analyse,

nous avons conçu un modèle susceptible d'apporter un éclairage sur les dynamiques de la mobilisation. Inspiré des outils de la micro-économie moderne, ce modèle nous permet de mettre en mouvement notre grille d'analyse et de modéliser les effets potentiels d'une politique publique.

Le phénomène du départ des Belges partis combattre en Syrie a suscité une forte réponse sociale, médiatique et politique. Un nombre important de propositions ont été amenées au débat public entre le printemps et l'automne 2013. Pour évaluer leur efficacité, nous avons modélisé les effets théoriques des propositions les plus emblématiques sur le niveau de mobilisation des militants. Pour estimer au plus près les conséquences potentielles de ces politiques publiques nous avons pour chacune d'entre elles anticipé qualitativement l'intensité de ses effets sécuritaire, économique et idéologique ainsi que l'effet agrégé découlant de leur combinaison.

Ainsi, grâce à notre modèle, nous pouvons présenter une distribution théorique du niveau de mobilisation des militants selon leur profil socio-économique. De plus, l'analyse de cette distribution nous permet d'esquisser une typologie des activistes sur la base d'une analyse factorielle des correspondances. La fonction de cette typologie est théorique et analytique. La définition de quatre profils-type (Rimbaud, Rambo, Che Guevara et Terminator) permet d'une part d'illustrer la diversité potentielle des profils présents parmi les activistes engagés sur le front syrien et devrait faciliter d'autre part la prise en compte de cette diversité dans la conception et le pilotage des politiques publiques. Certains profils sont en effet plus réceptifs que d'autres, du fait de leur situation socio-économique et de leur ancrage idéologique, aux incitants économiques et sécuritaires. Nous étudions en outre les implications de l'évolution dynamique de ces différents profils dans le temps. Les activistes pouvant effectivement être sensibles à l'évolution de leur niveau d'opportunités économiques ainsi qu'aux fluctuations de leurs responsabilités familiales.

L'évaluation de l'efficacité des propositions politiques emblématiques, l'esquisse d'une typologie des activistes et l'analyse de l'évolution dynamique de la mobilisation de ces différents profils permettent finalement d'éclairer le processus décisionnel en définissant les principales caractéristiques d'une politique de démobilisation efficace.



AVANT-PROPOS

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

1 Hodgson (2011)

2 Fine et Milokanis (2009)

La problématique de la violence politique et plus particulièrement celle des Belges partis combattre en Syrie présente de multiples dimensions (géopolitique, sécuritaire ou sociologique). L'approche pour laquelle nous avons opté consiste à se pencher sur les facteurs à l'origine de la mobilisation violente et construire conséquemment une grille d'analyse micro-économique susceptible d'éclairer la décision publique. Cette approche originale n'étant pas sans risques, quelques précautions méthodologiques sont préalablement nécessaires.

L'application de la théorie du choix rationnel à un domaine relevant traditionnellement de la sociologie, de l'histoire ou de la science politique fait systématiquement courir le risque de sombrer dans une forme d'« impérialisme économique ». L'impérialisme économique, au sens épistémologique du terme, désigne en général le fait d'appliquer les méthodes de l'économie néo-classique à un objet d'étude censé être traité par des disciplines strictement qualitatives. Dans son acception contemporaine, ce phénomène trouve ses origines dans les travaux de Gary Becker qui, dès les années 60', s'est attaché à appliquer les hypothèses et la méthodologie microéconomiques à des objets d'études aussi divers que la criminalité, la famille ou encore la discrimination et le droit des minorités. Les risques inhérents à ce genre de démarche sont principalement de deux types et méritent d'être rappelés en préambule de cette étude.

Le premier risque qui apparaît consiste à appliquer des hypothèses restrictives à des phénomènes nécessitant, au contraire, une analyse détaillée et approfondie pour être entièrement compris¹. Les méthodes se basant sur l'hypothèse de l'agent rationnel présentent en effet le risque de simplifier à outrance l'objet étudié et donc de mener à des conclusions incomplètes ou tout simplement erronées. De ce point de vue, il est évident que les questions relevant du monde social contiennent, par essence, un niveau de complexité infiniment supérieur à celui des phénomènes physiques.

Cela réduit bien entendu leur caractère mécanique et prédictible. C'est pourquoi la modélisation proposée dans cette étude ne doit pas être interprétée comme une tentative de décrire ou de caractériser l'intégralité de l'objet analysé. Il s'agit plutôt de mettre en lumière des aspects habituellement occultés de la question et de fournir une méthode de raisonnement systématique dont l'objectif est, non pas de remplacer l'analyse qualitative mais simplement de l'accompagner.

Le second risque inhérent à une telle démarche est de basculer dans une abstraction excessive de la problématique². Les faits sociaux sont clairement situés dans le temps et dans l'espace, ils sont le résultat d'une histoire spécifique, d'événements culturels et idéologiques, de facteurs psychologiques et plus largement d'un nombre infini de caractéristiques qui les rendent difficilement généralisables. Chacun d'eux possède sa dynamique propre et, de ce fait, ne peut être efficacement appréhendé qu'à travers la connaissance précise de son contexte. Contrairement aux phénomènes physiques, l'outil mathématique ne peut donc pas servir à établir des lois générales régissant leur fonctionnement en tous lieux et en toutes situations. Concernant leur compréhension, nous considérons, pour notre part, la modélisation mathématique comme un outil parmi d'autres, voire assujéti aux autres dans la mesure où sa portée explicative dépend largement d'hypothèses héritées d'études historiques, sociologiques, anthropologiques ou psychologiques préalables.

La méthode proposée ici a pour ambition de contribuer à la compréhension de la violence politique en général et, à partir de là, de fournir des outils raisonnables et complémentaires à l'appréhension du phénomène des combattants Belges en Syrie. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer à l'analyse strictement qualitative de la question mais, au contraire, de la mener aux bouts de ses potentialités et de signaler ses éventuels manquements.



INTRODUCTION

LA BELGIQUE, TERRE D'EXPÉDITION DE COMBATTANTS EN SYRIE

- 3 Selon les chiffres de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), mars 2014
- 4 L'ICSR souligne que cette augmentation ne peut s'expliquer uniquement par un accroissement du « reporting ». Cette augmentation du nombre d'Européens engagés dans les combats en Syrie est par ailleurs confirmée par les chiffres officiels communiqués par différents gouvernements européens (le Danemark, la France, l'Allemagne, le Royaume-Unis et la Belgique).
- 5 www.telegraph.co.uk/news/world-news/middleeast/syria/10523203/Number-of-foreign-fighters-in-Syria-nearly-doubles.html
- 6 « Je crois que l'on a dépassé les 200 Belges partis combattre le régime du président Bachar al-Assad » a-t-il déclaré à la radio Bel-RTL, le 13 janvier 2014, appuyant des propos tenus dans une interview publiée par le journal 'La Libre Belgique'. <http://www.lalibre.be/derrieres-depeches/belga/parmi-les-200-belges-partis-combattre-en-syrie-plus-de-20-ont-peri-52d399c735701bae-dab77516>

Depuis 2011, la Syrie est déchirée par une guerre civile d'une grande intensité. À ce jour³, ce conflit aurait fait plus de 140.000 victimes. Il oppose l'armée régulière de Bachar al-Assad et ses supplétifs à une kyrielle d'organisations et de brigades rebelles disséminées sur l'ensemble du territoire syrien. Les composantes de la rébellion syrienne convergent dans leur volonté de renverser le régime mais divergent quant à leur idéologie (nationalisme arabe, islamisme, salafisme, djihadisme transnational ou régionalisme kurde), leurs bailleurs de fonds (l'Arabie-Saoudite, le Qatar, la Turquie, les États-Unis mais aussi des « mécènes » originaires des pays du Golfe) et leur stratégie politique et militaire. Ces derniers mois ont été marqués par une montée en puissance des groupes djihadistes avec, en tête, le Front al-Nosra et l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL). De son côté, le régime Assad est soutenu activement par l'Iran, le Hezbollah libanais et des miliciens irakiens ainsi que la Russie et la Chine.

La Syrie est devenue au fil des mois un véritable aimant pour les combattants étrangers. Depuis le début du conflit, un nombre croissant de ressortissants de l'UE se rendent en Syrie pour combattre le régime de Bachar al-Assad. La majorité de ces combattants rejoignent des brigades djihadistes – en particulier le Front al-Nosra et l'EEIL. Dans son dernier rapport, publié au mois de décembre, le Center for The Study of Radicalisation du King's College de Londres (ICSR) estime que le nombre de ressortissants de l'Union européenne à s'être engagés en Syrie depuis le début du conflit s'élèverait à près de 2000 personnes³. Au mois d'avril 2013, ce chiffre s'élevait à 590. En l'espace de huit mois, le nombre d'Européens partis combattre le régime de Bachar al-Assad aurait donc plus que triplé⁴. Selon l'ICSR, les Européens représentent 18% du total des effectifs étrangers, côté rébellion, engagés dans la guerre en Syrie. Par ordre d'importance, à la fin de l'année 2013, les

principaux pays d'où proviennent les combattants européens engagés en Syrie sont la France, le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas. Le tableau 1 reprend pour chacun de ses pays une estimation du nombre cumulé de ressortissants engagés dans le conflit syrien à la fin de l'année 2013.

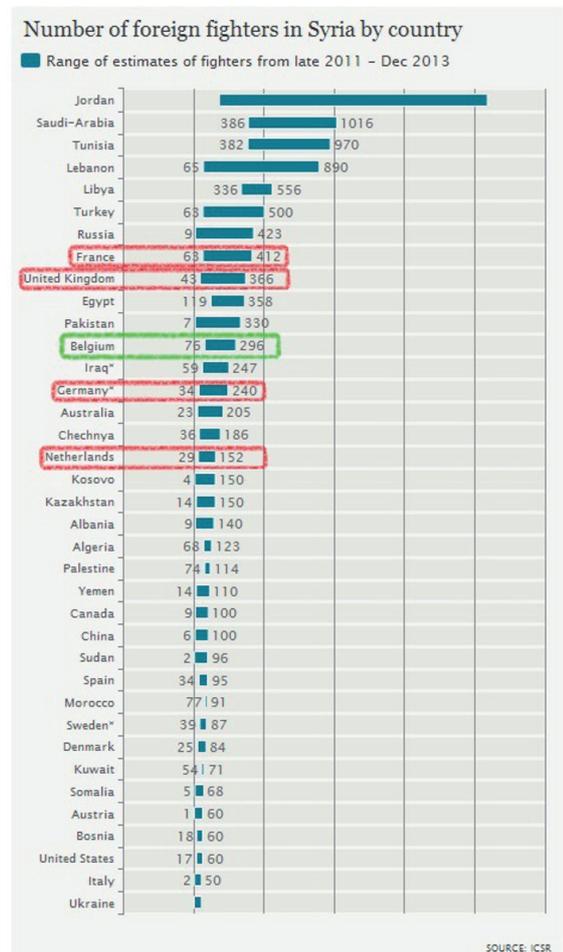


Tableau 1 : Nombre de combattants par nationalité
Source : The Telegraph⁵

En chiffres absolus, la Belgique est le troisième pays de l'UE à compter le plus de ressortissants engagés dans la guerre en Syrie. Elle se place derrière la France et le Royaume-Unis, au coude-à-coude avec l'Allemagne. Selon l'ICSR, près de 300 Belges se seraient rendus en Syrie depuis le début



7 <http://icsr.info/2013/12/icsr-insight-11000-foreign-fighters-syria-steep-rise-among-western-europeans/>

8 Les chiffres avancés par l'ICSR reposent sur une compilation de données effectuée depuis novembre 2011 qui proviennent de plus de 1500 sources. Celles-ci sont de trois types : des articles de presse de médias notamment anglo-saxon et arabes, les estimations officielles des gouvernements concernés par le phénomène et les déclarations des groupes djihadistes sur des forums internet ainsi que sur les réseaux sociaux.

9 L'OCAM a pour mission d'effectuer des évaluations stratégiques et ponctuelles sur les menaces terroristes et extrémistes à l'encontre de la Belgique. Les évaluations de menaces sont destinées aux différentes autorités politiques, administratives ou judiciaires investies de responsabilités quelconques en matière de sécurité. Ce sont ces autorités qui, en définitive, doivent prendre les mesures appropriées pour parer à une menace éventuelle dès qu'elle est détectée. L'organe est placé sous l'autorité conjointe des ministres de l'Intérieur et de la Justice.

10 La Sûreté de l'État, le Service général du renseignement et de la sécurité, les polices locale et fédérale, l'Administration des douanes et accises du SPF Finances, l'Office des Étrangers du SPF Intérieur, le SPF Mobilité et Transports et le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement.

de la militarisation du conflit. Didier Reynders⁶, Ministre des Affaires Étrangères, affirme quant à lui qu'ils seraient « plus de 200 » à s'être rendus en Syrie. Selon ces chiffres, la Belgique « fournirait » donc à elle seule 10% des effectifs UE.

Le tableau 2 reprend pour les mêmes pays le nombre maximum de ressortissants en Syrie rapporté au nombre d'habitants. En proportion de sa population, la Belgique serait le pays le plus touché par l'engagement de ses ressortissants dans la guerre en Syrie.

Pays	Estimation minimale	Estimation maximale	Par millions d'habitants
Autriche	1	60	7
Belgique	76	296	27
Danemark	25	84	15
Finlande	4	20	4
France	63	412	6
Allemagne	34	240	3
Irlande	11	26	6
Italie	2	50	1
Luxembourg	1	1	1
Pays-Bas	29	152	9
Norvège	33	40	8
Espagne	34	95	2
Suède	39	87	9
Suisse	1	1	0
Royaume-Uni	43	366	6

Tableau 2 : Nombre de combattants par million d'habitants
Source: ICSR⁷

Pour saisir l'ampleur du phénomène de l'engagement des Belges en Syrie, il convient de préciser ce que mesurent effectivement les chiffres avancés dans la sphère publique ainsi que le type de données sur lesquelles ils se fondent. L'annonce médiatique des chiffres relatifs aux Belges partis combattre en Syrie présente en effet une part d'ambiguïté. Souvent, les chiffres avancés donnent lieu à des lectures multiples et contradictoires. Par exemple, quand Didier Reynders déclare: « Je crois que l'on a dépassé les 200 Belges partis combattre le régime du président Bachar al-Assad », cela signifie-t-il que plus de 200 Belges se sont rendus en Syrie depuis le début du conflit ou plutôt qu'ils sont 200 à combattre actuellement le régime de Bachar al-Assad ? Les chiffres avancés par l'ICSR sont plus clairs⁸ : ils correspondent à l'ensemble des personnes qui se sont rendues en Syrie depuis novembre 2011. Il s'agit donc d'un effectif cumulé, d'un chiffre brut qui fait abstraction des personnes arrêtées ou tuées et de celles revenues

en Belgique. L'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM)⁹ dispose des chiffres nets – à la fois plus larges et plus précis – sur la base d'informations transmises par différentes administrations¹⁰. Plus précisément, elle répertorie pour une entité particulière – par exemple la zone de police – les individus selon la classification suivante :

- a) Personnes présumées en Syrie
- b) Personnes présumées en route vers la Syrie
- c) Personnes en Belgique, présumées avoir séjourné en Syrie
- d) Personnes en Belgique, présumées avoir tenté de gagner la Syrie
- e) Personnes en Belgique, candidates au départ
- f) Personnes au statut à préciser
- g) Personnes décédées en Syrie

Pour chacune de ces catégories sont reprises les informations suivantes : le nom et le prénom de l'individu, son adresse et sa date de naissance. Les chiffres avancés par Didier Reynders (« plus de 200 ») proviennent certainement des analyses de l'OCAM et correspondraient en tout état de cause à un agrégat des catégories a), b), c) et g), c'est-à-dire celles qui ont à tout le moins quitté la Belgique. Notons qu'en octobre 2013 la catégorie Personnes en Belgique, candidates au départ était bien souvent la plus fournie de toutes, ce qui indique une propension à l'augmentation de la mobilisation dans les prochains mois.



CHAPITRE 1

THÉORIE ET MODÉLISATION

11 Nous n'utiliserons pas, dans cette étude, le terme "terrorisme" ni aucune de ses déclinaisons en raison de leur caractère indéterminé et potentiellement péjoratif. Nous partageons ainsi la conclusion de plusieurs analyses sémantiques et juridiques selon lesquelles la notion de terrorisme demeure imprécise, ambiguë, et dépourvu de signification légale claire (Baxter, 1981). En outre, elle constitue souvent un moyen de disqualification rhétorique utilisé par une entité politique quelconque à l'endroit de ses opposants (Higgins, 1997).

Ici, nous définissons la violence politique comme l'utilisation de moyens violents dans le but d'influencer concrètement le fonctionnement d'un système politique (Lee, 2011) sans que l'action violente ainsi mise en œuvre ne puisse a priori procurer un quelconque gain matériel à son auteur. Ce dernier élément permet de distinguer clairement l'action politique violente de l'activité criminelle en générale qui, selon l'école néo-classique, s'apparente à un simple arbitrage des coûts et des bénéfices en vue d'un gain purement matériel ou économique (Becker, 1968). De plus, la violence politique telle qu'envisagée dans cette étude se distingue des formes de violence hautement institutionnalisées comme l'enrôlement dans la police, la gendarmerie ou l'armée d'un État dont l'individu posséderait la nationalité.

1.1 LA VIOLENCE POLITIQUE : UN PHÉNOMÈNE LARGEMENT DÉCRIT MAIS ENCORE MAL COMPRIS

La violence politique¹¹ que Marx, en son temps, qualifiait déjà « d'accoucheuse de l'Histoire », a de tout temps constitué une menace pour la cohésion d'une société. À ce titre, une attention particulière fut depuis longtemps accordée à son étude et ce, à travers une approche pluridisciplinaire dont l'objet s'est souvent résumé à la question suivante : qui se cache derrière l'action violente ?

En effet, la compréhension de la violence politique passe notamment par la connaissance précise et exhaustive des individus qui la produisent. Afin d'espérer endiguer la violence, encore faut-il savoir qui la commet. Cela est d'autant plus fondamental que, depuis quelques années, de nombreuses études ont mis en lumière les grandes contradictions qui peuvent exister entre le sens commun, les intuitions a priori partagées sur la question, et la réalité du terrain. Par exemple, il est d'usage de penser qu'il existe un lien clair entre la pauvreté et l'occurrence de la violence politique. Depuis les attaques du 11 septembre 2001, d'aucuns n'ont eu de cesse d'affirmer que la pauvreté est la cause, sinon unique, au moins principale du phénomène. Or, les multiples études menées à ce sujet relativisent fortement une telle affirmation et complexifient le rapport qui peut exister entre les conditions économiques d'un individu et sa propension à s'engager dans une action politique violente.

De plus, ces mêmes études nuancent fortement la position de ceux qui voient dans la violence politique un engagement purement irrationnel, animé par des considérations idéologiques ou psychologiques et n'étant en aucune façon lié à la conjoncture économique.

Tâchons tout d'abord d'appréhender cette question, d'apparence aisée, mais dont la réponse va nous emmener bien plus loin qu'on ne pourrait le croire : qui sont-ils, ces militants ayant opté pour la violence comme voie d'accomplissement de leur combat politique ?

1.1.2 QUI S'ENGAGE ?

Contrairement aux idées reçues, la pauvreté et le manque d'éducation ne semblent pas constituer des facteurs fondamentaux de la violence politique. La plupart des personnes qui s'engagent dans une telle démarche proviennent en réalité de catégories socio-économiques plus favorisées que la moyenne. Les militants ayant choisi de se mobiliser dans un mouvement politique violent ne sont pas, pour la plupart, issus de familles pauvres et peu éduquées, bien au contraire. Qu'il s'agisse d'un combattant du Hezbollah libanais, d'un Basque militant dans l'ETA ou d'un membre des Brigades rouges italiennes, chacun de ces activistes présente la particularité de provenir d'une famille plus riche, de disposer d'un meilleur niveau d'éducation et donc de jouir d'opportunités économiques plus grandes que la moyenne de la population dont il est issu¹². Nous sommes bien loin du cliché hollywoodien d'un terroriste pauvre et abruti, n'ayant plus rien à perdre et dont la seule motivation serait la haine irrationnelle de son ennemi.

Tout porte à croire que, dans de nombreux cas, le profil type de l'activiste violent ne diffère guère de celui du militant politique en général (si ce n'est peut-être en ce qui concerne la sur-représentation d'individus de sexe masculin). Ainsi, aussi étonnant que cela puisse paraître, il se trouve que les combattants du Hamas et du Jihad islamique palestinien présentent un profil socio-économique relativement privilégié. En effet, le combattant palestinien est en moyenne plus jeune et dispose d'un capital scolaire et d'un statut socioprofessionnel plutôt supérieur à celui de ses concitoyens. Les observations sont encore plus édifiantes lorsque l'on tient compte, non plus de l'ensemble des Palestiniens ayant opté pour la lutte armée, mais uniquement des auteurs d'attentats-suicides. Ces derniers étant, dans l'immense majorité des cas, issus d'une frange sociale favorisée avec un taux d'universitaires élevé et un taux d'emploi quasi-maximal.



12 Russel et Miller (terrorisme international), 1977, 1983. Clark, 1983 (ETA). Weinberg et Eubank, 1987 (Brigades rouges). Hudson, 1999 (Brigades rouges). Krueger et Maleckova, 2003 (Hezbollah, Hamas). Berrebi, 2003 (combattants palestiniens).

13 Relatif à la conjoncture économique dans son ensemble

14 Concernant les conditions économiques spécifiques des individus en particulier.

15 Alexander Lee, 2011.

16 Par militant nous entendons tout individu qui apporte un soutien actif (moral ou logistique) à un mouvement politique violent sans pour autant prendre lui-même directement part à l'action violente, et ce, en opposition à celui que nous qualifions d'activiste (ou activiste violent) qui, lui, a dépassé le stade du simple militant dans la mesure où il participe lui-même et par voie directe à l'action violente. Cette distinction tient également pour la suite de notre analyse.

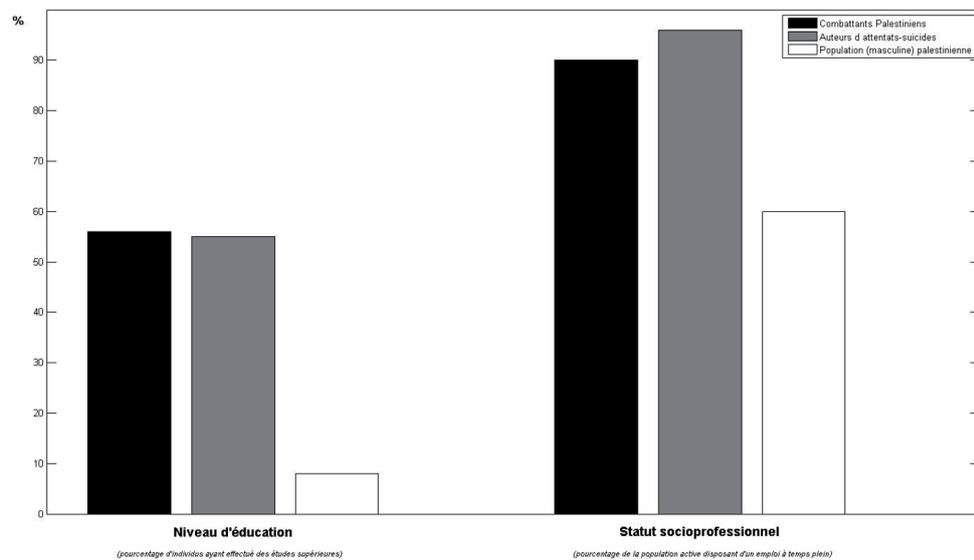


Figure 1 : profil sociodémographique des combattants palestiniens
Source : Berrebi (2003)

Gardons-nous toutefois de toute conclusion hâtive : la seule constatation définitive qui peut être tirée d'un tel profil est l'absence de causalité entre l'ignorance, le manque d'éducation ou la pauvreté d'une part, et la propension des individus d'une société donnée à s'engager dans la violence politique d'autre part. Bien souvent, au contraire, les activistes violents semblent provenir de la frange politisée de leur société qui, à peu près partout dans le monde, tend à se confondre avec la portion jeune, éduquée et active de la population.

Cette tendance, bien qu'avérée dans la plupart des cas, ne constitue pas une loi définitive et applicable à tous les contextes. Elle nous appelle simplement à la prudence quant aux relations qui peuvent exister entre la pauvreté et la violence politique. Dans le cas des départs vers la Syrie par exemple, il ne serait pas étonnant d'observer parmi les combattants de jeunes universitaires, voire certains employés jouissant d'une situation économique relativement stable.

Néanmoins il serait erroné, à la vue de ce premier fait empirique, de conclure à une absence complète d'influence des conditions économiques sur l'inclination des militants à se mobiliser dans une lutte armée. En effet, plusieurs études sont venues compléter l'analyse des relations qui peuvent exister entre l'économie et l'occurrence d'actions politiques violentes, et ce, tant d'un point de vue macroéconomique¹³ que microéconomique¹⁴.

Ainsi, dans une étude¹⁵ concernant le mouvement de rébellion bengali contre le Raj britannique au

début du 20^{ème} siècle, Alexander Lee a produit une analyse microéconomique approfondie du profil socio-économique des activistes bengalis en se focalisant sur l'étude de leurs revenus. Il dégage deux observations fondamentales.

La première vient confirmer les études précédemment citées en relevant une forte corrélation entre le milieu socio-économique d'origine de l'individu et sa tendance à rejoindre la rébellion. Celle-ci étant plus élevée à mesure que sa richesse et son niveau d'éducation augmentent.

Toutefois, la seconde corrélation dégagée par cette étude vient nuancer quelque peu ce fait puisqu'elle met en lumière le rôle joué par le salaire du militant¹⁶ dans son degré d'implication au sein de l'organisation du mouvement bengali. Lee constate ainsi qu'à la suite de son adhésion politique au mouvement, la probabilité qu'un militant devienne un activiste (i.e. qu'il soit effectivement impliqué dans une action violente, dépend négativement de son niveau de salaire. Autrement dit, bien que les militants soient en moyenne plus riches et mieux éduqués que la moyenne, on constate que l'intensité de leur engagement diminue à mesure que leur salaire augmente comme l'illustre le schéma ci-dessous.

17 Le coût d'opportunité d'une action ou d'une activité peut être défini comme le gain de l'activité alternative auquel l'individu renonce en faisant son choix. Par exemple, en choisissant de participer à une action violente, l'individu renonce à travailler dans la sphère légale et donc aux revenus qui s'y rapportent. Ici, le coût d'opportunité est le revenu que l'individu aurait pu gagner s'il avait décidé de travailler dans la sphère légale au lieu de s'engager dans l'action violente.

18 Cramer (2011), Honaker (2004)

19 Blomberg, Hess et Weerapana (2004)

20 Honaker (2004)

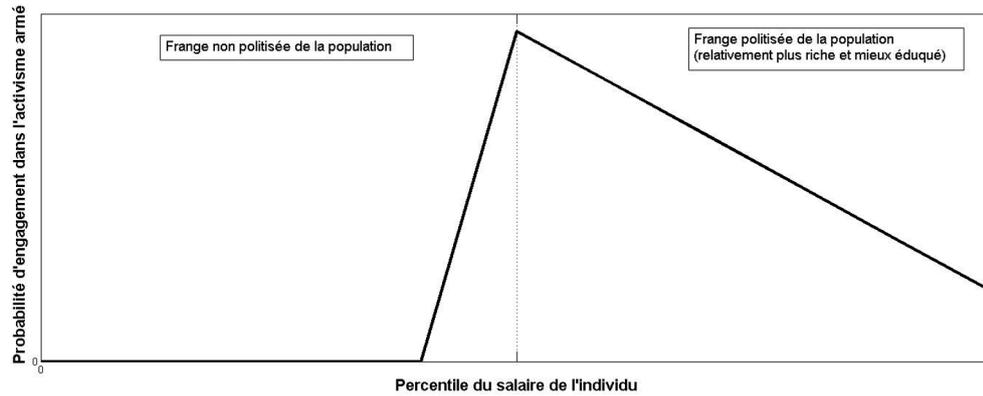
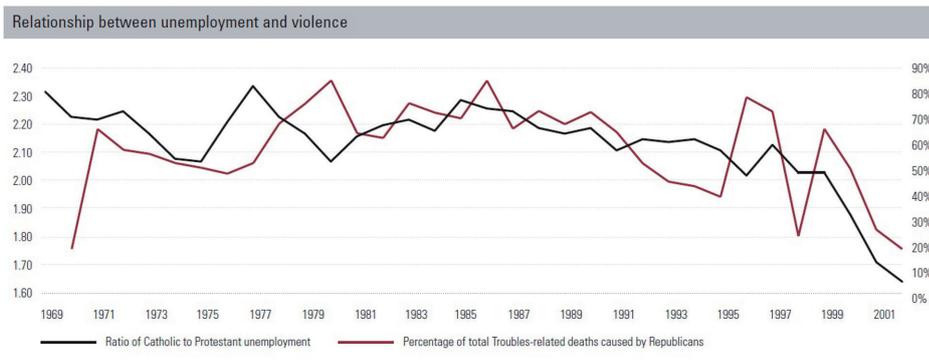


Figure 2 : schéma théorique d'Alexander Lee

Ce schéma illustre les deux faits empiriques mis en avant jusqu'ici : un activiste violent proviendra en moyenne d'un milieu plus aisé et mieux éduqué que la population dont il est issu mais disposera d'un salaire moins élevé que la moyenne de la frange politisée de cette même population. L'auteur explique ces observations par le fait que le militantisme armé, à l'instar du militantisme pacifique, requiert une certaine conscience politique qui, elle-même, dépend fortement du capital économique et intellectuel de l'individu. On retrouvera dès lors plus de militants parmi les franges relativement opulentes, et donc éduquées de la population. Toutefois, les revenus que le militant peut obtenir dans la sphère économique légale n'en demeurent pas moins un coût d'opportunité¹⁷ non négligeable à l'enrôlement dans une démarche violente (qui, par définition, s'avère plus risquée que l'action pacifique). C'est ainsi que Lee explique le fait qu'un militant classique aura moins tendance à basculer dans l'activisme violent à mesure que ses revenus augmentent. Celui-ci aurait tout simplement plus à perdre que dans le cas où son salaire serait inférieur et tendrait de ce fait à privilégier un mode d'action moins risqué.

L'influence des conditions économiques sur l'occurrence d'actions politiques violentes semble également se confirmer à un niveau plus macroéconomique. Plusieurs auteurs ont effectivement dégagé un lien de causalité fort entre l'état de la conjoncture économique et la manifestation d'actes de violence politique¹⁸. En 2004, Blomberg, Hess et Weerapana¹⁹ ont publié un article dans lequel ils tentent d'identifier empiriquement les canaux à travers lesquels les performances économiques d'une société influent sur l'activité des mouvements politiques armés en son sein. Leurs résultats mettent en évidence une forte corrélation entre la récession économique et l'augmentation de la violence politique. Ils seront d'ailleurs confortés dans ces conclusions par Honaker²⁰ qui, en s'attardant sur le cas de l'Irlande du Nord, a établi une relation quasi systématique entre l'augmentation du chômage au sein d'un des deux groupes en présence (les catholiques ou les protestants) et l'augmentation du nombre d'actions violentes perpétrées par ce même groupe. Cela confirme le fait que, selon toute vraisemblance, la dégradation de la conjoncture économique tend à accroître le degré de violence politique au sein d'une société.



Source : Honaker, Unemployment and Violence in Northern Ireland: A Missing Data Model for Ecological Inference (2004).¹⁸

Figure 3 : graphique d'Honaker
Source : The Portland Trust (2007)



- 21 Bloom, 2004
- 22 Funes, 1998
- 23 Krueger et Maleckova (2003). Blomberg, Hess et Weerapana (2004). Bueno de Mesquita (2005). Alexander Lee (2011).
- 24 Alexander Lee (2011). Krueger et Maleckova (2003).
- 25 Ethan Bueno de Mesquita (2005).

Dès lors, tout modèle prétendant caractériser la dynamique de mobilisation des individus au sein d'un mouvement armé se doit d'apporter une explication cohérente à l'ensemble des faits empiriques mis en évidence par les études citées plus haut.

Il est fondamental de comprendre précisément le phénomène de la violence politique afin de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces et d'éviter d'appliquer des mesures au contraire inefficaces, voire contre-productives (qui auraient pour effet d'augmenter la mobilisation des militants au lieu de la réduire).

À ce sujet, les analyses statistiques ayant tenté d'estimer l'efficacité des politiques sécuritaires d'éradication de la lutte armée ont permis de mettre en évidence les effets potentiellement ambigus de la répression sur la mobilisation des activistes. On remarque en effet que, selon les situations, une politique de répression peut réduire ou au contraire augmenter la mobilisation des activistes. Par exemple, les mesures de répression de l'État israélien telles que la fermeture des frontières ou les bombardements ont souvent eu pour effet d'accroître la mobilisation des militants palestiniens et même l'occurrence des attentats-suicides²¹. A contrario, la répression espagnole à l'encontre des séparatistes basques dans les années 80' a eu pour effet de décroître sensiblement la mobilisation en faveur de l'ETA²².

1.1.3 POURQUOI UN TEL PROFIL ?

Parmi les théories ayant tenté d'expliquer le profil particulier des individus qui ont le plus tendance à s'engager dans la violence politique²³, seules deux peuvent prétendre expliquer l'ensemble des faits empiriques exposés précédemment.

La première exposée lors du point précédent et stipule que la volonté d'accomplir une action politique violente nécessite, de la même façon que tout autre engagement politique, un niveau de conscientisation qui croît, en général, avec le capital culturel et économique²⁴.

La seconde hypothèse est l'œuvre d'Ethan Bueno de Mesquita qui développe un modèle mathématique destiné à caractériser le processus par lequel les sympathisants d'une cause sont amenés à s'enrôler dans une organisation prônant la lutte armée²⁵. Il propose une nouvelle explication au profil socio-économique relativement élevé des activistes violents. Sa thèse centrale stipule que les organisations politiques armées filtrent les volontaires pour ne sélectionner que les plus compétents parmi eux. Comme toute entreprise, elles choisiraient les candidats les plus aptes à effectuer correctement la tâche qui leur incombe. Or, le degré de compétence d'un individu augmente avec son niveau d'éducation qui lui-même est fortement corrélé à son statut social. D'emblée, l'auteur fait donc la distinction entre les activistes

RÉCAPITULATIF DES FAITS EMPIRIQUES ÉTABLIS
(1) Corrélation positive entre le niveau socio-économique (revenus, statut professionnel, richesse familiale, etc.) et la propension à s'engager dans un processus de violence politique.
(2) Corrélation positive entre le niveau d'éducation et la propension à s'engager dans un processus de violence politique.
(3) Les militants qui s'engagent dans la violence politique disposent en moyenne d'un salaire relativement plus élevé et d'un niveau d'éducation supérieur à l'ensemble de la population de laquelle ils proviennent mais d'un salaire relativement moins élevé et d'un niveau d'éducation inférieur à la frange politisée de cette même population.
(4) Corrélation négative entre l'évolution du contexte macroéconomique et l'occurrence d'activités politiques violentes.
(5) Effets ambigus de la répression sur la mobilisation.

Tableau 3 : Récapitulatif des observations/faits empiriques

En définitive, il est impératif de déterminer le plus pertinemment possible les facteurs à l'origine de la mobilisation afin de pouvoir évaluer l'efficacité des politiques mises en œuvre..

potentiels (les militants qui « postulent » auprès de l'organisation) et les activistes effectifs (ceux qui sont finalement sélectionnés). Son modèle présente également l'avantage d'envisager des facteurs tant idéologiques qu'économiques comme



26 Becker (1968)

27 Crenshaw, 1981, 2000.

Dans un article dressant une revue de la littérature sur ce sujet, Crenshaw évoque l'importance du caractère social et idéologique de l'engagement dans un processus de violence politique. Dans ce cadre, les motivations de l'activiste potentiel semblent totalement détachées d'un quelconque rapport à son bien-être matériel. Celui-ci est beaucoup plus soucieux de sa fonction au sein du groupe et de l'efficacité de son action que des gains économiques qu'il pourrait obtenir par ailleurs. Cette description ne permet donc pas de postuler a priori qu'un individu aurait une plus grande tendance à s'engager lorsque son espérance de gain dans la sphère légale diminue.

28 « Albert Camus a exposé aux étudiants suédois son attitude devant le problème algérien » (Le Monde, 14 décembre 1957).

29 Gary Becker (1974, 1981) a modélisé théoriquement l'altruisme familial qui caractérise la plupart des individus de la société. Selon lui, l'utilité d'un agent économique dépend non seulement de sa consommation personnelle, mais également de la consommation des membres de sa famille. Partant de cette analyse, Becker a développé un certain nombre d'outils mathématiques permettant de modéliser les préférences et donc les actions d'un acteur animé par un sentiment d'altruisme à l'endroit des siens. Ces outils furent d'ailleurs nécessaires à l'élaboration du modèle présenté au chapitre suivant.

déterminants de la mobilisation. Son modèle permet donc d'expliquer simultanément l'ensemble des faits empiriques énoncés plus haut. Il lie les contractions économiques à l'augmentation de la violence politique : en diminuant les opportunités économiques des agents, les périodes de récessions auraient tendance à accroître le nombre de prétendant à la mobilisation, ce qui augmenterait également le nombre de candidats présentant un niveau de compétence assez élevé pour être sélectionné. De plus, son modèle est basé sur des interactions stratégiques entre le gouvernement, l'organisation et les militants, ce qui permet de caractériser les effets des politiques de répression.

Ces deux hypothèses (le rôle du capital culturel et l'existence d'un processus de sélection) constituent des apports importants. Néanmoins, elles présentent toutes des carences. Tout d'abord, ces deux théories présentent le point commun de considérer le salaire du militant dans la sphère légale comme un coût d'opportunité envisagé en termes exclusivement matériels. Elles reprennent ainsi la logique que Gary Becker²⁶ applique à la criminalité et selon laquelle les individus choisissent d'allouer leur temps entre activités légales ou criminelles en fonction de l'espérance de gains associé à chacune d'elle. Une telle hypothèse fonde ainsi la mobilisation des activistes sur un arbitrage – défini en termes de gains matériels – entre les opportunités économiques liées à l'activité économique légale et le gain symbolique lié à l'activisme politique. Or, cette notion d'arbitrage « égoïste » entre opportunités économiques et activisme politique va à l'encontre de la plupart des études sur la psychologie et les motivations de l'activisme politique²⁷. Il semble dès lors pertinent de chercher une façon alternative de modéliser l'arbitrage auquel est confronté l'activiste potentiel. D'autant plus que dans le cas précis qui nous importe ici, à savoir l'implication de ressortissants belges dans le conflit syrien, aucun processus de sélection n'a été mis en évidence quant à l'enrôlement des militants exprimant le désir de s'engager dans les combats.

1.1.4 LE RÔLE DE L'ALTRUISME FAMILIAL

Nous proposons d'expliquer le niveau socio-économique relativement élevé des activistes par une dynamique liée à l'altruisme familial des militants. En marge de la cérémonie d'attribution du prix

Nobel de littérature en 1957, Albert Camus aurait justifié son refus de soutenir la cause du FLN par l'affirmation suivante : « Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice !²⁸ » De façon similaire, il est raisonnable de supposer qu'aussi convaincu que soit un militant politique, il n'en demeurera pas moins réticent à l'idée de « sacrifier sa mère » au nom de la cause qu'il défend. Ainsi notre postulat stipule que, pareillement à presque tous les agents économiques d'une société, le militant politique est animé d'un sentiment d'altruisme à l'égard de sa famille²⁹. On s'attend dès lors à ce qu'il tienne compte de l'importance de son salaire dans les revenus de sa famille avant d'y renoncer au profit d'un engagement dans la lutte armée. Logiquement, plus le salaire du militant représente une part importante de l'ensemble des revenus familiaux, moins celui-ci devrait être tenté de s'engager dans la violence politique³⁰.

Le rôle des responsabilités familiales dans les choix de vie socialement marginaux a déjà été mis en évidence par des études relatives à d'autres sujets. En guise d'exemple, dans son ouvrage consacré au « banditisme social »³¹, Eric J. Hobsbawm développe une analyse analogue à notre postulat :

« Dans ces régions [les régions de montagnes et d'économie pastorale], tout le monde n'est pas également susceptible de devenir hors-la-loi. Néanmoins, il existe toujours des groupes auxquels leur position sociale donne la liberté d'action nécessaire. Le plus important d'entre eux est celui des jeunes gens situés entre la puberté et le mariage, c'est-à-dire ceux dont le poids des responsabilités familiales n'a pas encore courbé l'échine. [...] Même dans les sociétés paysannes, la jeunesse est une phase d'indépendance et d'éventuelle rébellion. Des hommes jeunes, souvent groupés en bandes organisées ou non, peuvent très bien errer de travail en travail, courir la campagne et se battre. [...] La « vaste majorité » des recrues qui venaient grossir les rangs du banditisme chinois était composée d'hommes jeunes, dans la mesure où « la brève période qui précédait les responsabilités du mariage et de la famille était celle où ils étaient plus libres qu'ils ne l'avaient jamais été et qu'ils ne le seraient jamais à l'avenir ». C'est aussi pour cela que les trente



30 Plusieurs auteurs (Berrebi, 2003; Krueger et Maleckova, 2003) ont d'ailleurs évoqué la possibilité d'une telle explication sans toutefois la développer concrètement. Par exemple, Claude Berrebi (2003) évoque l'idée selon laquelle « it is plausible that relatively poorer individuals are more preoccupied with daily matters, such as providing for their families, and end up devoting less attention to militant struggles. »

31 E.J. Hobsbawm (1969)

32 Ibid. pp.45-46

ans étaient l'âge fatidique où l'on pressait les bandits d'abandonner leurs activités et de s'installer, tandis que ceux qui n'avaient jamais été hors-la-loi mais qui n'avaient pu se marier et s'installer n'avaient guère d'autre choix que de vivre aux marges de la société. [...] Dans tous les cas de figure, il ne fait aucun doute que le bandit typique était un homme jeune, et que son équivalent contemporain – comme les guérilleros colombien des années 1990, presque tous situés dans une fourchette d'âge allant de quinze à trente ans – l'est aussi. Les deux tiers des bandits de la Basilicate dans les années 1860 avaient moins de vingt-cinq ans. Dans le département de Lambayeque (Pérou), quarante-neuf bandits sur cinquante-neuf étaient célibataires. Diego Corrientes, le bandit légendaire d'Andalousie, mourut à vingt-quatre ans ; Janosik, son équivalent slovaque, à vingt-cinq ; Lampião, le grand cangaçeiro du Nordeste brésilien, commença sa carrière entre dix-sept et vingt ans et le vrai don José de Carmen à dix-huit ans. Dans la Mandchourie des années 1920, l'âge moyen des chefs bandits était de vingt-cinq ou vingt-six ans.³² »

tout porte à croire qu'il constitue un facteur déterminant de la dynamique de mobilisation des activistes politiques. Plusieurs faits stylisés viennent d'ailleurs conforter cette intuition.

À l'exemple des bandits sociaux de Hobsbawm, les combattants palestiniens présentent la particularité d'être beaucoup plus jeunes que la moyenne. Et la proportion de célibataires est bien plus élevée parmi ces combattants qu'au sein de la population palestinienne dans son ensemble. Cette tendance se révèle encore plus forte parmi les auteurs d'attentats-suicides puisque ces derniers sont composés de 75% d'individus âgés de moins de 25 ans et de 84% de célibataires.

Pour résumer, les militants qui font le choix de la lutte armée sont, en général, ceux qui ont le moins de responsabilités familiales. Ces dernières étant source de dissuasion pour les militants susceptibles de s'engager dans l'action violente. Les ressortissants belges ayant pris la décision de partir combattre en Syrie ne semblent pas échapper à cette règle. Selon toute vraisemblance, ils constitueraient une population sensiblement plus jeune que la moyenne. C'est, en tous cas, ce que les cas avérés de Bruxellois ayant rejoint le conflit syrien nous permettent d'observer.

Ce « poids des responsabilités familiales » qu'évoque Hobsbawm pour expliquer la jeunesse relative des bandits sociaux fut longtemps ignoré par l'analyse consacrée à la violence politique. Pourtant,

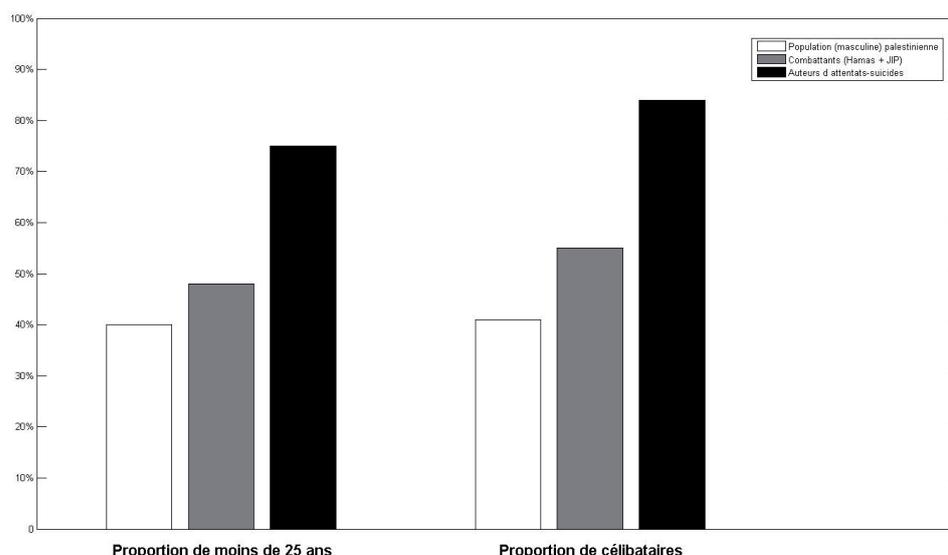


Figure 4 : Tranches d'âge et proportion de célibataire parmi les combattants palestiniens, les auteurs d'attentats-suicides et la population palestinienne.
Source : Berrebi (2003)

33 Pour un aperçu des détails techniques ainsi qu'un compte rendu des principales équations du modèle : voir annexe 1.

34 Fernandes (2002)

35 E. Bueno de Mesquita (2005)

36 Une variable endogène est une variable dont la valeur dépend des mécanismes internes du modèle tandis qu'une variable exogène représente une donnée extérieure au modèle, à savoir une donnée que le modèle ne peut pas expliquer mais qui, selon sa valeur, fait varier les résultats finaux de celui-ci.

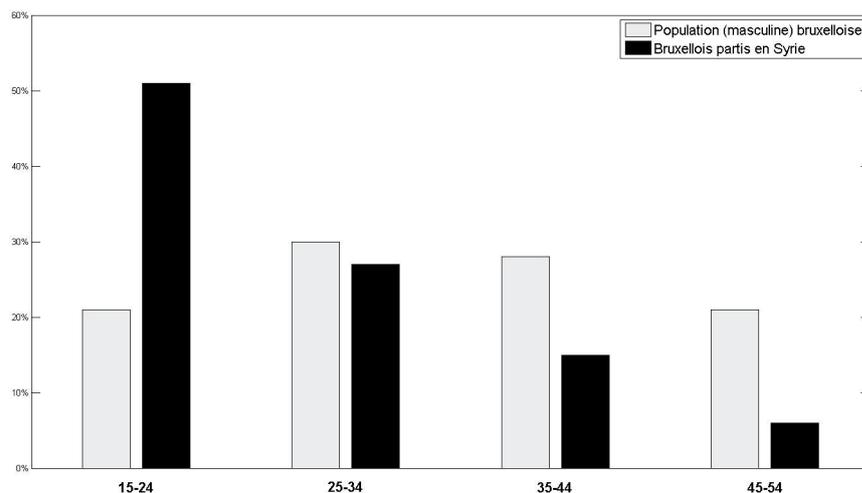


Figure 5 : Tranches d'âge de Bruxellois ayant rejoint (ou ayant tenté de rejoindre) la Syrie.
Source : OCAM (octobre 2013)

1.2 MODÉLISATION DE LA DYNAMIQUE DE MOBILISATION SUR LA BASE DE L'HYPOTHÈSE D'ALTRUISME FAMILIAL

La force explicative de l'altruisme familial est indéniable. Mentionnons toutefois le fait qu'elle n'a encore fait l'objet d'aucune vérification empirique précise et demeure à ce stade un moyen purement théorique d'expliquer la dynamique de mobilisation des activistes violents.

La pertinence théorique et pratique de cette intuition n'en demeure pas moins réelle puisqu'elle permet d'expliquer l'ensemble des observations empiriques énoncées précédemment tout en offrant un cadre systématique à l'analyse de la mobilisation. De plus, les outils de la microéconomie moderne permettent, en partant de cette hypothèse, de modéliser l'attitude d'un militant et les conditions sous lesquelles il optera pour l'engagement dans la lutte armée au détriment d'une activité économique légale. Ce qui, par conséquent, offre la possibilité de prévoir théoriquement les effets des mesures politiques destinées à endiguer le phénomène.

1.2.1 PERTINENCE THÉORIQUE : EXPLICATION DES FAITS EMPIRIQUES PRÉCÉDEMMENT CITÉS.

Le modèle conduisant notre analyse³³ s'inspire largement des contributions antérieures en la matière, et plus particulièrement des travaux d'Ana Fernandes³⁴ sur l'altruisme familial et de ceux d'Ethan Bueno de Mesquita³⁵ concernant

la violence politique. Sur cette base, nous avons développé un modèle d'altruisme familial dans lequel le militant choisit de façon endogène³⁶ entre une activité rémunérée dans la sphère économique légale et l'enrôlement dans une activité politique violente. L'altruisme du militant se manifeste dans le fait qu'il se soucie du niveau de consommation de sa famille qui lui-même dépend, en partie, de la rémunération qu'il obtient sur le marché du travail.

Schématiquement, le militant, tel que modélisé ici, ne se soucie que de deux choses :

- La consommation de sa famille dont le niveau dépend de son salaire (s), du temps qu'il décide de consacrer à travailler dans la sphère légale (e) et de la richesse familiale (R_f) qui est constitué de l'ensemble des revenus ou de la richesse dont la famille dispose indépendamment de la rémunération du militant (salaire des autres membres de la famille, patrimoine, allocations sociales, etc.).
- Son activisme armé au nom de la cause qu'il défend. L'utilité qu'il dégage de celle-ci provient principalement du « bénéfice idéologique » (ϕ) que le militant obtient en concrétisant ses aspirations politiques et du niveau d'efficacité de son action (a) en tant qu'activiste. Concernant le bénéfice idéologique, celui-ci est bien entendu hautement subjectif et dépend du degré d'adhésion personnelle qu'il exprime envers la cause défendue. Dans un premier temps, par souci de simplification, notre analyse le considérera comme similaire pour tous

37 Adams, 1987

38 Par soucis de simplicité, à ce stade, nous ne faisons aucune distinction a priori entre les différents cercles que peut comporter la structure familiale (enfants, parents, frères et sœurs).

39 Pour un développement plus détaillé de cette question, voir annexe 2.

les militants. Dans un second temps, cette hypothèse sera abandonnée afin de pouvoir distinguer les différents degrés d'adhésion idéologique des activistes. Quant à l'efficacité de l'action, son incorporation dans la fonction d'utilité du militant témoigne du fait que ce dernier préfère s'engager dans l'activisme armé lorsque, fort logiquement, les perspectives de succès de son action augmentent et lorsqu'il estime pouvoir contribuer à l'accomplissement des objectifs du mouvement³⁷.

En tenant compte de ces éléments, le militant, tel que décrit par le modèle, opérera un choix rationnel entre travail légal et activisme armé. Cet arbitrage le mène à décider d'allouer son temps soit à une activité économique qui permettra d'augmenter le bien-être de sa famille³⁸, soit à un activisme politique qui lui octroiera la satisfaction d'accomplir ce qu'il estime être son devoir.

L'issue de cet arbitrage dépendra bien entendu de la valeur de quatre variables exogènes du modèle (s , R_f , ϕ , a) et de leur interaction. Ainsi, en isolant l'effet de chacune d'entre elles sur le niveau de mobilisation du militant (v), nous pouvons fournir une explication cohérente à chacun des faits empiriques évoqués plus haut.

Tout d'abord, notre modèle permet d'expliquer le milieu socio-économique et le niveau d'éducation relativement élevés des activistes par la relation qui existe entre la richesse familiale (R_f) et la propension du militant à se mobiliser (v).

militant à s'engager dans l'activisme armé augmente à mesure que la richesse de sa famille augmente. Intuitivement, cela s'explique par l'idée que le salaire d'un militant sera de facto moins important pour le bien-être de sa famille lorsque celle-ci possède déjà un haut niveau de richesse. Dans un tel cas de figure, le militant aura donc plus facilement tendance à renoncer à son salaire pour se lancer dans l'activisme. C'est ainsi que, selon notre modèle, on peut expliquer le fait que les activistes sont souvent issus d'un milieu socio-économique relativement favorisé³⁹.

Ensuite, comme décrit précédemment, le salaire représente le coût d'opportunité de l'activisme. Il est donc logique que, considéré de façon isolée, l'effet d'une augmentation de salaire sur la propension du militant à se mobiliser soit négatif.

Toutes choses étant égales par ailleurs, un salaire plus élevé augmente la contribution du militant à la consommation de sa famille, ce qui, de toute évidence, aura un effet dissuasif quant à ses velléités activistes. Ainsi, puisque le salaire constitue un coût d'opportunité à l'engagement pour le militant, on peut d'emblée y voir un canal d'influence du contexte macroéconomique sur la dynamique de mobilisation des activistes. En l'occurrence, les militants seront effectivement incités à se mobiliser davantage à mesure que leur espérance de gain dans la sphère légale diminue. Dès lors, une augmentation du chômage chez les militants aura logiquement tendance à augmenter le taux d'activisme armé parmi ces derniers. En se référant aux mécanismes du modèle, on suppose

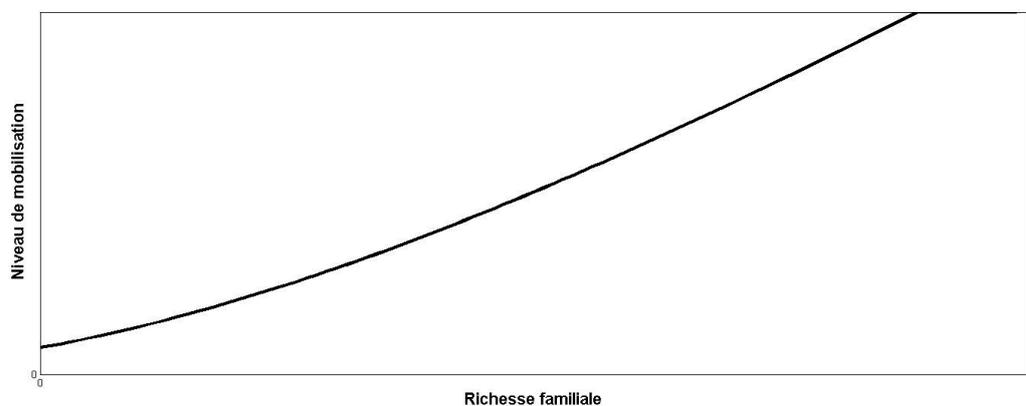


Figure 6 : mobilisation en fonction de la richesse familiale

Ce graphique exprime le niveau de mobilisation du militant (axe des ordonnées, v) en fonction de sa richesse familiale (axe des abscisses, R_f). Nous pouvons observer que la propension d'un

que le chômage a pour principal effet de diminuer le salaire du militant et donc ses possibilités de contribution au bien-être matériel de sa famille. Celui-ci n'a donc, en quelque sorte, « plus rien à perdre » en s'engageant dans la lutte armée.

40 Pour un développement plus détaillé de cette question, voir annexe 2.

41 Notons que par « salaire » nous entendons tous types de revenus pouvant être dégagés d'une activité légale.

42 E. Bueno de Mesquita (2005)

43 E. Bueno de Mesquita (2005), p.1. Trad. : « Les répressions gouvernementales ont des effets contradictoires sur la mobilisation : elles réduisent la capacité des terroristes à réaliser des attaques efficaces (rendant la mobilisation moins attrayante) et elles accroissent l'opposition idéologique et imposent des externalités économiques négatives (rendant la mobilisation plus attrayante). »

44 Cet exemple sera d'ailleurs développé dans le troisième chapitre.

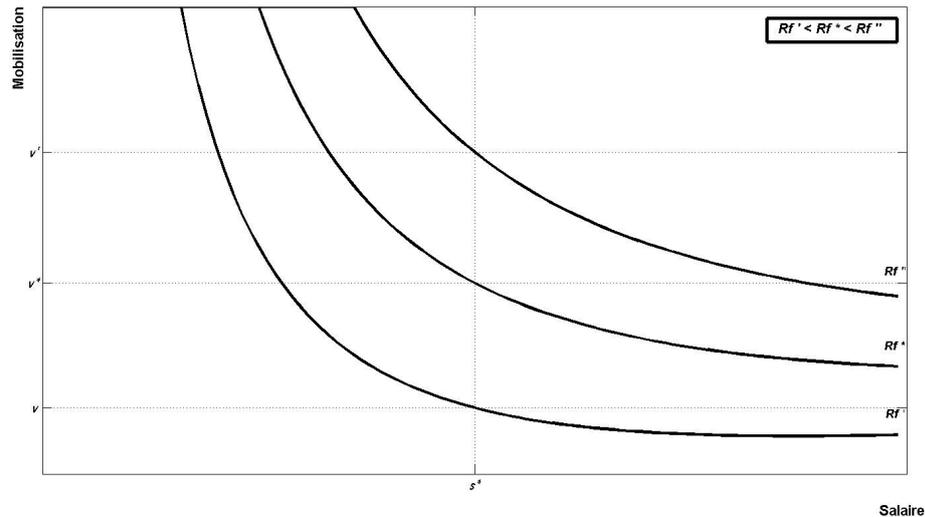


Figure 7 : mobilisation en fonction du salaire du militant

Enfin, comme l'illustre le graphique ci-dessus, le niveau de richesse familiale influe sur l'importance du salaire pour le militant (i.e. sur l'amplitude du coût d'opportunité relatif à l'abandon du marché du travail). On observe que pour un même salaire s^* , la propension à se mobiliser augmente ($v'' > v^*$) quand la richesse familiale augmente ($R_f'' > R_f^*$) et diminue ($v' < v^*$) quand la richesse familiale diminue ($R_f' < R_f^*$). Cela est dû au fait que le coût d'opportunité représenté par le salaire est plus faible lorsque la famille du militant est plus aisée. Il apparaît effectivement cohérent qu'un même niveau de salaire contribue moins au bien-être matériel d'une famille riche qu'à celui d'une famille pauvre.

L'analyse qui précède confirme par ailleurs l'observation d'Alexander Lee selon laquelle le salaire d'un militant agit comme un facteur de dissuasion quant à son implication éventuelle dans l'action violente⁴⁰.

1.2.2 PERTINENCE PRATIQUE : MODÉLISATION DES EFFETS DES POLITIQUES.

À partir de là, il est désormais possible de modéliser les effets d'une mesure politique sur le niveau de mobilisation des militants. Le modèle présenté dans la section précédente permet d'identifier une série de canaux à travers lesquels le militant sera incité ou, au contraire, dissuadé de s'engager dans la lutte armée : salaire⁴¹ (s), richesse familiale (R_f), adhésion idéologique (ϕ), probabilité de réussite de l'action armée à laquelle il souhaite participer (a). Afin d'en estimer les effets potentiels d'une

mesure politique sur la propension des militants à s'engager dans l'activisme, il s'agira dès lors d'évaluer l'impact de cette politique sur chacun des canaux en question. Plus concrètement, E. Bueno de Mesquita⁴² a identifié trois effets potentiels qu'une mesure politique peut avoir sur la propension d'un militant à se mobiliser :

« *Government crackdowns have competing effects on mobilization: they decrease the ability of terrorists to carry out effective attacks (making mobilization less attractive) and they foment ideological opposition to the government and impose negative economic externalities (making mobilization more attractive).*⁴³ »

Ces trois effets peuvent se révéler contradictoires ou complémentaires (certains ont tendance à diminuer la mobilisation des militants quand d'autres l'augmenteront) et l'impact final d'une politique dépend de leur combinaison (i.e. de l'intensité relative de chacun d'eux). Afin d'illustrer le fait, a priori contre-intuitif, qu'une même politique peut avoir des effets ambivalents sur la dynamique de mobilisation, partons d'un exemple simple : la mise en place d'une peine de prison à l'encontre d'un militant⁴⁴. Cette mesure, comme toute autre, présente trois effets potentiels :

➤ Un effet sécuritaire (μ_s), tout d'abord, puisqu'elle réduit sensiblement l'efficacité de la mobilisation du militant (a). Dans le cas d'une peine de prison, cela paraît évident car celle-ci a non seulement pour conséquence de rendre l'activisme plus risqué mais elle fera également peser une contrainte

45 Par « externalités négatives » nous entendons l'ensemble des coûts et conséquences indésirables d'une mesure politique.

majeure (voir indépassable) sur les projets futurs des activistes condamnés. Cet effet l'effet agrégé découlant de leur combinaison.

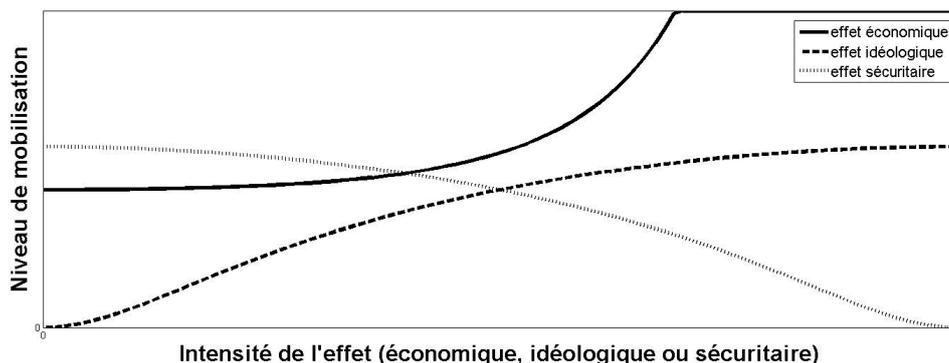


Figure 8 : illustration des effets économique (μ_e), idéologique (μ_ϕ) et sécuritaire (μ_s) sur la propension d'un militant à se mobiliser [Les trois courbes s'interprètent indépendamment les unes des autres].

est le plus intuitif et sa conséquence logique est de réduire, à mesure que son intensité augmente, l'engagement des militants dans l'activisme violent.

► Un effet idéologique (μ_ϕ), ensuite, qui s'explique par le fait qu'une mesure politique (en particulier lorsqu'elle présente un volet sécuritaire fort) peut conforter les militants dans leur conception de la situation et, dès lors, augmenter leur niveau d'adhésion idéologique (ϕ). Par exemple, on peut logiquement considérer qu'une mesure répressive impliquant des peines de prison sera interprétée par les militants comme un durcissement à leur encontre, accentuant ainsi leur sentiment d'injustice et donc leur attrait pour la mobilisation.

► Enfin, un effet économique (μ_e) dû aux externalités négatives⁴⁵ qu'une telle mesure peut avoir sur les opportunités économiques des militants. Concrètement, cet effet peut être interprété comme la fraction de revenus que le militant perd suite à la mise en place d'une mesure politique. Par exemple, on peut légitimement supposer qu'à sa sortie de prison, un militant aura beaucoup plus de mal à retrouver un travail et une situation économique stable ; ce qui, en dernière instance, l'incitera à opter plus facilement pour l'activisme politique au détriment d'une activité légale.

Afin d'évaluer le mieux possible les conséquences potentielles de n'importe quelle mesure politique il convient donc d'anticiper l'intensité de ses effets sécuritaire, économique et idéologique, ainsi que

La nature contradictoire de ses différents effets donne une clef d'interprétation aux conséquences potentiellement ambiguës d'une mesure de répression sur le niveau de mobilisation des activistes. Celui-ci augmentera lorsque les effets économiques et idéologiques de la mesure mise en œuvre surpassent son effet sécuritaire ($\mu_e + \mu_\phi > \mu_s$). Dans le cas contraire ($\mu_e + \mu_\phi < \mu_s$), la mesure atteindra son objectif initial en réduisant le niveau d'activisme parmi les militants. Le graphique ci-dessous résume les conséquences des trois effets cités sur la dynamique de mobilisation des militants.

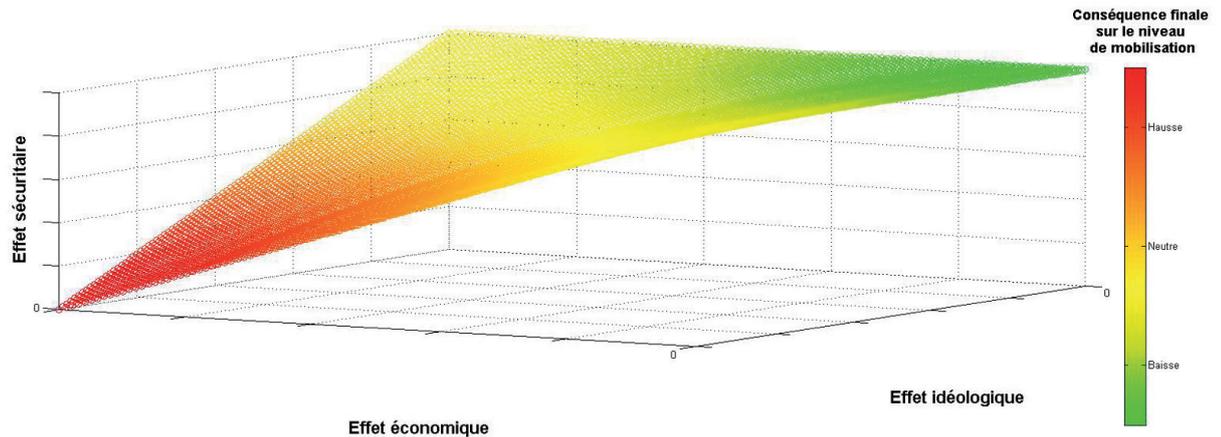


Figure 9 : illustration du résultat agrégé des trois effets d'une mesure politique sur la mobilisation

Ce graphique permet d'envisager l'impact cumulé des différents effets sur la dynamique de mobilisation. Nous pouvons grosso modo distinguer trois configurations :

- Les mesures politiques dont l'effet sécuritaire est relativement supérieur aux effets économique et idéologique auront pour conséquence de réduire la mobilisation (zone verte du graphique)
- Les mesures dont l'intensité de l'effet sécuritaire ne suffit pas à contrebalancer les effets économique et idéologique mèneront à une augmentation de la mobilisation (zone rouge du graphique).
- Les mesures pour lesquelles les différents effets s'équilibrent entre eux auront relativement peu d'impact sur le degré d'activisme armé au sein de la société (zone jaune/orange du graphique).

Nous reviendrons plus précisément sur ces différentes mesures⁴⁶.

RÉCAPITULATIF DU PÉRIMÈTRE EXPLICATIF DU MODÈLE	
Ce que le modèle explique	Ce que le modèle n'explique pas
Les conditions matérielles et économiques dans lesquelles un militant (i.e. un individu déjà convaincu idéologiquement et prêt à s'engager) a le plus de chance de s'engager effectivement dans l'action violente.	Le processus d'idéologisation i.e. le processus par lequel une personne est sensibilisée à une cause au point d'envisager une action violente au nom de celle-ci.
Les mécanismes participant à la mobilisation des militants et la prévision de l'influence de plusieurs variables sur la dynamique de mobilisation de ces derniers (cf. tableau suivant).	Les conditions qui expliquent ou favorisent la radicalisation idéologique (non-violente) de certaines personnes ou de certains groupes.
Les conséquences d'une mesure politique sur la dynamique de mobilisation des militants à travers ses effets idéologiques, économiques, et sécuritaires supposés.	L'identification de la frange de la population la plus propice à s'engager dans une démarche politique violente.
L'estimation qualitative de l'efficacité d'une mesure en prévoyant théoriquement si celle-ci est susceptible de faire baisser ou au contraire augmenter le niveau de mobilisation des militants (i.e. leur degré d'implication dans l'action violente).	L'identification a priori de la structure, du fonctionnement et des caractéristiques de la frange radicalisée/militante de la population ou d'une organisation politique quelle qu'elle soit.
La dynamique individuelle de l'engagement en identifiant et en isolant les différents facteurs dont l'effet sera soit de favoriser soit de compromettre la mobilisation du militant idéologisé.	L'estimation quantitative du nombre de personnes qui vont s'engager (en l'occurrence le nombre de départ en Syrie ou le nombre de retours constituant un danger potentiel), le pourcentage d'individus concernés au sein d'une population donnée ou l'ampleur du phénomène au sein d'une société touchée par la violence politique.
	Le profil précis (psychologique, culturel ou économique...) des activistes potentiels ou effectifs. Ou encore, comment identifier à partir d'un échantillon de population les personnes susceptibles de s'engager dans l'action violente.

Tableau 4 : Récapitulatif du périmètre explicatif du modèle

47 Il s'agit d'une méthode d'analyse de données développée notamment par Jean-Paul Benzecri (université de Rennes) et dont l'un des intérêts est de permettre l'agrégation d'un grand nombre de variables et de leurs relations au sein d'un même tableau. Dans notre cas, il ne s'agira pas d'effectuer une véritable AFC puisque celle-ci nécessite une étude empirique, ce qui sort du cadre de notre étude. Nous utilisons néanmoins le même type de représentation graphique afin d'agréger nos conclusions théoriques et d'accompagner notre analyse du phénomène.

Pour plus d'informations concernant cette méthode :

http://rb.ec-lille.fr/l/Analyse_de_donnees/Analyse_Factorielle_des_Correspondances-AFC.pdf

1.3 EXTENSION DE LA GRILLE D'ANALYSE ET DESCRIPTION THÉORIQUE DES ACTIVISTES

Qui sont ces Belges partis combattre en Syrie ? Il est plusieurs manières d'aborder cette question. L'approche théorique pour laquelle nous avons opté a consisté jusqu'ici à s'interroger sur les facteurs à l'origine de la mobilisation violente. Nous avons ainsi pu esquisser une distribution théorique du niveau de mobilisation des militants selon leur profil socio-économique. Toutefois, il serait erroné et inefficace voire carrément contre-productif sur le plan de l'action publique de considérer les Belges partis combattre en Syrie comme un bloc uniforme et monolithique sujet aux mêmes dynamiques de mobilisation et de démobilisation. Pour affiner notre approche, nous allons la préciser afin d'aboutir à une typologie théorique des activistes.

Sur base d'une représentation graphique inspirée de l'analyse factorielle des correspondances (AFC)⁴⁷ il est possible d'approcher le cas des combattants belges partis en Syrie et dégager une typologie des activistes qui, bien que purement théorique, constitue un outil méthodologique utile pour l'élaboration des politiques publiques.

1.3.1 ANALYSE FACTORIELLE DE CORRESPONDANCE : PRÉSENTATION GRAPHIQUE

Les mécanismes du modèle basé sur l'hypothèse de l'altruisme familial peuvent être résumés et agrégés en utilisant la représentation suivante :

Le premier axe, celui des abscisses, traduit le niveau d'opportunités économiques du militant dans la sphère légale. Nous pourrions grossièrement l'intituler « axe des salaires » bien que sa signification dépasse en réalité la simple question du salaire. Plus largement, la position d'un militant sur cet axe témoigne de l'amplitude des opportunités économiques qui s'offrent potentiellement à lui. Par exemple, un militant disposant d'un haut niveau de capital humain (expérience, diplômes, etc.) aura tendance à être situé plus à droite sur cet axe tandis qu'un militant sans formation et sans perspective d'emploi se trouvera tout à gauche.

Ensuite, l'axe des ordonnées pourrait être qualifié d'« axe de richesse familiale » dans la mesure où il retranscrit l'opulence relative de la famille du militant. Ainsi, un militant dont la famille s'avère être relativement autonome financièrement se situera plus haut sur cet axe qu'un militant dont la famille ne dispose que d'un faible niveau de revenus. Attention, ces considérations ne doivent pas être appréhendées de façon strictement quantitative. Le qualificatif « famille aisée » ne signifie pas spécialement que la famille du militant se situe parmi les catégories les plus riches de la société mais simplement qu'elle dispose de revenus suffisants pour pouvoir subvenir à ses besoins sans avoir recours au salaire du militant.

Enfin, à partir de ces deux axes, on peut intuitivement déterminer deux facteurs ayant pour fonction d'affiner la description du militant.

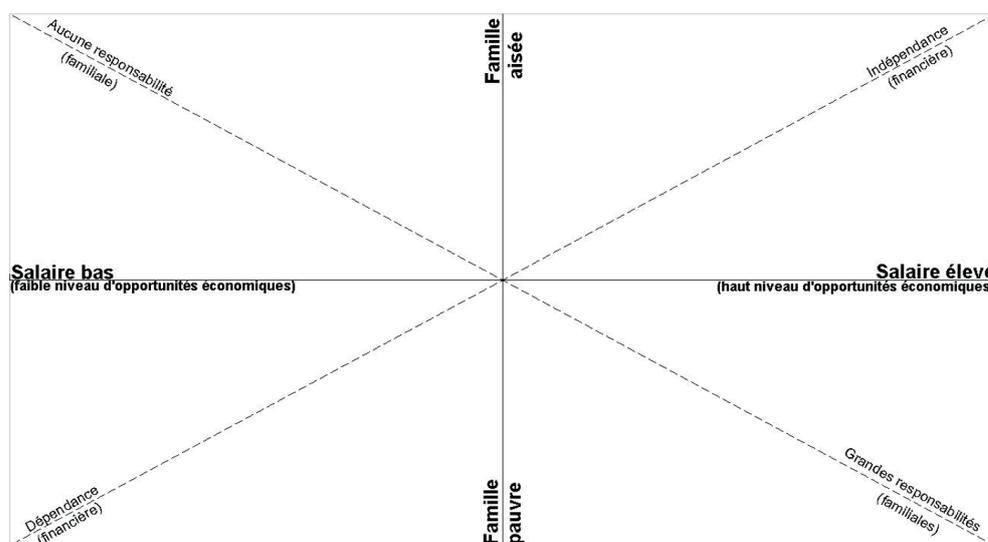


Figure 10 : Graphique initial

Le premier constitue une indication du niveau d'indépendance économique ou financière du militant. En effet, lorsqu'un militant jouit d'un haut niveau d'opportunités économiques au sein d'une famille étant elle-même plutôt aisée, on peut considérer qu'il est relativement indépendant financièrement. Il peut a priori disposer de son revenu comme bon lui semble ou même décider de renoncer à ce revenu pour s'engager dans l'activisme sans que le bien être de sa famille ne s'en trouve altéré.

Le second facteur désigne l'ampleur des responsabilités familiales du militant. Ainsi, pour un militant, le fait de disposer d'un haut niveau de salaire potentiel au sein d'une famille pauvre implique de grandes responsabilités puisque le bien-être de sa famille dépend largement de son choix d'intégrer ou non la sphère économique légale. Dans le cas contraire où le militant disposerait d'un faible niveau d'opportunités économiques au sein d'une famille plutôt aisée, celui-ci n'aurait aucune responsabilité puisque d'une part, sa famille est capable de subvenir à ses besoins sans lui et d'autre part, il n'aurait de toute façon pas les moyens de participer au bien-être matériel des siens.

1.3.2 APPLICATION À LA PROPENSION DES MILITANTS À SE MOBILISER

En positionnant de façon aléatoire les militants sur ces différents axes, on peut visualiser quels sont les profils les plus propices à s'engager dans l'activisme. Cette représentation graphique illustre d'ailleurs les conclusions théoriques présentées lors du point précédent.



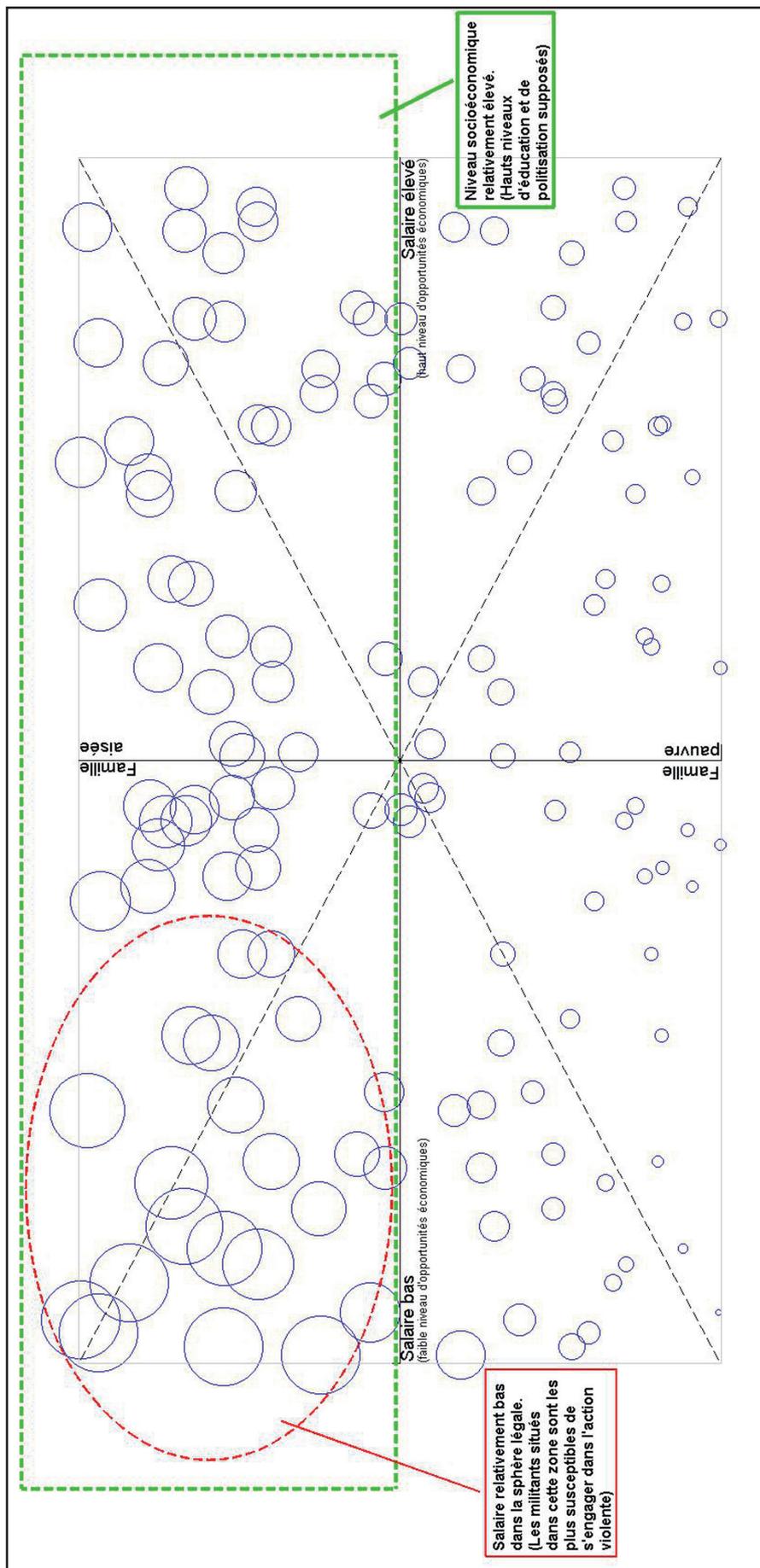


Figure 11 : Niveau de mobilisation théorique des militants selon leur profil socio-économique [La taille du cercle retranscrit le niveau de mobilisation du militant]

Chaque cercle correspond à un militant « théorique » dont le profil socio-économique peut être déduit de la position sur le graphique. En considérant le niveau d'adhésion idéologique comme constant pour tous les militants, la taille du cercle retranscrit le niveau de mobilisation théorique de chacun d'entre eux. Sans surprise au regard de ce qui précède, on peut observer que le niveau de mobilisation (ou la propension à s'engager dans l'activisme armé) est maximal pour les militants disposant d'un faible niveau d'opportunité économique et dont la famille est relativement aisée⁴⁸. Il diminue, en outre, logiquement à mesure que la situation familiale du militant se dégrade et/ou que son revenu augmente. Le niveau de mobilisation théorique s'avère donc être plus faible lorsque les militants ont de plus grandes responsabilités familiales (déplacement sur l'axe des responsabilités vers le coin inférieur droit) ou une dépendance financière plus forte (déplacement sur l'axe de dépendance financière vers le coin inférieur gauche).

relative aux différentes formes de politiques publiques et à l'évolution de leur situation personnelle et de la conjoncture. Certains profils sont en effet plus réceptifs que d'autres, du fait de leur situation socio-économique et de leur ancrage idéologique, aux incitants économiques et sécuritaires. En outre, nous verrons comment ces différents profils réagissent aux évolutions impliquant un changement dans leurs opportunités économiques et leur situation familiale.

1.3.3 TYPOLOGIE DES BELGES PARTIS COMBATTRE EN SYRIE : QUATRE PROFILS-TYPE

La distribution théorique du niveau de mobilisation des militants selon leur profil socio-économique (figure 11) repose sur l'hypothèse selon laquelle le niveau d'adhésion idéologique est le même pour chacun d'entre eux. En relâchant cette hypothèse, et en estimant ainsi un niveau d'adhésion idéologique des activistes (à savoir les militants pour qui le niveau de mobilisation est maximal), il est possible de développer une typologie relativement cohérente des personnes ayant opté pour la lutte armée. L'exercice de la catégorisation est toujours délicat. Précisons dès lors que l'ambition de cette typologie est théorique et analytique. Il ne s'agit donc pas de rendre compte avec nuances et précisions de la réalité concrète des Belges partis combattre en Syrie. Elle permet cependant d'esquisser une grille d'analyse susceptible d'éclairer la décision publique. En effet, cette catégorisation permet d'une part d'illustrer la diversité potentielle des profils présents parmi les activistes et d'autre part de permettre une meilleure prise en compte de cette diversité dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Sur la base de notre modèle, nous avons donc défini quatre profils-type pour ensuite décrire leur réceptivité

49 Chaque cercle est de taille maximal puisque ce schéma ne représente que des activistes, c'est-à-dire des militants ayant décidé de s'engager dans la violence politique et dont le niveau de mobilisation est donc maximal. Ici, nous qualifions le niveau d'adhésion idéologique de « potentiel » car il s'agit, selon les résultats du modèle, du niveau d'adhésion idéologique minimal que doit présenter un militant pour s'engager dans la violence politique selon ses caractéristiques socio-économiques (niveau d'opportunités économiques et « richesse familiale »).

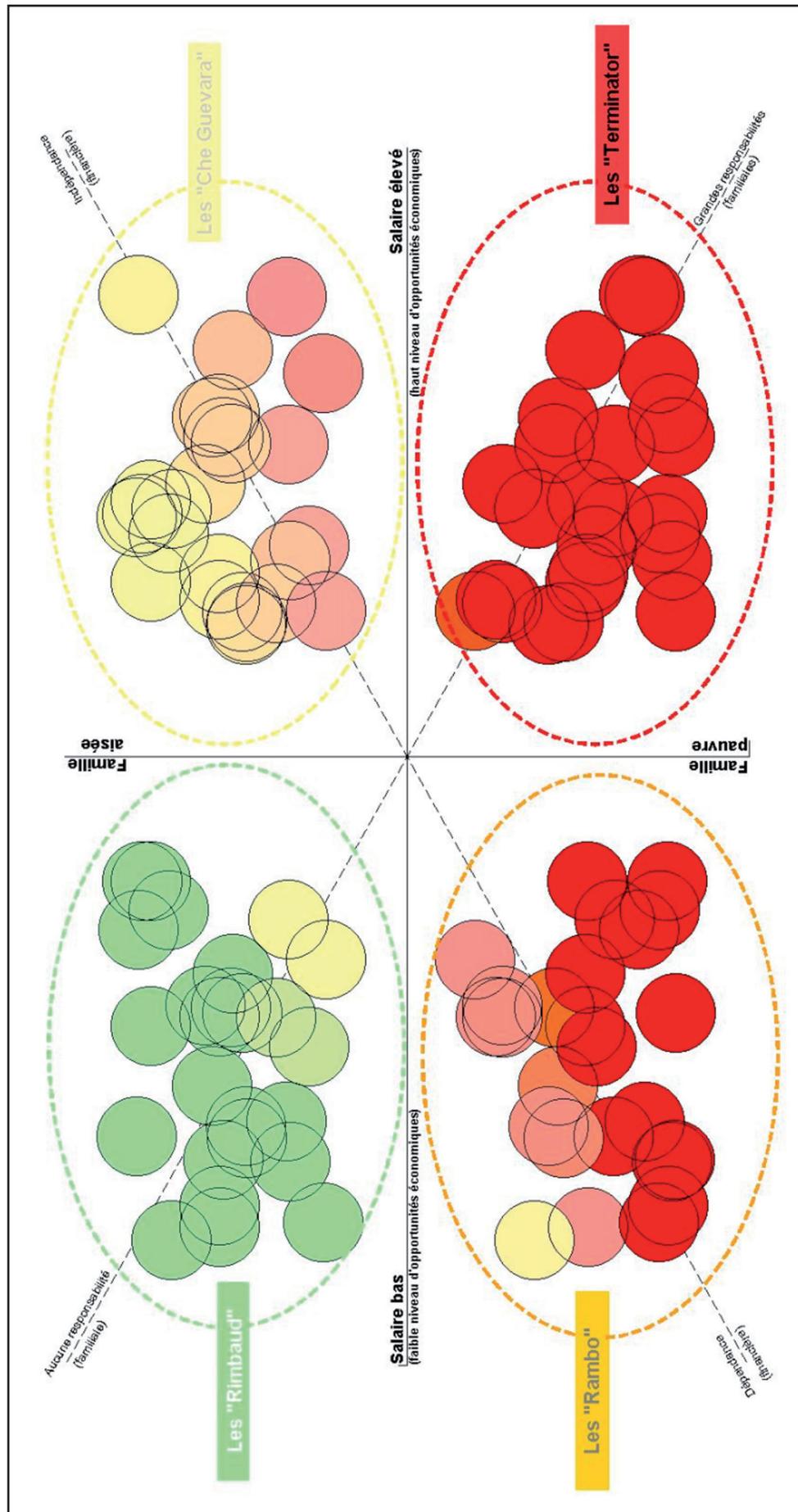


Figure 12 : Typologie des activistes selon leur situation socio-économique et leur niveau d'adhésion idéologique potentiel ⁴⁹ [La couleur du cercle exprime l'intensité de l'adhésion idéologique des activistes]

I. LES RIMBAUD : DES ACTIVISTES IRRESPONSABLES ET SANS CONTRAINTES.

Nous regroupons sous l'étiquette *Rimbaud* les activistes engagés dans la guerre en Syrie dont les opportunités économiques dans la sphère légale sont faibles voire très faibles mais dont la famille dispose d'une situation économique plutôt favorable. Le Rimbaud est moyennement indépendant sur le plan financier : il ne dispose certes pas d'une situation économique favorable à titre personnel mais sa famille est financièrement autonome par rapport à lui. Le Rimbaud peut donc se concentrer sur sa réalisation personnelle. Il n'a à se soucier que de lui-même. Son irresponsabilité familiale est « maximale », c'est-à-dire qu'il ne doit pas subvenir aux besoins de sa famille. Du fait de leur situation économique et familiale, on peut supposer que les Rimbaud ne « nécessitent » pas une grande adhésion idéologique pour basculer dans un processus de violence politique.

On peut raisonnablement penser que la situation du Rimbaud est la plus propice à la mobilisation et qu'en toute logique, il pourrait s'agir du profil le plus représenté parmi les Belges engagés en Syrie. L'examen de la distribution des âges (figure 5) semble d'ailleurs conforter cette supposition. L'âge moyen des Belges ayant rejoint (ou ayant tenté de rejoindre) le front syrien semble relativement bas. Par ailleurs, il est raisonnable de supposer qu'il existe une relation positive entre l'âge, les revenus et les responsabilités familiales. Autrement dit, plus on est jeune moins on serait susceptible d'avoir de hauts revenus et de grandes responsabilités familiales.

II. LES CHE-GUEVARA : DES ACTIVISTES AISÉS ET ÉDUQUÉS.

Nous regroupons sous l'étiquette *Che Guevara* les activistes engagés dans la guerre en Syrie dont les opportunités économiques dans la sphère légale sont importantes voire très importantes et dont la famille dispose également d'une situation économique très favorable. Le Che Guevara jouit d'une indépendance financière totale. Il ne pèse sur lui que peu de responsabilité familiale au sens matériel ; sa famille pouvant très confortablement subvenir à ses besoins propres. Le Che Guevara peut donc librement poursuivre la réalisation de son idéal politique sans devoir

se soucier du bien-être matériel de sa famille. Pour qu'il renonce ainsi à ses revenus dans la sphère légale (ou sa promesse de revenus s'il s'agit d'un étudiant, par exemple), on peut imaginer que l'adhésion idéologique du Che Guevara est relativement plus forte que celle du Rimbaud. Le contour de ce portrait nous laisse supposer que le Che Guevara est un militant éduqué, ayant des compétences organisationnelles, donc susceptible de jouer un rôle de leadership au d'un des groupes armés.

III. LES RAMBO : DES ACTIVISTES DÉMUNIS, MAIS CONVAINCUS.

Nous regroupons sous l'étiquette *Rambo* les activistes engagés dans la guerre en Syrie dont les opportunités économiques dans la sphère légale sont très faibles voire nulles et dont la famille est sujette à une situation économique défavorable. Le Rambo est par conséquent très dépendant sur le plan financier. Sa responsabilité familiale est « neutre » en ce sens qu'il n'est pas en situation d'apporter à sa famille le complément de revenus dont elle aurait besoin. Le Rambo est un individu appartenant à la frange précarisée de la société. Il dispose de peu de perspectives de mobilité sociale. On peut en outre supposer que son niveau d'adhésion idéologique est relativement élevé puisqu'il laisse sa famille dans le besoin matériel et renonce à la maigre possibilité d'un revenu dans la sphère légale (pour lui mais également pour sa famille) en s'engageant sur le front syrien.

On peut présumer que les Rambo sont relativement insensibles aux incitants économiques négatifs dans la mesure où ils n'ont pas grand-chose à perdre dans la sphère légale. Par contre, ils risquent d'être très réceptifs aux incitants économiques positifs (notamment les opportunités d'intégration sur le marché du travail).

IV. LES TERMINATOR : DES ACTIVISTES DÉTERMINÉS ET IRRÉDUCTIBLES.

Nous regroupons sous l'étiquette *Terminator* les activistes engagés dans la guerre en Syrie dont les opportunités économiques dans la sphère légale sont importantes voire très importantes mais dont la famille connaît une situation défavorable. Son indépendance financière est relativement neutre puisqu'il doit en principe consacrer une



partie de ses revenus à la consommation familiale. Ses responsabilités à l'égard de sa famille sont donc maximales. On peut supposer que cette situation est la moins propice à la mobilisation et que par conséquent les Terminator constituent le profil le moins représenté parmi les Belges partis combattre en Syrie. Dans cette situation très particulière, l'engagement dans la guerre en Syrie nécessite une adhésion idéologique maximale. En effet, le Terminator sacrifie ses importantes opportunités économiques à son engagement dans l'action violente. En outre, il annihile dans le même élan, la part de revenus grâce à laquelle il pouvait assurer la consommation de sa famille. Cette dernière étant condamnée, suite à ce choix, à la précarité matérielle. Sa grande intensité idéologique le rend largement insensible aux incitants économiques.

1.3.4 ÉVOLUTION DYNAMIQUE DE CES PROFILS À TRAVERS LE TEMPS

Il s'agit à présent de prévoir l'évolution de ces profils-type en fonction des fluctuations de leur situation économique et familiale. Nous nous focaliserons essentiellement sur les profils regroupés sous l'étiquette Rimbaud pour trois raisons : d'abord parce que plusieurs indices laissent penser qu'il pourrait s'agir du profil le plus représenté parmi les Belges engagés en Syrie, ensuite parce que les Rimbaud sont a priori les plus susceptibles de voir leur situation évoluer (voir infra), et, enfin, parce qu'ils sont a priori les plus sensibles à l'intervention publique.



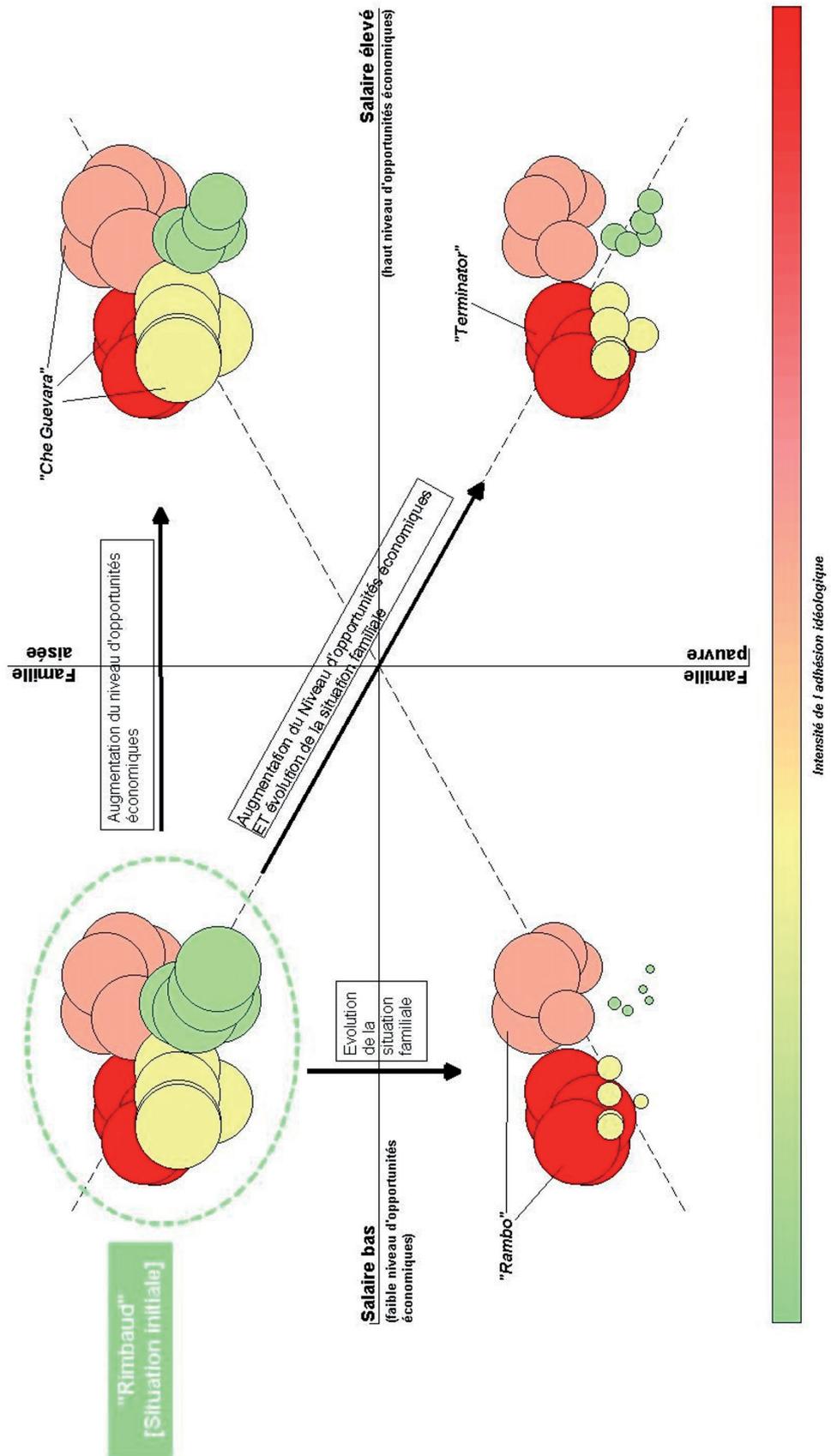


Figure 13 : Évolution dynamique des profils-type

Dans le cadre de notre modèle, l'évolution de la situation personnelle des Rimbaud peut schématiquement se dessiner sur trois axes:

I. UNE AUGMENTATION DE LEUR NIVEAU D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

Les Rimbaud sont les activistes dont les opportunités économiques dans la sphère légale sont faibles voire très faibles mais dont la famille dispose d'une situation économique plutôt favorable. Le Rimbaud est moyennement indépendant sur le plan financier : il ne dispose certes pas d'une situation économique favorable à titre personnel mais sa famille est financièrement autonome par rapport à lui. Mais la situation des Rimbaud est susceptible d'évoluer. On peut raisonnablement imaginer que certains d'entre eux puissent voir leur niveau d'opportunités économiques augmenter ; que ce soit par une forme de développement personnel (l'obtention d'un diplôme, une embauche, une formation professionnelle, un héritage, etc.) ou par une amélioration générale de la conjoncture économique.

Notre modèle permet d'anticiper les effets de l'augmentation du niveau d'opportunités économiques sur le niveau de mobilisation théorique des Rimbaud. Toutefois, ici encore, il importe de les distinguer selon l'intensité de leur ancrage idéologique. Nous pouvons considérer que pour les moins idéologisés d'entre eux, l'augmentation du niveau d'opportunités économiques va se traduire par un désengagement de l'action violente au profit d'un militantisme plus feutré et moins risqué. Ils auront donc probablement tendance à déposer les armes mais continueront sans doute à militer. L'augmentation de leur niveau d'opportunités économiques leur permet tout de même de consacrer une part de leur temps à la réalisation « pacifique » de leurs aspirations idéologiques. D'autant plus que leur gain économique n'est pas obligatoirement destiné à la consommation familiale étant donné que qu'ils sont issus de familles dont la situation économique est favorable.

Notre modèle permet également de supposer que l'augmentation du niveau d'opportunités économiques des Rimbaud moyennement ou fortement idéologisés n'aura pas ou très peu d'effets sur leur niveau mobilisation. Dans ce scénario, les Rimbaud deviennent des Che Guevara.

Cette situation s'explique par l'effet de deux facteurs : d'une part, ils proviennent de familles plutôt aisées, ce qui réduit par conséquent l'effet d'une amélioration de leurs conditions économiques personnelles, d'autre part, leur intensité idéologique est telle qu'ils deviennent relativement insensibles à l'évolution de leur environnement économique.

II. UNE ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION FAMILIALE

La famille des Rimbaud dispose d'une situation économique plutôt favorable. Leur irresponsabilité familiale est donc maximale ; ils ne doivent pas subvenir aux besoins de leur famille. Toutefois, une situation familiale est naturellement susceptible d'évoluer. On peut par exemple aisément imaginer qu'un Rimbaud puisse voir sa situation familiale évoluer dans le sens d'une plus grande dépendance à son égard. Cette évolution peut avoir un effet déterminant sur leur mobilisation. Sur le graphique, l'évolution de la situation familiale renvoie formellement à un changement de position sur l'axe traduisant le niveau de « richesse familiale ». Dans les faits, la situation économique de la famille du Rimbaud peut varier directement (par exemple à travers une évolution des revenus parentaux) mais elle est également susceptible d'évoluer indirectement à travers l'évolution de la structure du ménage. En effet, dans le cas d'un mariage, de la naissance d'un enfant ou du décès d'un parent, l'individu peut voir son niveau de responsabilité familiale augmenter soudainement. La question du mariage, en particulier, apparaît comme déterminante dans le choix de la mobilisation. Par exemple, l'étude de Berrebi⁵⁰ permet d'observer que la proportion de célibataires parmi les combattants palestiniens est bien plus élevée que dans l'ensemble de la population palestinienne. Parmi les auteurs d'attentats-suicides, la tendance est plus forte encore puisqu'on dénombre 84% de célibataires.

En théorie, notre modèle permet d'anticiper les effets d'une évolution de la situation familiale des Rimbaud. Toutefois, ici encore, il importe de distinguer les Rimbaud selon l'intensité de leur ancrage idéologique. Les plus idéologisés d'entre eux ne verront pas leur niveau de mobilisation diminuer malgré l'augmentation de leurs responsabilités familiales. Ils ne renonceront pas à

51 Traditionnellement, l'effet de substitution et l'effet de revenu s'appliquent à l'arbitrage qu'un agent économique opère entre travail et loisir. L'idée étant que lorsque le salaire d'un agent augmente l'effet de substitution représente l'effet selon lequel cet agent sera amené à augmenter son volume de travail, celui-ci étant devenu plus rentable. L'effet de revenu, quant à lui, traduit l'effet selon lequel l'individu va, au contraire, profiter de sa hausse de salaire pour moins travailler et donc augmenter le temps consacré à son loisir. Dans le cas de notre modèle, ces principes peuvent clairement être identifiés bien qu'ils concernent, non pas l'arbitrage entre travail et loisir, mais plutôt l'arbitrage entre travail et militantisme politique.

l'action violente. Ceux-ci deviendront des Rambo. Le modèle permet également de supposer que les individus moins convaincus idéologiquement verront leur niveau de mobilisation fortement diminuer à la suite d'une telle évolution de leur situation familiale.

III. UNE AUGMENTATION DES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES ET UNE ÉVOLUTION DE LA SITUATION FAMILIALE

Qu'en sera-t-il de l'effet cumulé d'une augmentation des opportunités économiques et d'une évolution de la situation familiale ? Notre modèle permet de présupposer que pour les Rimbaud seule la frange extrêmement idéologisée persistera dans l'action violente. Ces derniers deviendront des Terminator. À ce stade, on peut affirmer que la frange des Terminator, bien qu'elle soit a priori très minoritaire, s'avère parfaitement insensible à l'évolution de sa situation personnelle (que ce soit à travers une amélioration de ses opportunités économiques et/ou un changement de sa situation familiale). On peut supposer par contre que dans ces conditions les individus moins idéologisés abandonneraient l'action violente pour se rabattre sur des formes de militantisme plus « soft » leur permettant de travailler et de subvenir aux besoins de leur famille.

Enfin, il est intéressant de noter que la figure 13 nous permet de visualiser l'importance relative des effets de substitution et de revenu lorsque le « salaire » du militant augmente dans la sphère légale⁵¹. On peut en effet observer que l'importance de ces deux effets varie sensiblement selon la situation familiale du militant concerné. En guise d'exemple, nous citerons le cas des individus peu idéologisés étant issus d'un milieu familial relativement pauvre (les cercles verts dans la partie inférieure du graphique). On constate ainsi qu'à « richesse familiale » égale, ces militants présenteront un niveau de mobilisation supérieur lorsqu'ils bénéficient d'un très haut « salaire ». Intuitivement, cela s'explique par le fait qu'à partir d'un certain niveau de salaire, ils peuvent se permettre de réduire leur temps de travail et de se consacrer davantage à leur action militante sans que la consommation familiale ne s'en trouve véritablement altérée. Il s'agit de l'illustration claire d'un effet de revenu prépondérant.

Dans la même logique, on peut imaginer qu'un militant issu d'une famille très pauvre dont les revenus dans la sphère légale devaient passer de 0 à 50 euros par jour par exemple aurait tendance à travailler tous les jours afin de subvenir au maximum aux besoins de sa famille. Il consacrerait donc l'intégralité de son temps au travail, et ce, au détriment de son militantisme (effet de substitution). Or, dans le cas où ces mêmes revenus passeraient miraculeusement de 50 à 500 euros par jour, on peut supposer qu'il se contenterait de travailler quelques jours par mois et consacrerait le reste de son temps au militantisme. Il pourrait ainsi diminuer son travail sans craindre de ne plus être capable de subvenir aux besoins des siens (effet de revenu).



CHAPITRE 2

CADASTRE ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS POLITIQUES

52 La situation était certainement différente à Anvers, Vilvoorde et Malines d'où provenaient à ce moment-là une proportion très importante des Belges partis combattre en Syrie.

53 www.sudinfo.be/693579/article/actualite/belgique/2013-03-29/sean-pidgeon-premier-belge-tue-en-syrie-vic-time-des-recruteurs-d-allah

54 Ces lectures « types » correspondent à deux pôles du débat public entre lesquels une variété de positionnements va progressivement se déclinier.

55 Dans le chef de certains porteurs de cette lecture, le parallèle avec l'engagement des Belges dans la guerre civile espagnole (1936-1938) revient souvent. Durant cette période, 1700 Belges ont rejoint les Brigades internationales pour se battre aux côtés des Républicains contre les forces fascistes.

2.1 LES BELGES EN SYRIE : NAISSANCE ET CRISTALLISATION DE LA PROBLÉMATIQUE

2.1.1 ÉMERGENCE DE LA PROBLÉMATIQUE AU PRINTEMPS 2013

Le phénomène du départ des Belges partis combattre en Syrie a suscité dès le printemps 2013 une forte réponse sociale, médiatique et politique. Il est toujours difficile de dater précisément le moment de la transformation d'un fait social en problème public, c'est-à-dire le moment à partir duquel un problème acquiert une véritable visibilité sociale et où des acteurs sociaux expriment la nécessité d'entreprendre des actions pour réformer un état de fait. On peut considérer, à tout le moins pour Bruxelles, que la mort d'un Bruxellois, le 15 mars 2013, en Syrie a fait émerger la problématique dans un espace local et communautaire jusqu'alors relativement confidentiel⁵². Il a fallu attendre deux semaines pour que le départ des jeunes Belges partis combattre en Syrie soit médiatisé par l'annonce de la mort de Sean⁵³. À partir d'avril 2013, ce phénomène est devenu un problème public et un point d'attention médiatique croissante. Il est devenu rapidement politique dès l'instant où les diagnostics et les solutions envisagées impliquaient la puissance publique. Dans les mois suivants, des positionnements politiques – mais pas seulement – vont se confronter les uns aux autres dans d'après controverses sur l'urgence, l'ampleur, les causes et les conséquences de l'engagement de Belges en Syrie. La médiatisation de cette problématique va l'alimenter d'images et de témoignages et accroître l'échelle de la controverse politique. Elle va en outre contribuer au formatage de la problématique.

2.1.2 LE DÉPART DES BELGES EN SYRIE AU CENTRE DE LA CONTROVERSE POLITIQUE

À partir du mois d'avril 2013, les acteurs politiques et associatifs vont s'affronter dans l'espace médiatique (et dans une bien moindre mesure dans les enceintes parlementaires) autour de la question

des Belges partis combattre en Syrie. Chaque acteur bataillera pour imposer sa représentation des enjeux et ainsi peser sur la direction des actions à entreprendre pour répondre efficacement au phénomène. Plus précisément, les autorités communales, les parlementaires, les partis politiques, les médias et les associations vont interagir et s'opposer dans la délimitation du problème, l'analyse de ses dimensions, l'imputation des responsabilités et les solutions à mettre en œuvre. Dans l'arène politique, la confrontation se joue simultanément sur deux scènes interdépendantes : sur la première, chacun va tenter d'imposer sa vision du problème, son interprétation des enjeux afin d'être, sur la seconde, en situation d'influer sur les actions qu'il s'agit d'entreprendre. Dans le premier temps de la controverse deux lectures « types »⁵⁴ vont s'affronter dans l'espace public :

Une lecture sociale qui correspond grosso modo au discours suivant : le départ des jeunes Belges en Syrie est un drame humain avant d'être un problème de sécurité nationale. La réponse des pouvoirs publics doit consister avant tout à soutenir les familles de ces jeunes, à aider ceux qui le souhaitent à revenir chez eux et à prévoir des dispositifs d'accompagnement social pour ceux qui décideraient de revenir. Cette lecture refuse la stigmatisation et la criminalisation de Belges partis combattre en Syrie⁵⁵. Le désir de départ de ces jeunes s'explique par leur mal-être quant à la vie qu'ils mènent ici. Le manque de perspectives d'avenir notamment en termes d'emplois, la détresse sociale et la souffrance identitaire expliquent le désir de partir et sont autant de facteurs pour lesquels les pouvoirs publics doivent apporter des réponses. Ce désir de départ s'explique également par l'attentisme de la Belgique et de la communauté internationale dans son soutien aux opposants de Bachar al-Assad. Les Belges partis combattre en Syrie seraient en outre les victimes de réseaux de recrutement.



56 Cette analyse s'appuie sur une revue de presse abondante et détaillée de la problématique des Belges partis combattre en Syrie et sur une recension des positionnements des différents acteurs politiques du dossier. Ce travail de documentation a été réalisé avec le concours de l'équipe du pôle documentation et archives d'Étopia. Plus d'infos ici : <http://www.etopia.be/spip.php?article82>.

57 Ce qui, notamment, empêche une bonne circulation des informations entre les acteurs de la problématique. Exemple : les problèmes de communications entre le Ministre des Affaires Étrangères et la Ministre de l'Intérieur ou entre l'Intérieur et les exécutifs communaux.

58 <http://rue89.nouvelobs.com/2013/04/16/concours-didees-comment-empêcher-les-belges-daller-faire-guerre-syrie-241515>

59 Pour la période entre avril 2013 et janvier 2014.

60 <http://www.joelle-milquet.be/2013/04/task-force-%C2%AB-syrie-%C2%BB-pour-suite-du-renforcement-des-d%C3%A9cisions-op%C3%A9rationnelles-dans-le-cadre-de-la-coordination-entre-services-f%C3%A9d%C3%A9raux-et-locaux/>

Une lecture sécuritaire qui correspond grosso modo au discours suivant: le départ des jeunes en Syrie pose un problème de sécurité nationale. La priorité c'est de protéger la société. Plus que le départ, c'est le retour des Belges partis combattre en Syrie qui inquiète et sur lequel doit se concentrer l'action publique. Les Belges de retour après avoir combattu en Syrie doivent faire l'objet d'une surveillance particulière et d'un traitement judiciaire pour ce qui concerne les Belges ayant combattu dans des groupes djihadistes. L'engagement des Belges dans des actions militaires en Syrie s'explique par la radicalisation croissante d'une partie de la jeunesse musulmane en Belgique. Ce phénomène ne repose pas sur la discrimination et la pauvreté mais est la conséquence de l'échec des politiques d'intégration et du refus de l'assimilation des valeurs de la société belge.

2.1.3 DÉPART DES BELGES EN SYRIE : ÉVOLUTION DE LA PROBLÉMATIQUE

La construction de la problématique des Belges partis combattre en Syrie se réalisera au gré de la médiatisation des cas particuliers et de la controverse autour des actions à entreprendre pour répondre au phénomène. On peut distinguer deux temps dans cette construction: celui de la controverse politique, à forte connotation idéologique, et celui de la stabilisation de l'enjeu⁵⁶.

Entre avril et juillet 2013, la confrontation des lectures politiques est vive, les interprétations du phénomène sont très marquées sur le plan idéologique. Les dynamiques de positionnement des acteurs publics s'inscrivent durant cette période dans une logique ultra-concurrentielle⁵⁷. Nous assistons alors à ce que d'aucuns ont qualifié de « concours d'idées »⁵⁸ où chaque acteur se « profile » sur la meilleure manière de lutter contre le phénomène du départ des Belges en Syrie. Des solutions sont avancées à une cadence très élevée. Au printemps 2013, les dimensions idéologique, sociale et sécuritaire de la question vont progressivement s'apprécier au gré de la controverse. C'est également à cette période que les principaux acteurs de la problématique vont émerger (partis politiques, mandataires locaux, ministres et députés, associations de jeunesse, groupes des parents de Belges partis en Syrie, etc.). Les logiques de positionnement des uns

et des autres sont alors dictées par l'urgence et des réflexes fortement idéologiques. Les lectures-types social et sécuritaire (développées ci-dessus) témoignent de ce moment polémique et de la propension des acteurs en présence à se focaliser plus particulièrement sur la dimension (sociale ou sécuritaire) du problème à laquelle il sera naturellement la plus sensible sur le plan idéologique.

Dans un second temps, à l'automne 2013, la controverse printanière va déboucher sur une forme de stabilisation de l'enjeu et une sortie relative du débat idéologique. La logique concurrentielle s'estompe peu à peu au profit d'une logique plus coopérative entre les différents acteurs du dossier. C'est particulièrement prégnant dans le cas de la circulation de l'information entre, d'une part, les administrations et les cabinets des ministères régaliens (Intérieur, Justice et Affaires étrangères), et d'autre part, les familles des Belges partis en Syrie et les autorités administratives. Au printemps 2013, chacun pointait un manque de collaboration de la part de son vis-à-vis. Dans cette seconde séquence, la majorité des acteurs tend à reconnaître la diversité des dimensions du problème et la pluralité des leviers à actionner pour y répondre efficacement. La problématique est stabilisée, son intensité médiatique descend d'un cran.

2.2 LES BELGES EN SYRIE : ÉTAT DES LIEUX⁵⁹ ET ÉVALUATION DES POLITIQUES ET DES PROPOSITIONS

Entre avril et juillet 2013, dans l'ensemble des propositions mises sur la table, nous pouvons distinguer quatre types selon leur nature :

- Les propositions institutionnelles qui rassemblent les initiatives visant à un meilleur échange des informations entre les administrations, les ministères régaliens et les familles des Belges partis en Syrie. Il s'agit notamment des initiatives coordonnées par le ministère de l'Intérieur⁶⁰ telles que le renforcement de l'échange d'informations, la mise en place d'un point de contact pour les familles ou encore de l'organisation de la transmission d'informations au niveau local.
- Les propositions socioculturelles qui regroupent les mesures visant à empêcher le développement du radicalisme religieux. Il s'agit de proposi-



61 <http://www.didier-reynders.be/2013/04/17/depart-de-jeunes-belges-en-syrie-toutes-les-formations-politiques-vont-devoir-avancer-dans-un-debat-sur-les-valeurs/>

62 <http://www.lesoir.be/229370/article/actualite/belgique/2013-04-21/jeunes-belges-en-syrie-mr-propose-des-conseils-locaux>

63 <http://fdj.be/spip.php?article7996#.Uzfy86Hg40>

64 <http://www.lesoir.be/262169/article/actualite/belgique/2013-06-14/jeunes-anversoises-partis-combattre-en-syrie-radies-des-registres-population>

65 <http://www.lesoir.be/223414/article/actualite/belgique/2013-04-11/syrie-hans-bonte-propose-confisquer-cartes-d-identite-des-jeunes-recrues-belges>

66 <http://www.didierreyn-ders.be/2013/04/15/jeunes-en-syrie-pour-une-sanction-penale-a-legard-de-ceux-qui-vont-participer-a-des-actions-militaires-dans-des-pays-tiers/>

67 <http://www.joellemil-quet.be/2013/04/un-ar-r%C3%AAt%C3%A9-royal-em-p%C3%A9chant-les-d%C3%A9parts-pour-combattre-en-syrie-figure-parmi-les-propositions-compl%C3%A9mentaires-%C3%A0-discuter-au-kern/>

68 <http://www.lesoir.be/410635/article/actualite/fil-info/fil-info-belgique/2014-01-24/belges-en-syrie-des-filieres-ont-ete-demantelees-selon-milquet>

69 <http://www.lesoir.be/247952/article/actualite/belgique/2013-05-23/jeunes-belges-en-syrie-accord-entre-belgique-et-turquie-video>

tions telles que la mise en place d'un parcours obligatoire d'intégration ou de l'encadrement des imams⁶¹, la création de conseils locaux du dialogue interculturel et de la citoyenneté⁶², la mise en place de séance d'information et de prévention dans les écoles⁶³, etc.

➤ Les sanctions économiques qui regroupent les mesures à portée économique visant à empêcher le départ des Belges en Syrie. Il s'agit de propositions telles que la suppression du droit aux allocations sociales pour les personnes parties combattre⁶⁴ ou la confiscation de la carte d'identité des jeunes soupçonnés de vouloir rejoindre le front syrien⁶⁵.

➤ Les propositions sécuritaires qui regroupent les mesures visant à empêcher physiquement les ressortissants belges désirant partir en Syrie ou à les sanctionner à leur retour en Belgique. Ce sont également les mesures qui visent à réprimer ceux qui incitent, favorisent et organisent le départ des Belges en Syrie. Il s'agit de propositions telles que la sanction pénale des individus ayant participé à des actions militaires à l'étranger^{66,67}, le démantèlement des filières de recrutement pour le combat en Syrie et la répression des personnes qui les animent⁶⁸, ou encore le renforcement de la collaboration diplomatique et sécuritaire avec la Turquie⁶⁹.

Pour procéder à l'évaluation de ces différentes politiques à l'aide du modèle d'altruisme familial décrit au chapitre précédent, c'est-à-dire estimer le plus précisément possible leurs effets et leur impact

sur la mobilisation, nous les avons regroupées en quatre grandes catégories propositionnelles.

Cette classification doit permettre, d'une part, un examen pertinent des différentes mesures proposées et/ou mises en œuvre et, d'autre part, la formulation d'une grille d'analyse spécifique et d'un certain nombre de considérations utiles pour l'élaboration d'une politique visant à endiguer la mobilisation des Belges en Syrie ou sur le territoire national. Les catégories sont les suivantes⁷⁰ :

- Les mesures administratives et répressives à caractère individuel visant la suppression du droit aux allocations sociales.
- La sanction pénale des personnes partis combattre en Syrie.
- Le démantèlement et l'arrestation de groupes/personnes incitant à, favorisant et organisant la mobilisation des Belges en Syrie.
- Les mesures sécuritaires à caractère réglementaire visant à imperméabiliser les frontières entre la Belgique et la Syrie.

A ce stade, il nous faut préciser la méthode utilisée pour évaluer les conséquences d'une mesure politique. Comme cela fut déjà mentionné plus tôt, notre évaluation des politiques publiques est purement qualitative et ne permet donc pas de donner une estimation chiffrée et quantitative de leurs effets. De plus, elle se fonde sur une estimation subjective – bien que justifiée – des différents effets présentés précédemment (économique, idéologique et sécuritaire). Il s'agit dès lors,

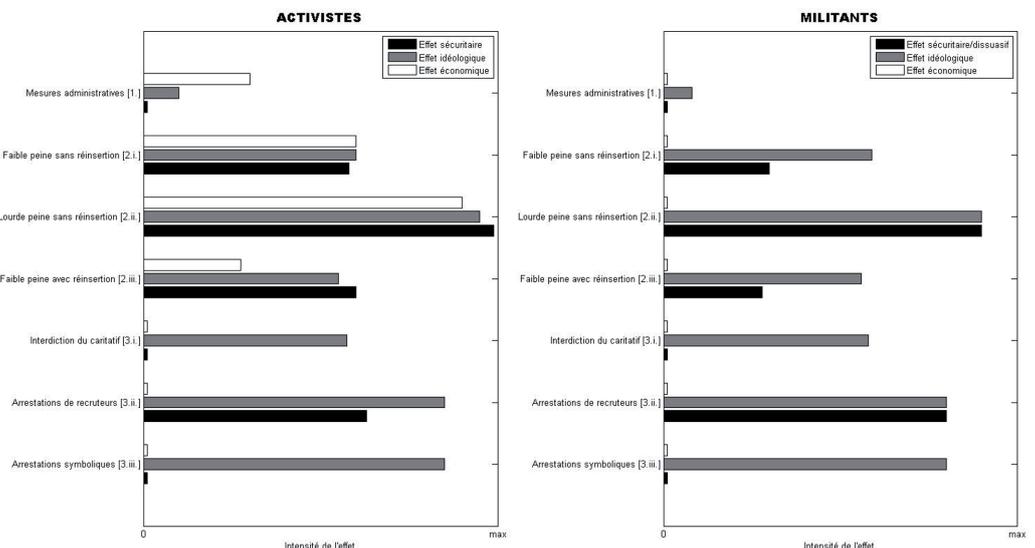


Figure 14 : Résumé des hypothèses quant aux effets des mesures.



70 Nous avons néanmoins fait abstraction des propositions institutionnelles et socioculturelles. Ces dernières qui visent à lutter contre le processus de radicalisation idéologique et religieuse s'inscrivent à l'extérieur du périmètre du modèle. Cf. tableau 4.

71 Sans pour autant pouvoir supposer la forme que prendra cet engagement.

pour chacune des mesures étudiées, de formuler des hypothèses quant aux conséquences économiques, idéologiques et sécuritaires sur les agents individuels et d'en déduire, grâce au modèle, un résultat agrégé sur le niveau de mobilisation des militants et des activistes.

En outre, afin de rendre l'analyse la plus complète possible, nous étudions séparément les conséquences qu'une mesure peut avoir sur les activistes (à savoir ceux qui se sont effectivement rendus en Syrie) d'une part, et sur les militants d'autre part (c'est-à-dire ceux qui, bien que sensibles à la cause défendue par les combattants, demeurent en Belgique). Ainsi, les représentations graphiques qui suivent distinguent entre le niveau de mobilisation des activistes et des militants. En ce qui concerne les activistes, le niveau de mobilisation mis en évidence traduit la propension de ces derniers à poursuivre leur engagement une fois de retour sur le territoire national⁷¹. Quant aux militants, leur niveau de mobilisation se réfère plutôt à la probabilité qu'ils rejoignent la Syrie afin de participer aux combats.

Cette précision permet dès lors d'inclure dans l'analyse la question des départs ainsi que celle des retours, et d'évaluer les effets qu'une politique publique peut avoir sur ces deux problématiques relativement distinctes.

2.2.1 LES MESURES ADMINISTRATIVES ET RÉPRESSIVES À CARACTÈRE INDIVIDUEL VISANT LA SUPPRESSION DU DROIT AUX ALLOCATIONS SOCIALES.

Les propositions de ce type ont émergé dans le débat public dès le mois de juin 2013. Elles furent principalement formulées par des mandataires locaux au Nord du pays (en particulier à Anvers, Vilvoorde et Malines) qui proposèrent de supprimer le droit aux allocations sociales des personnes parties combattre en Syrie. Le moyen légal utilisé pour supprimer ce droit est la radiation administrative. Dès lors qu'une personne ne réside plus effectivement à l'endroit où elle est enregistrée, elle peut être radiée du registre de la population sur décision du collège communal. Les autorités communales d'Anvers et de Vilvoorde auraient radié, au mois d'août 2013, une trentaine de personnes bénéficiaires d'allocations sociales soupçonnées de participer aux combats en Syrie aux côtés des brigades djihadistes. L'objectif poursuivi par ce type de mesures est double : d'une part, il est punitif

puisqu'il s'agit de frapper les combattants belges au portefeuille en les empêchant de financer leur engagement avec de l'argent public, et d'autre part, il est préventif puisqu'il vise à dissuader les personnes candidates au départ en renforçant les coûts d'opportunité de leur mobilisation.

Quelle est l'efficacité de ce type de mesure? De manière générale, on peut supposer que ce type de mesures aura relativement peu d'impact sur la mobilisation. Au regard de notre modèle, les personnes les plus susceptibles de s'engager dans des processus de violence politique sont celles dont l'importance relative des revenus par rapport au revenu familial est la plus faible. Une mesure dont l'objectif serait de réduire à néant leur revenu n'aurait donc, en principe, qu'un impact très négligeable sur leur propension à se mobiliser. Formellement, on peut postuler que l'effet économique de la mesure sera important puisqu'en supprimant un droit aux allocations sociales, les autorités communales privent l'individu de tout revenu. Toutefois, pour prendre une plus juste mesure des effets de cette proposition, il convient de distinguer les personnes selon qu'elles sont déjà en Syrie ou simplement candidates au départ. Pour ces dernières, l'impact de la radiation administrative sur leur mobilisation est très faible voire quasiment nul. Par contre, pour les personnes engagées effectivement sur le front syrien, la conséquence de ce type de mesures sera de réduire fortement leurs opportunités économiques dans la sphère légale. Ce qui a priori ne les incitera pas à quitter le champ de la violence politique. En outre, l'effet sécuritaire de la radiation administrative sur la mobilisation sera probablement nul puisqu'il ne s'agit pas d'une mesure impactant la faisabilité de l'action. Ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de la mesure. Quant à l'effet idéologique, il sera a priori relativement négligeable.

72 Au centre de chaque graphique se trouve un cercle dont la taille retranscrit le niveau de mobilisation moyen des individus concernés (activistes ou militants) et dont la couleur représente la moyenne de leur niveau d'adhésion idéologique. La comparaison entre l'état initial de ce cercle et son état suite à la mise en place de la mesure étudiée permet donc de visualiser directement si celle-ci a fait augmenter (ou diminuer) le niveau de mobilisation (taille) et/ou le niveau d'adhésion idéologique (couleur) des activistes ou des militants (selon le graphique observé). Notons enfin que les populations d'activistes et de militants présentés dans ces graphiques ont été générées de façon aléatoire et ne correspondent donc pas à une réalité empirique préalablement mesurée.

73 <http://www.didierreyn- ders.be/2013/04/15/jeunes-en-syrie-pour-une-sanction-penale-a- legard-de-ceux-qui-vont- participer-a-des-actions- militaires-dans-des-pays- tiers/>

74 <http://tinyurl.com/qf2vbqj>

75 <http://www.lefi- garo.fr/flash-ac- tu/2013/01/04/97001- 20130104FILWWW00270- syrie-rappel-a-l-ordre- des-australien.php>

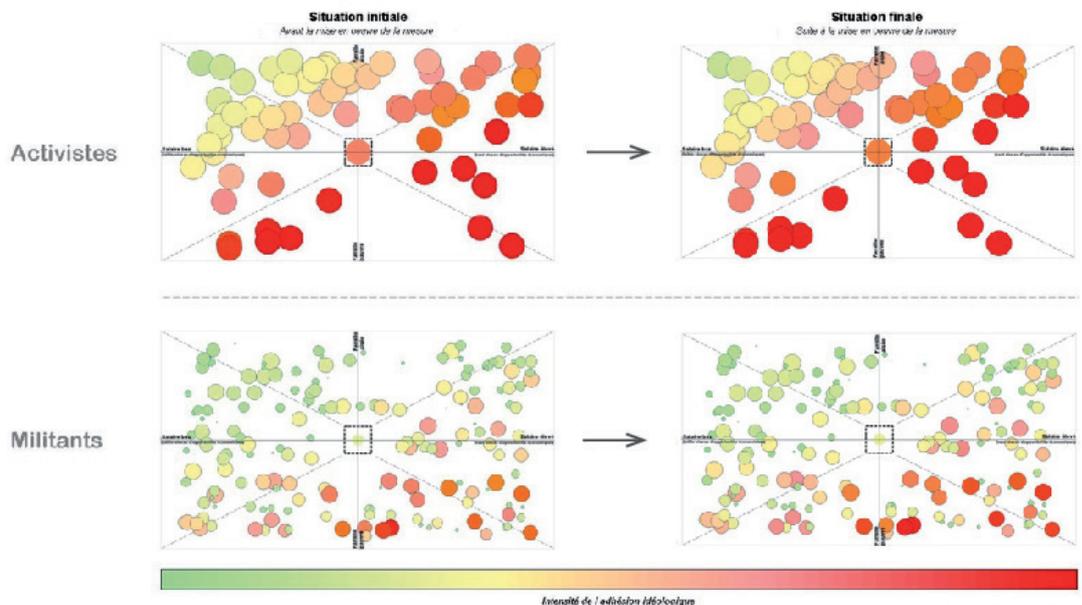


Figure 15 : conséquences théoriques de la mesure 1

La figure ci-dessus⁷² illustre le raisonnement qui précède. Compte tenu de ses effets économique, idéologique et sécuritaire supposés, il semble probable que ce type de mesure n'affectera pas sensiblement le niveau de mobilisation des activistes et des militants. On notera une potentielle dégradation du niveau d'opportunités économiques des activistes dans la sphère légale (les cercles glissent légèrement vers la gauche sur l'axe des revenus).

2.2.2 LA SANCTION PÉNALE DES PERSONNES PARTIES COMBATTRE EN SYRIE.

Cette proposition a émergé en avril 2013 à l'initiative de Didier Reynders, Ministre des Affaires étrangères⁷³. Elle a par la suite été reprise par Joëlle Milquet, Ministre de l'Intérieur et versée aux travaux de la Task-Force Syrie. Cette mesure consiste à la prise d'un arrêté royal pour sanctionner pénalement ceux qui vont participer à des actions militaires dans des pays tiers. La loi qu'il s'agit d'actionner date du 1er août 1979 et concerne les services dans une armée ou une troupe étrangère se trouvant sur le territoire d'un État étranger⁷⁴. Le texte prévoit dans son article 3 que « l'engagement, le départ ou le transit de personnes en vue de servir dans une armée ou une troupe étrangère se trouvant sur le territoire d'un État étranger sera puni, dans les cas prévus par arrêté royal motivé et délibéré en Conseil des Ministres, d'un emprisonnement de trois mois à

deux ans ». Pour que cette loi puisse être appliquée, elle requiert la prise d'un arrêté royal qui à ce jour n'existe pas. L'objectif poursuivi par les partisans de cette mesure est double : il s'agit de dissuader les candidats au départ en Syrie et de sanctionner les ressortissants belges à leur retour d'une peine qui peut aller, en Belgique, jusqu'à deux ans de prison. La sanction pénale des ressortissants participant à une action militaire à l'étranger est une mesure-phare prise par certains pays pour endiguer le départ de leurs ressortissants sur le front syrien. En vertu d'une loi pénale de 1978, l'Australie interdit de se rendre dans un pays étranger avec l'intention de s'engager dans des hostilités. La peine encourue pouvant aller jusqu'à vingt ans de prison⁷⁵.

Quelle est l'efficacité de ce type de mesure sur la mobilisation ? L'effet sécuritaire de cette proposition sera probablement élevé. Il s'agit du premier objet de la mesure. L'individu ayant participé à une action militaire en Syrie risque dans l'hypothèse d'une application de cette proposition de se retrouver en prison et fiché. Il verrait par conséquent son champ d'action fortement réduit du fait de son emprisonnement mais surtout de son fichage. Par ailleurs, cette mesure est susceptible d'avoir un impact idéologique important. En effet, ce type de mesure pourrait renforcer le sentiment de défiance et d'injustice à l'origine de la mobilisation. Cette forme particulière de répression confirmerait en quelque sorte les présupposés idéologiques des militants.

L'effet idéologique serait dès lors proportionnel à la dureté de la peine encourue : plus elle sera importante, plus il s'accroîtra. Sur le plan idéologique, la sanction pénale des Belges partis combattre en Syrie aura, tant dans ses dimensions dissuasive que pénale, un effet vraisemblablement plus important que la suppression du droit aux allocations sociales. En outre, cette proposition aura tendance à réduire les opportunités économiques dans la sphère légale pour les personnes emprisonnées à leur retour. En effet, la condamnation et l'incarcération d'un individu réduit substantiellement ses chances de retrouver un emploi conforme à ses attentes. La condamnation pour « participation aux activités de groupes terroristes » aura des conséquences encore plus négatives sur les opportunités économiques du condamné.

Autrement dit, toutes choses étant égales par ailleurs, on peut supposer qu'une sanction pénale maximisera son effet sécuritaire en renforçant substantiellement la peine encourue pour les personnes participant à une action militaire à l'étranger. C'est l'option privilégiée par le législateur australien.

Par ailleurs, l'effet économique d'une telle mesure pourrait être atténué par la mise en place d'un programme proactif de réinsertion professionnelle ou de toute autre initiative susceptible d'augmenter les opportunités économiques de l'individu lorsqu'il sortira de prison. Afin de visualiser plus précisément les conséquences de ce type de propositions, imaginons trois situations où la pondération des effets sécuritaire et économique diffère.

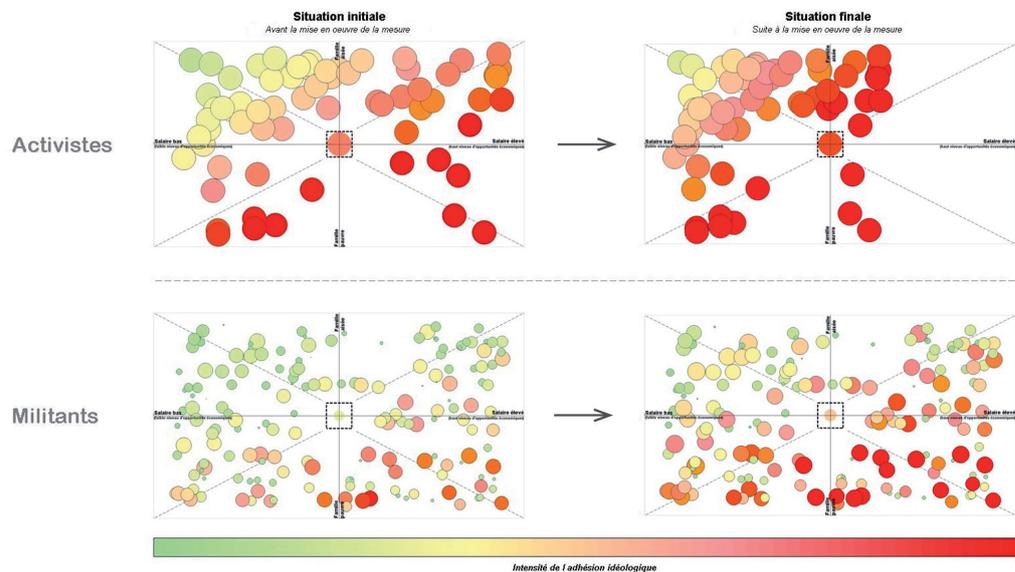


Figure 16: conséquences théoriques de la mesure 2. i.

De manière générale, il semble logique de supposer que sanctionner d'une peine de prison les personnes parties combattre en Syrie serait plus efficace que la suppression de leur droit aux allocations sociales. Toutefois, l'impact réel de cette sanction dépendra de l'effet relatif des différents facteurs (idéologique, économique et sécuritaire). En effet, pour être déterminant, l'effet sécuritaire de la sanction doit être supérieur aux effets cumulés de ses conséquences économique et idéologique. Autrement dit, afin de s'assurer qu'une telle mesure diminue effectivement la mobilisation, il conviendra soit de maximiser son impact sécuritaire, soit de minimiser ses conséquences économiques.

I. SITUATION 1 : UNE FAIBLE PEINE D'ENFERMEMENT SANS AUCUN PROGRAMME DE RÉINSERTION ÉCONOMIQUE.

Dans la mesure où l'aspect sécuritaire de la sanction serait trop faible pour contrebalancer ses conséquences économique et idéologique, on peut supposer qu'elle puisse mener à une augmentation de l'activisme. Le graphique des activistes, tout d'abord, illustre clairement l'inefficacité potentielle d'une telle politique : l'emprisonnement des activistes à leur retour de Syrie s'y traduit par une perte conséquente de leurs opportunités économiques dans la sphère légale ainsi qu'une augmentation de leur adhésion idéologique. Leur propension

76 Sur le graphique cet aspect peut très clairement être visualisé par la perte du niveau d'opportunités économiques des activistes dans la sphère légale.

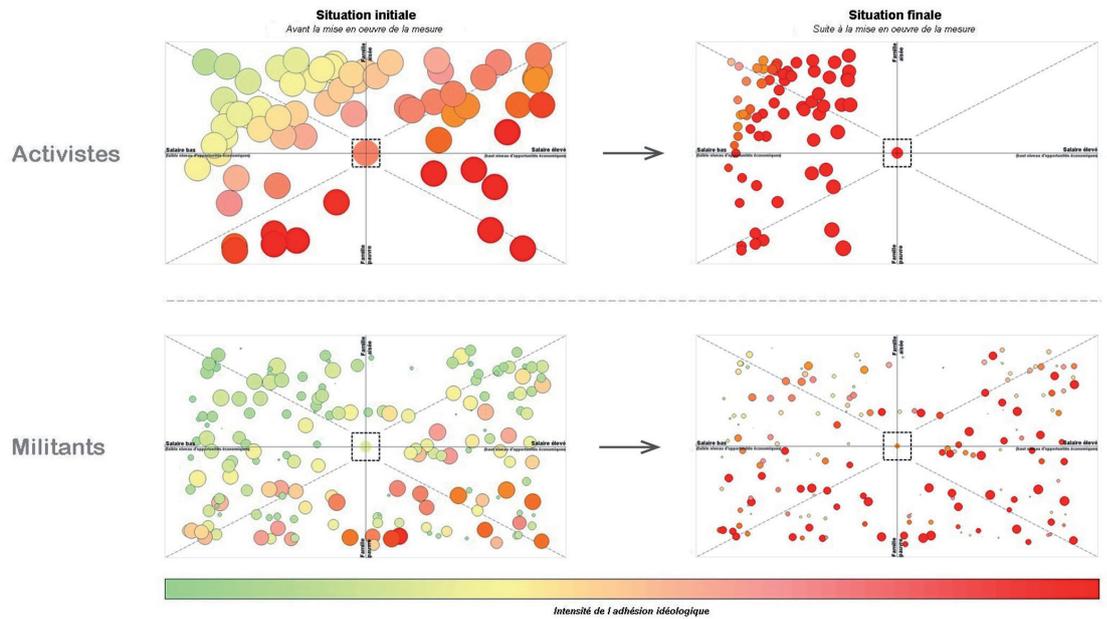


Figure 17: conséquences théoriques de la mesure 2.ii.

à poursuivre l'activisme une fois de retour en Belgique se trouverait dès lors inaltéré.

Concernant les militants, une telle sanction n'aurait a priori aucun effet sur leurs opportunités économiques. Elle pourrait néanmoins avoir tendance à augmenter l'intensité de leurs convictions idéologiques sans pour autant constituer un élément dissuasif quant à un éventuel départ en Syrie (en raison de la faiblesse de la peine encourue). Il se pourrait ainsi qu'elle augmente le niveau de mobilisation des militants et donc leur propension à rejoindre le conflit syrien.

II. SITUATION 2 : UNE FORTE PEINE D'ENFERMEMENT SANS AUCUN PROGRAMME DE RÉINSERTION ÉCONOMIQUE.

Dans le cas où une lourde peine de prison serait envisagée, on peut supposer que l'effet sécuritaire d'une telle mesure outrepasserait ses effets économique et idéologique. A priori, cela réduirait sensiblement les possibilités d'action des activistes et dissuaderait sans doute les militants de s'en aller vers la Syrie. Néanmoins, on peut supposer qu'autant les activistes que les militants verraient leur niveau d'adhésion idéologique augmenter sensiblement. Ce type de sanctions pourrait donc potentiellement conduire à une situation où le gouvernement devrait faire face à des militants, certes temporairement inactifs, mais fortement idéologisés. Un tel cas de figure serait sans nul doute enclin à favoriser une plus grande mobilisation à

l'avenir. D'autant plus que la réinsertion sociale des activistes incarcérés se révélera beaucoup plus problématique à la suite d'une lourde peine⁷⁶.

Ainsi, bien que la conséquence à court terme d'une telle mesure soit, selon toute vraisemblance, de diminuer l'activisme violent, il convient de s'interroger sur les effets potentiellement contreproductifs qu'elle pourrait avoir sur le plus long terme.

III. SITUATION 3 : UNE FAIBLE PEINE D'ENFERMEMENT ASSORTIE D'UN PROGRAMME DE RÉINSERTION ÉCONOMIQUE TRÈS PROACTIF.

On peut supposer que le fait d'assortir la peine encourue d'un programme efficace de réinsertion économique aura vocation à réduire la mobilisation des activistes dans la mesure où cela atténuerait les conséquences économiques indésirables d'une telle initiative sans pour autant altérer son volet sécuritaire. Toutefois, pour ce qui concerne les militants, un tel aménagement n'aura a priori que peu d'effet sur leur propension à s'engager dans l'activisme. Il se pourrait même qu'il augmente leur propension à se mobiliser en altérant l'effet dissuasif de la mesure sans véritablement atténuer son impact idéologique.

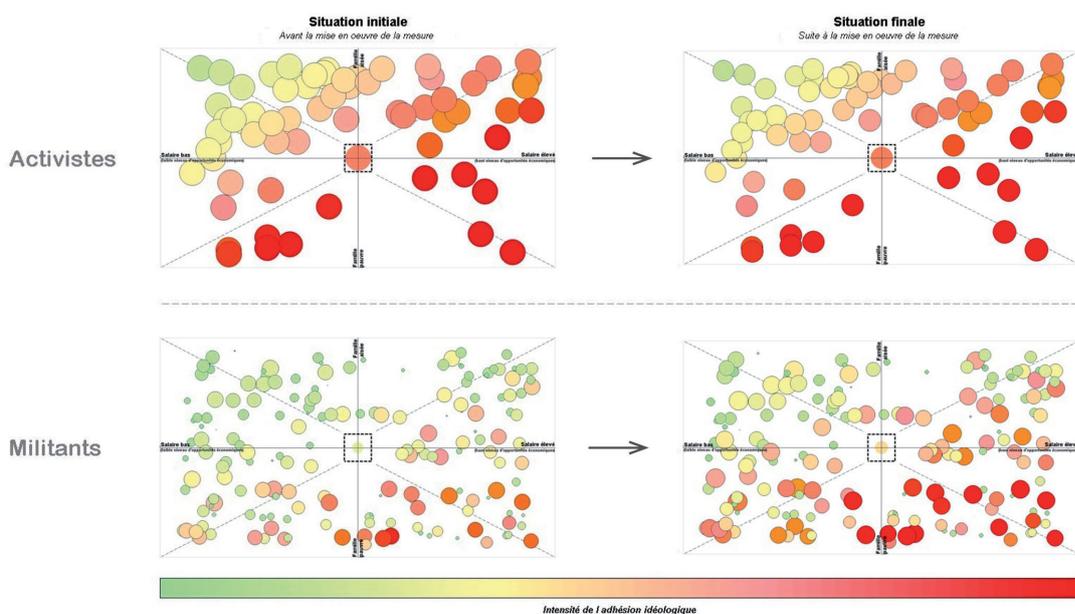


Figure 18: conséquences théoriques de la mesure 2.iii.

2.2.3 LE DÉMANTÈLEMENT ET L'ARRÊSTATION DE GROUPES/ PERSONNES INCITANT, FAVORISANT ET ORGANISANT LA MOBILISATION DES BELGES EN SYRIE.

Dans le développement de la problématique des Belges partis combattre en Syrie, l'opportunité d'une répression des filières de recrutement fait rapidement consensus parmi les acteurs du dossier. Tous s'accordent pour affirmer la nécessité du démantèlement des groupes et l'arrestation des personnes organisant la mobilisation des Belges a fortiori lorsqu'il s'agit de l'embrigadement des mineurs d'âge. Joëlle Milquet et Annemie Turtelboom, respectivement Ministres de l'Intérieur et de la Justice, ont néanmoins été accusées au mois d'avril 2013 de faire preuve d'attentisme dans la mise en œuvre d'une véritable politique répressive à l'égard de ces filières et des individus qui les animent⁷⁷. Quelques mois plus tard, les annonces médiatiques de perquisitions et d'arrestation dans le cadre des enquêtes sur les filières de recrutement pour la Syrie commenceront à se succéder à intervalles réguliers. Jusqu'au moment d'écrire ces lignes, les annonces d'arrestation se multiplient.

Nous avons regroupé dans cette catégorie des initiatives et des propositions significatives ayant trait au démantèlement de groupes et à l'arrestation de personnes incitant, favorisant et organisant le départ de Belges en Syrie. Bien qu'elles visent le même objectif répressif, ces propositions sont relativement différentes les unes des autres. Avant

d'aborder plus spécifiquement les différentes déclinaisons de cette proposition, arrêtons-nous sur ses effets a priori. L'effet économique de ce type de mesures est nul. Elles n'ont aucune implication sur les opportunités économiques des candidats au départ. Ici, les facteurs pertinents sont donc les effets sécuritaire et idéologique. L'efficacité de ce type de mesures dépend en définitive de l'effet relatif de ces deux facteurs. De manière générale, on peut dire que si l'effet idéologique est supérieur à l'effet sécuritaire, l'impact sera d'augmenter la mobilisation. À l'inverse, si l'effet sécuritaire est supérieur à l'effet idéologique, la mobilisation faiblira toutes choses égales par ailleurs.

L'examen des déclinaisons de cette proposition permet de mettre en lumière des configurations différentes où l'importance relative des effets idéologique et sécuritaire varie sensiblement. Nous nous sommes limités à l'analyse de trois configurations distinctes :

- l'interdiction des initiatives caritatives soupçonnées de servir de couverture au recrutement.
- l'arrestation d'individus déterminants dans les filières de recrutement.
- l'arrestation de figures symboliques et médiatiques non-déterminantes sur le plan organisationnel.

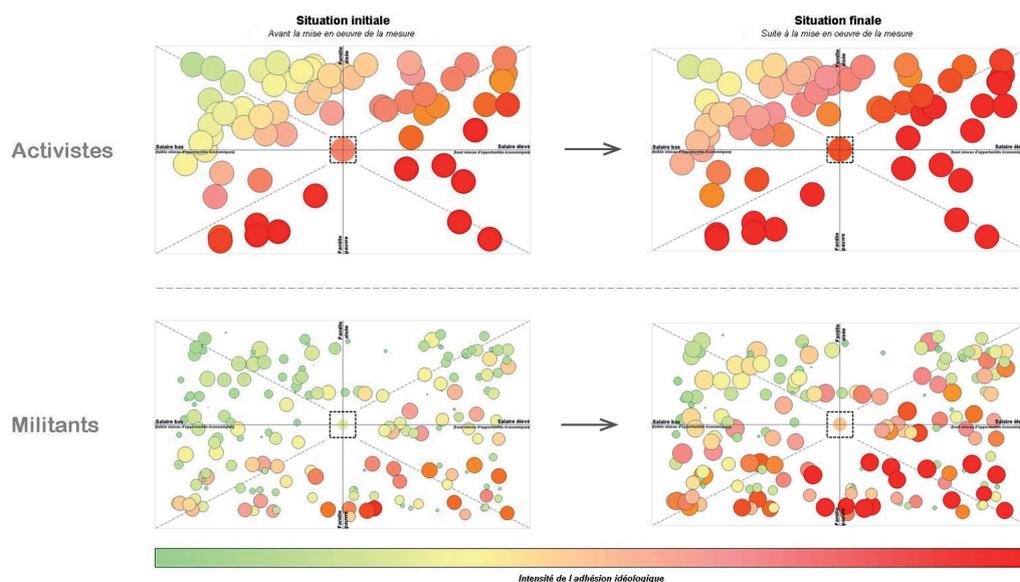


Figure 19: conséquences théoriques de la mesure 3.i.

I. L'INTERDICTION D'INITIATIVES CARITATIVES : L'EXEMPLE DE LA DISTRIBUTION DE REPAS AUX SANS-ABRIS PAR L'ASSOCIATION « RESTO DU TAWHID ».

À la mi-avril 2013, le bourgmestre de la commune de Schaerbeek, Bernard Clerfayt, annonce l'interdiction de la distribution de repas aux sans-abris par l'association « Resto du Tawhid ». Ce groupe dirigé par Jean-Louis Denis est accusé par la commune d'inciter les jeunes à partir combattre en Syrie à l'occasion de ses distributions de repas⁷⁸. Le 9 décembre 2013, Jean-Louis Denis est arrêté par la police pour avoir incité des jeunes à partir combattre en Syrie « que ce soit sous le couvert des activités du Resto du Tawhid ou en dehors ».

Quels sont les objectifs poursuivis par cette mesure ? Il s'agit de prévenir le départ de jeunes Belges en Syrie mais aussi d'envoyer un signal fort aux groupes et individus qui, sous couvert d'activités caritatives, organisent la mobilisation sur le front syrien. Ce type d'interdiction augmente les coûts de toute initiative dont l'objet serait le recrutement de combattants pour la Syrie. Dans le même temps elle renforce l'intensité idéologique des sympathisants et des candidats au départ. L'effet symbolique de cette interdiction, en partie recherché, semble important. Elle renforce le sentiment de défiance et d'injustice à l'origine de l'adhésion idéologique des militants. L'effet idéologique de l'interdiction du Resto du Tawhid sera donc supposément fort. Notons que, cette interdiction n'aura vraisemblablement aucun effet économique sur les militants. Quant à l'effet sécuritaire, on peut supposer que l'interdiction de ce

type d'initiative aura un impact plutôt négligeable voir nul sur l'efficacité de la mobilisation. Ainsi, on peut s'attendre à ce que l'interdiction de cette distribution de repas aux sans-abris ne diminue pas l'engagement des militants. Bien au contraire, elle aurait a priori tendance à pousser la mobilisation globale à la hausse en boostant l'ancrage idéologique des sympathisants sans impacter réellement leurs capacités organisationnelles dans la mesure où ces initiatives caritatives ne semblent pas être un passage obligé pour qui voudrait partir combattre en Syrie. Le « boost idéologique » que cette mesure risque de provoquer est a priori bien supérieur à l'espérance de gains sécuritaires. Plus de personnes seront renforcés dans leur ancrage idéologique, plus de personnes seront dès lors volontaires au départ sans que cette mesure n'entrave réellement leur capacité à partir. En définitive, augmenter l'envie de partir sans véritablement réduire la capacité de partir c'est certainement pousser la mobilisation à la hausse.

II. ARRESTATION DES INDIVIDUS ACTIFS DANS LE RECRUTEMENT DE BELGES POUR ALLER COMBATTRE EN SYRIE.

Pour mesurer l'efficacité de l'arrestation d'individus impliqués dans des filières de recrutement, il faut distinguer les situations en fonction de l'importance effective de l'individu dans l'organisation. À ce titre, l'information joue à l'évidence un rôle fondamental : l'arrestation de l'individu *x* est-elle véritablement susceptible de déstabiliser durablement l'organisation ? Si, en aval de l'action, l'information est erronée (dans le cas, par exemple, où on supposerait à tort que l'individu interpellé joue une fonction critique

79 www.nieuwsblad.be/article/detail.aspx?articleid=D-MF20130310_00499141

80 Fouad Belkacem a été poursuivi et condamné, en juin 2013, à 18 mois de prison et 550 € d'amende pour incitation à la haine. (www.rtb.be/info/societe/detail_fouad-belkacem-condamne-a-18-mois-de-prison-pour-incitation-a-la-haine?id=8011952)

dans l'organisation du recrutement), cette arrestation risque d'accroître la mobilisation dans la mesure où son effet idéologique sera supérieur à son effet sécuritaire. À l'inverse, si la personne appréhendée joue effectivement une fonction déterminante dans le dispositif de recrutement, l'effet sécuritaire sera sans doute supérieur à l'effet idéologique ce qui se manifestera par une baisse de la mobilisation, et ce, malgré l'intensification de l'adhésion idéologique chez les militants.

communes de Vilvoorde et d'Anvers (« fiefs » de Sharia For Belgium). La plupart des personnes actives dans l'organisation se seraient d'ailleurs rendues en Syrie pour combattre⁷⁹.

Le cas de Fouad Belkacem pourrait illustrer une situation où le caractère emblématique, médiatique et politique d'une personnalité dépasse largement son importance organisationnelle. La tentation politique et judiciaire qui consiste à vouloir, sous la pression de l'opinion publique,

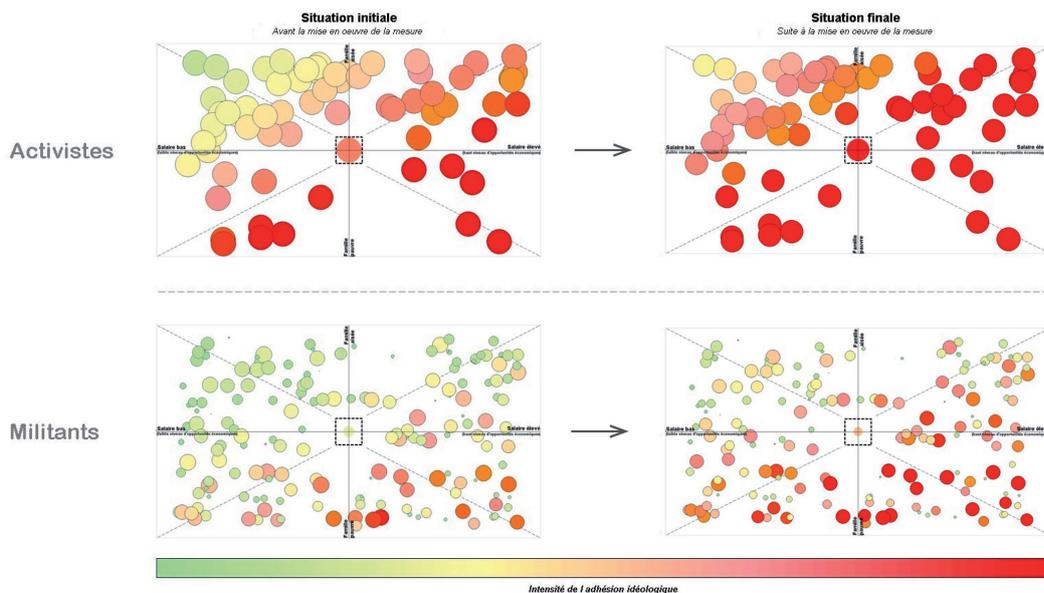


Figure 20: conséquences théoriques de la mesure 3.ii.

III. ARRESTATION DES FIGURES SYMBOLIQUES : L'EXEMPLE DE FOUAD BELKACEM, PORTE-PAROLE DE SHARIA FOR BELGIUM.

Fouad Belkacem, porte-parole de l'organisation Sharia For Belgium, est devenu en l'espace de quelques jours, au mois de juin 2012, une figure emblématique et un problème politique. Des associations, des responsables politiques et institutionnels se sont largement exprimés pour affirmer que des actions devaient être entreprises à son encontre et contre son organisation. Il est arrêté et condamné à six mois de prison en novembre 2012 pour incitation à la haine, à la violence et à la discrimination. L'organisation Sharia For Belgium a fait le choix de la dissolution quelques semaines après l'arrestation de son porte-parole. Toutefois, il semblerait que ses membres ont malgré tout poursuivi leurs activités notamment dans la cadre de l'incitation et de l'organisation du départ de Belges en Syrie. On estimait à l'époque à plus de quatre-vingt le nombre de Belges partis combattre en Syrie. Parmi ceux-là, près de la moitié provenaient des

« faire un exemple », « envoyer un signal fort » ou à tout le moins « sanctionner la provocation » d'un personnage emblématique – mais insignifiant sur le plan organisationnel – peut avoir des effets indésirables sur l'adhésion idéologique des sympathisants. L'arrestation⁸⁰ très médiatisée de Fouad Belkacem a peut-être renforcé l'intensité idéologique de ses partisans et les rangs de ses sympathisants sans abîmer les capacités opérationnelles de l'organisation. L'engagement massif des membres de Sharia For Belgium sur le front syrien peut dès lors être interprété comme un indice de l'inefficacité potentielle de ce type d'action prise de manière isolée. Toutefois, et de manière plus générale, l'option qui consiste à procéder à l'arrestation d'une figure symbolique doit également être estimée au regard de sa non-arrestation. Cette équation ne pourra être résolue qu'avec le concours d'une information précise sur la fonction réelle de l'individu dans l'organisation du recrutement. En définitive, on peut considérer que procéder à l'arrestation d'un « homme de paille » qui n'assume qu'une fonction symbolique au sein dans le recrutement serait

81 “The current mobilization is more significant than every other instance of foreign fighter mobilisation since the Afghanistan war in the 1980s. Although conflicts like Iraq, Somalia and Afghanistan went on for (much) longer, none of those conflicts mobilised as many foreigners. Even the anti-Soviet jihad in the 1980s didn’t attract as many foreigners as Syria in the same period of time. Indeed, for a number of smaller countries – Denmark and Belgium, for example – the number of residents that have gone to fight in Syria may already exceed the combined totals for all previous conflicts” dans icsr.info/2013/12/icsr-insight-11000-foreign-fighters-syria-steep-rise-among-western-europeans/

82 <http://www.milquet.belgium.be/fr/poursuite-et-finalisation-de-la-mission-en-turquie-de-la-ministre-de-l%E2%80%99int%C3%A9rieur-jo%C3%ABle-milquet>

83 <http://www.didierreyn-ders.be/2013/04/15/jeunes-en-syrie-pour-une-sanction-penale-a-legard-de-ceux-qui-vont-participer-a-des-actions-militaires-dans-des-pays-tiers/>

84 Ibidem

85 <http://www.dhnet.be/actu/faits/les-djihadistes-belges-se-presentent-avant-avril-52e2bd723570d-7514c292a35>

susceptible d’augmenter l’envie de partir parmi les militants et les activistes sans véritablement compromettre leur capacité à partir.

relativement tôt par les acteurs du dossier. Une série de propositions ont ainsi été avancées pour endiguer, d’une manière ou d’une autre, la mobilisation en

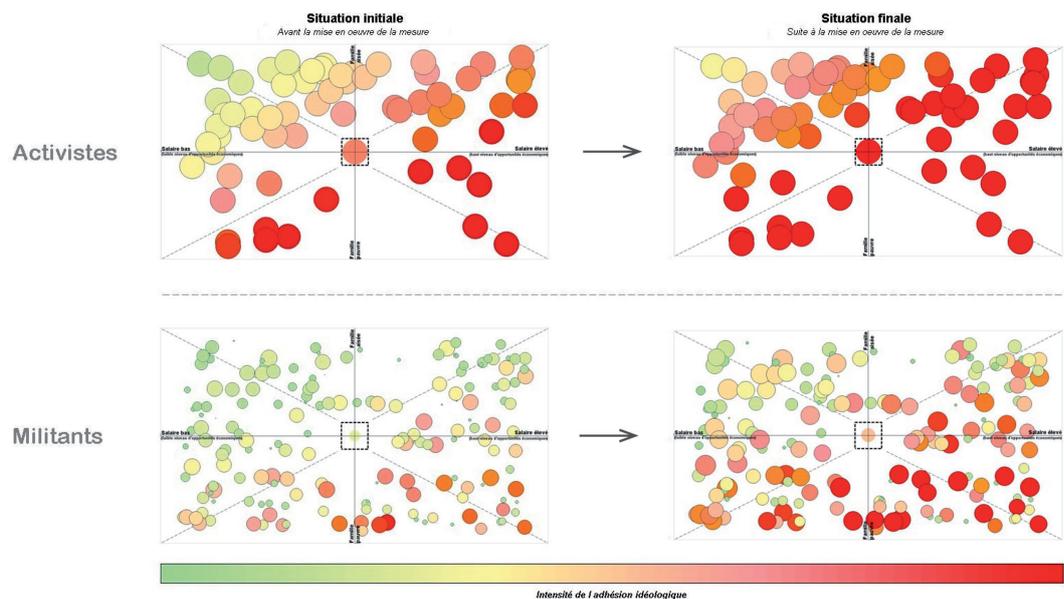


Figure 21 : conséquences théoriques de la mesure 3.iii.

Graphiquement, la conséquence de ce type de mesure (où l’impact idéologique l’emporte clairement sur l’effet sécuritaire) apparaît dans l’augmentation du niveau de mobilisation moyen chez les militants, ainsi que dans l’intensification du niveau d’adhésion idéologique chez les activistes et les militants. En d’autres termes, ce type de mesure risque d’accentuer non seulement la conviction des activistes ayant décidé de rejoindre le front syrien, mais également la propension des militants de s’engager à leur tour dans cette voie.

2.2.4 MESURES SÉCURITAIRES À CARACTÈRE RÉGLEMENTAIRE VISANT À IMPERMÉABILISER LES FRONTIÈRES ENTRE LA BELGIQUE ET LA SYRIE

Le nombre de Belges partis combattre en Syrie depuis deux ans et demi est d’ores et déjà supérieur à l’ensemble des effectifs cumulés partis combattre en Afghanistan, en Bosnie, en Somalie et en Irak dans les années 80, 90 et 2000⁸¹. Ce différentiel s’explique en partie par la grande accessibilité du territoire syrien. En effet, les frontières entre la Belgique et la Syrie sont particulièrement poreuses. Il est relativement facile pour quelqu’un désirant se rendre sur le front syrien de prendre l’avion vers la Turquie pour ensuite rejoindre, au sud, la frontière turco-syrienne (dont le tracé s’étend sur plus 800 km) et enfin pénétrer le territoire grâce aux contacts avec une brigade. Cette problématique a été identifiée

impermeabilisant les frontières entre la Belgique et la Syrie. Les propositions relevant de cette volonté ont pris plusieurs formes. Didier Reynders et Joëlle Milquet ont annoncé à plusieurs reprises, au mois d’avril et de mai 2013, un approfondissement des contacts diplomatiques et sécuritaires avec la Turquie visant à un meilleur partage de l’information⁸² et à « [...] empêcher leur passage [aux ressortissants belges] en Syrie, ou pour aider à en sortir ceux qui le souhaitent »⁸³. Par ailleurs, il faut noter que Didier Reynders s’est opposé à la mi-avril 2013 à la solution qui consisterait à imposer un visa pour voyager en Turquie : « [...] imposer un visa pour tout voyage vers la Turquie n’a pas de sens : combien de Belges à contrôler pour cette deuxième destination préférée de nos résidents ? »⁸⁴. Toutefois la mise en place hypothétique d’un nouveau système de visa côté turc⁸⁵ en avril 2014 pourrait rendre plus difficile l’accès au théâtre des opérations. Toujours dans cette volonté de réduire l’accès au territoire syrien pour les ressortissants belges, le bourgmestre de Vilvoorde, Hans Bonte a proposé de confisquer les cartes d’identité de ceux qui « veulent aller combattre en Syrie »⁸⁶. Cette mesure fut très vivement attaquée et rapidement écarté en raison de son caractère à la fois illégal et inopportun. Elle sort par ailleurs du cadre des mesures à caractère réglementaire abordées ici.

D’emblée, nous pouvons observer que ce type de mesures permet d’augmenter le « coût » matériel de

86 <http://www.lesoir.be/223414/article/actualite/belgique/2013-04-11/syrie-hans-bonte-propose-confisquer-cartes-d-identite-des-jeunes-recrues-belges>

87 Par exemple, le fait de se limiter à compter le nombre de départ de la Belgique sans comptabiliser les personnes parties d'autres pays (Pays-Bas, Allemagne...). Cela mènerait à surestimer l'efficacité de la mesure envisagée.

88 Enders et Sandler (1993)

la mobilisation sans pour autant renforcer les effets indésirables, en l'occurrence l'ancrage idéologique et la réduction des opportunités économiques, qui ont tendance à pousser la mobilisation à la hausse. Le caractère réglementaire de ces propositions permet une moindre stigmatisation et donc un moindre renforcement idéologique mais elles ont l'inconvénient de s'imposer à tout le monde. Ces mesures ont un coût pour la collectivité ce qui les rend difficiles à réaliser. Quand Didier Reynders s'oppose à l'imposition d'un visa pour la Turquie, il le fait parce qu'il juge cette proposition disproportionnée. En définitive, les mesures sécuritaires à caractère réglementaire présentent un potentiel d'efficacité sécuritaire, relativement peu d'effets indésirables mais elles impliquent un coût important pour la société.

Il convient néanmoins de mettre en évidence que les propositions qui visent à imperméabiliser les frontières entre la Belgique et la Syrie présentent des effets potentiels de substitution. Cette substitution peut se faire sur l'itinéraire vers la Syrie. En effet, si la Belgique adopte par exemple une réglementation qui rend plus difficile la sortie de son territoire, les candidats au départ se rendront en Turquie puis en Syrie depuis les Pays-Bas et l'Allemagne comme c'est déjà partiellement le cas aujourd'hui.

Ainsi, si demain l'accès au territoire syrien est rendu plus difficile, les candidats au départ pourraient se rabattre sur des stratégies alternatives qui, bien que moins efficaces (puisqu'par définition elles seraient des seconds choix) n'en demeureraient pas moins opérantes. La non-prise en compte de ces potentiels effets de substitution peut créer des faux succès⁸⁷.

En conclusion, les mesures sécuritaires réglementaires auront systématiquement pour effet de réduire la mobilisation. Toutefois, l'intensité de cette réduction variera en fonction de l'effet de substitution et demande par conséquent une analyse systémique pour être évaluée au plus près.

En guise d'exemple, il est intéressant de citer l'étude statistique de Walter Enders et Todd Sandler⁸⁸ sur l'efficacité des mesures sécuritaires destinées à empêcher les détournements d'avions aux États-Unis. À ce sujet, les auteurs y relèvent que ces mesures (incluant par exemple la mise en place de détecteurs de métaux dans les aéroports) ont certes fortement réduit le nombre de détournements dans les années 70', mais, suite à leur mise en place, les autres types d'attaques (kidnappings, assassinats politiques, etc.)

ont largement augmenté. Ce résultat témoigne de l'effet de substitution évoqué plus haut.

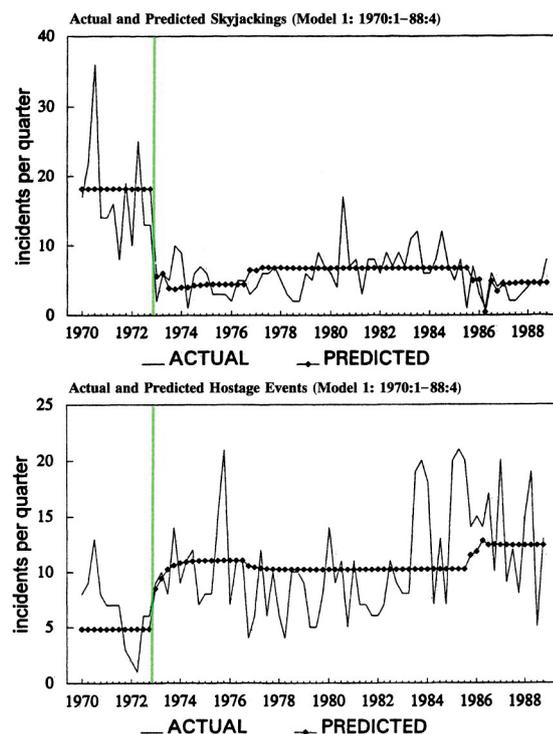


Figure 22 : Nombre de détournements d'avions et de prise d'otage classique suite à la mise en place des détecteurs de métaux dans les aéroports
Source : Enders et Sandler (1993)

Sur la figure 22, on peut ainsi observer que la mise en place des détecteurs de métaux en janvier 1973 (lignes verticales sur le graphique) a engendré une réduction sensible du nombre de détournements d'avion mais également une augmentation brutale du nombre de prises d'otage pour des motifs similaires à ceux qui, préalablement, justifiaient les détournements. Ceci s'explique par le fait que, les détecteurs de métaux ayant rendu les détournements trop difficiles à réaliser, les pirates de l'air se sont rabattus sur des modes moins efficaces et moins coûteux (prise d'otage classique) afin d'atteindre leurs objectifs. Il serait dès lors erroné d'évaluer l'efficacité de cette mesure en se focalisant exclusivement sur la réduction des détournements d'avions sans tenir compte de l'augmentation corollaire des prises d'otage, des assassinats politiques, ou encore des attaques d'ambassade.

2.3 VERS UNE POLITIQUE EFFICACE DE DÉMOBILISATION

Comme énoncé précédemment, entre avril et juillet 2013, les acteurs politiques multipliés les propositions sur la manière la plus efficace de



lutter contre la mobilisation des Belges partis combattre en Syrie. Nous avons utilisé notre modèle d'altruisme familial pour procéder à une évaluation des politiques et propositions les plus emblématiques via une anticipation théorique de leur impact sur le niveau de mobilisation des activistes et des militants. Il s'agit, dans cette dernière partie, de développer un certain nombre de précautions méthodologiques susceptibles d'éclairer la décision publique en esquissant une définition des caractéristiques que doit comporter une politique de démobilisation efficace.

Une politique de démobilisation devrait présenter les trois dimensions suivantes :

- anticiper et prévenir les effets contradictoires et ambigus d'une politique sécuritaire,
- tenir compte de la diversité des profils parmi les activistes dans la conception et le pilotage des politiques,
- et enfin, prendre en considération l'évolution de la conjoncture.

2.3.1 ANTICIPER ET PRÉVENIR LES EFFETS AMBIVALENTS D'UNE POLITIQUE SÉCURITAIRE

A chaque niveau de pouvoir, les décideurs publics doivent anticiper et prévenir les effets ambivalents des politiques sécuritaires qu'ils comptent mettre en œuvre.

Pour mener une politique de démobilisation efficace, il importe d'anticiper au plus juste ses effets sécuritaire, idéologique et économique. Rappelons que ces trois effets peuvent se révéler contradictoires ou complémentaires (certains ont tendance à diminuer la mobilisation des militants quand d'autres l'augmenteront). L'efficacité réelle d'une politique de démobilisation dépend en réalité de leur combinaison optimale.

Dans la controverse politique autour des Belges partis combattre en Syrie l'option sécuritaire a été naturellement la plus immédiate. Une majorité de politiques proposées poursuivait effectivement une telle finalité. Il s'agissait pour plusieurs acteurs d'œuvrer à des mesures visant à réduire l'efficacité de la mobilisation des militants. Pourtant, il semble que les politiques de répression sécuritaire sont celles qui présentent le plus d'effets ambigus et contradictoires. Une série d'analyses statistiques l'ont mis en évidence,

en particulier sur la mobilisation des activistes. En réalité, selon les situations, une politique de répression peut réduire ou au contraire augmenter la mobilisation de ces derniers. Par exemple, les mesures de répression de l'État israélien – telles que la fermeture des frontières ou les bombardements – ont souvent eu pour effet d'accroître la mobilisation des militants palestiniens et même l'occurrence des attentats-suicides⁸⁹.

Dans le cas de l'engagement des Belges en Syrie, nous pensons qu'une politique aveuglement sécuritaire peut avoir des effets résolument contre-productifs sur le niveau de mobilisation. Par exemple, ce type de mesures aura naturellement tendance à augmenter le niveau d'adhésion idéologique des militants. En effet, la répression risque de les conforter plus encore dans leur combat, et par conséquent, de porter à la hausse le niveau de mobilisation. Par exemple, on peut présumer qu'une mesure répressive impliquant des peines de prison sera interprétée par les militants comme un durcissement à leur encontre, accentuant ainsi leur sentiment d'injustice et donc leur attrait pour la mobilisation.

Pour évaluer et anticiper le mieux possible les conséquences potentielles d'une politique de démobilisation, il convient d'estimer l'intensité de ses effets sécuritaire, économique et idéologique, ainsi que l'effet agrégé découlant de leur combinaison. Cette démarche contraste avec la tentation de « la politique du symbole » et de l'effet d'annonce. Une politique qui se limiterait par exemple à « envoyer des signaux » et qui rechercherait en priorité l'effet symbolique risque de se révéler inapte à diminuer la mobilisation. Elle aura même dans certaines conditions tendance à favoriser cette mobilisation. Il convient par ailleurs de ne pas s'enfermer dans une politique des « grands principes » (par exemple : l'argent public ne doit pas financer le terrorisme) aussi légitimes soient-ils. Nous avons expliqué à ce sujet que la suppression du droit aux allocations sociales pour les personnes parties combattre n'est probablement pas propice à diminuer le niveau de mobilisation.

Il est primordial d'anticiper les effets implicites des politiques et cela suppose avant tout, dans le cas qui nous concerne, de mettre à l'arrière-plan l'exclusivisme sécuritaire et la tentation de l'effet d'annonce.



2.3.2 TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES PROFILS PARMIL LES ACTIVISTES DANS LA CONCEPTION ET LE PILOTAGE DES POLITIQUES DE DÉMOBILISATION

Une politique de démobilisation qui ne tiendrait pas compte de la diversité des profils présents parmi les activistes compromet ses chances de succès. Nous avons vu au chapitre précédent, au moment de développer une typologie théorique des Belges engagés en Syrie, que certains profils étaient relativement plus sensibles que d'autres aux incitants conjoncturels. Il est donc primordial pour qui veut concevoir et mettre en œuvre une politique de démobilisation efficace d'identifier le plus précisément possible la part relative des différents profils – ce qui nécessite, dans les faits, notamment un travail de renseignement – et les dynamiques auxquelles ils sont susceptibles d'être les plus sensibles.

Toutefois, il existe des dynamiques liées au développement personnel et familial ainsi qu'aux opportunités économiques qui ne relèvent pas des effets directs des politiques publiques. Ces dynamiques « naturelles » peuvent avoir une réelle influence sur la propension des activistes à se démobiliser. Nous avons vu, par exemple, que pour les Rimbaud les moins idéologisés, a priori plus nombreux, une évolution positive de leur opportunités économiques et/ou l'augmentation de leurs responsabilités familiales pouvaient sensiblement diminuer leur engagement. Poursuivons avec les Rimbaud – dont on peut supposer qu'ils constituent une part non négligeable des effectifs partis combattre en Syrie. Pour diminuer leur niveau de mobilisation, il convient d'éviter les mesures à forte portée symbolique dont la seule conséquence serait de renforcer leur ancrage idéologique sans pour autant atténuer l'efficacité de leur mobilisation. La mesure qui a consisté, par exemple, à interdire les activités caritatives du « restaurant du Tawhid » sur le territoire de la commune de Schaerbeek est un exemple de politique où l'effet obtenu sera probablement symbolique tant son efficacité sécuritaire est nulle voire très faible. Nous pouvons supposer que ce type de mesure a pour principal résultat de renforcer le sentiment de défiance et d'injustice, lui-même moteur de renforcement idéologique sans pour autant présenter de réels effets sur le plan sécuritaire.

Les activistes regroupés sous l'étiquette Rimbaud

ont ceci de particulier qu'ils sont les plus susceptibles de se démobiliser naturellement – ils sont les plus susceptibles de voir leurs opportunités économiques et leur situation familiale évoluer dans un sens qui diminuerait leur engagement. Les politiques sécuritaires risquent dès lors d'avoir des effets contre-productifs sur les Rimbaud. Ainsi, par exemple, la proposition qui consiste à les sanctionner pénalement à leur retour n'est, en l'état, peut-être pas propice à réduire leur niveau de mobilisation. Outre le fait qu'ils sont les plus sujets à la démobilisation « naturelle », ils constituent également le profil le plus « élastique » aux incitants économiques. Il conviendrait en conséquence de considérer des leviers de ce type.

Ainsi, une politique efficace devrait pouvoir s'appuyer sur les dynamiques de démobilisation « naturelle » ou à tout le moins éviter de mettre en œuvre des mesures qui restreignent ou atténuent ces dynamiques. Considérant l'inclinaison des Rimbaud – du moins pour les moins idéologisés d'entre eux – à la démobilisation « naturelle », il importe avant tout de ne pas mettre en œuvre des politiques qui contribuent à entraver cette dernière. Par exemple, dans le cas des militants les plus jeunes, des décisions qui compliqueraient leur retour sur les bancs de l'école seraient potentiellement contre-productives. Au moment d'écrire ces lignes, des structures locales relevant de l'aide à la jeunesse travaillent à la réinsertion sociale de ces jeunes (quand elles sont convenablement informées de leur situation). Dans le même ordre d'idée, on pourrait imaginer la mise en œuvre de politiques sociales et économiques qui favorisent cette démobilisation « naturelle ». Par exemple, le fait d'avoir accès à un enseignement ou à une formation est un facteur susceptible d'accroître les opportunités économiques et donc diminuer l'inclinaison à la mobilisation des Rimbaud – à l'exception des plus idéologisés d'entre eux.

Enfin, il importe bien entendu d'atténuer les dynamiques qui tendent à augmenter le niveau de mobilisation. Nous avons vu qu'il pouvait exister une corrélation négative entre l'évolution du contexte macro-économique et l'occurrence d'activités politiques violentes⁹⁰. Autrement dit, une conjoncture économique négative pousserait le niveau de mobilisation à la hausse. La situation économique actuelle marquée notamment par un taux élevé de chômage parmi les jeunes (36% à

Bruxelles, jusqu'à 50% dans certains quartiers⁹¹) pousse à la hausse le niveau de mobilisation. L'accès à l'emploi est pourtant déterminant pour entrer pleinement dans la vie active. L'expérience du chômage affecte fortement la projection dans l'avenir et réduit les possibilités de se lancer dans la construction d'une famille. Un individu sans-emploi aura par exemple plus de difficultés à se marier. On peut ainsi supposer que le chômage entrave fortement la démobilisation « naturelle » des Rimbaud les moins idéologisés. Par conséquent, une politique structurelle de lutte contre le chômage et les inégalités scolaires est déterminante à moyen et long-terme.

Qu'en est-il, par exemple, des profils que nous avons regroupés sous l'étiquette Terminator ? Pour rappel, ce sont des activistes engagés dans la guerre en Syrie dont les opportunités économiques dans la sphère légale sont importantes voire très importantes mais dont la famille dispose d'une situation défavorable. Ils partagent une adhésion idéologique « maximale » et il semble cohérent de supposer qu'il s'agit a priori d'un profil très peu représenté parmi les Belges partis combattre en Syrie. Du fait de leurs opportunités économiques favorables et de leur forte intensité idéologique, les Terminator sont relativement insensibles aux incitants économiques. On peut supposer dès lors que seule une approche sécuritaire est susceptible de les démobiliser. En effet, le souci des effets économiques et idéologiques indésirables qu'implique cette approche est relativement inopportun étant donné qu'ils y sont largement insensibles. Autrement dit, à court et moyen-terme le seul levier susceptible d'entraver leur mobilisation est sécuritaire.

2.3.3 PRENDRE EN CONSIDÉRATION L'ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE

Dans l'approche politique de la mobilisation des Belges partis combattre en Syrie, il est primordial de prendre en considération l'évolution de la conjoncture économique, sociale et géopolitique dans la conception des mesures de démobilisation. En effet, la conjoncture peut avoir un impact sur le niveau d'engagement et sur l'évolution des différents profils. Elle peut, par conséquent, avoir pour effet de neutraliser l'efficacité des politiques mises en œuvre. Il convient donc d'adapter ou à tout le moins d'ajuster les mesures politiques

selon les évolutions supposées de la conjoncture. Celle-ci peut prendre différentes formes. Nous nous limiterons à en appréhender deux : la dégradation des conditions économiques et l'embrasement idéologique.

Nous avons vu qu'une dégradation des conditions économiques pouvait provoquer une hausse de la mobilisation. Dans cette situation, l'ancrage idéologique des militants ne joue a priori qu'un rôle négligeable dans l'augmentation du niveau d'engagement des activistes et des militants. Cette augmentation n'est alors imputable qu'à l'évolution de la conjoncture économique.

Par ailleurs, plusieurs facteurs peuvent être à l'origine d'un embrasement idéologique. Une évolution géopolitique du conflit syrien par exemple. Celle-ci pourrait prendre la forme d'une intensification des combats ou d'une professionnalisation accrue des termes du conflit, ce qui serait à même d'entraîner une intensification générale de l'ancrage idéologique des militants et des activistes.

Une dégradation du climat social (par le fait, par exemple, d'une amplification des discriminations ethniques et religieuses et des tensions intercommunautaires ou du développement de discours islamophobes) pourrait elle aussi entraîner un renforcement idéologique des militants et des activistes. Dans un autre registre, à situation constante, une amplification du discours djihadiste pourrait elle aussi favoriser l'enrôlement de nouvelles recrues et durcir idéologiquement les militants et les activistes. Il convient donc, du point de vue de la décision politique, de porter un regard attentif sur ces différents facteurs et ce quand bien même ils sortent du périmètre strict de la problématique des Belges partis combattre en Syrie, telle qu'elle a été définie ces derniers mois par les différents acteurs.

En définitive, quelle que soit la forme qu'il prendrait, un embrasement idéologique aura tendance d'une part à augmenter sensiblement le niveau de mobilisation et d'autre part, à enraceriner l'activisme dans la durée. De plus, à long-terme, cet embrasement idéologique compromet l'efficacité des incitants économiques et de l'ensemble des politiques non-sécuritaires puisqu'il atténue la sensibilité des militants à de tels incitants.

CONCLUSION

Les Belges sont surreprésentés dans les rangs des combattants européens engagés en Syrie. Face à ce constat, notre étude a consisté à apporter un éclairage théorique novateur sur les facteurs à l'origine de cette mobilisation et de produire en conséquence une grille d'analyse susceptible de baliser efficacement la réponse publique à ce phénomène.

Le premier apport de cette étude réside dans la conception d'une grille d'analyse systématique de la mobilisation des activistes. De nombreuses études se sont penchées sur le profilage socio-économique des individus engagés dans un processus de violence politique. Des faits empiriques ont ainsi pu être établis concernant les caractéristiques socio-économiques et le niveau d'éducation des activistes, l'impact de la conjoncture économique sur leur mobilisation ou encore les effets potentiellement ambigus d'une répression sécuritaire à leur rencontre. Pour intégrer systématiquement ces différents faits empiriques et ainsi construire une grille d'analyse cohérente, l'apport théorique de l'altruisme familial nous a semblé déterminant. Nous avons supposé qu'un militant politique, à l'instar de la grande majorité des individus, était animé d'un sentiment d'altruisme à l'égard de sa famille et qu'avant de basculer dans un processus de violence politique, celui-ci tient généralement compte de l'importance de son salaire et de ses opportunités économiques pour sa famille.

L'apport de l'altruisme familial nous a permis de disposer d'une grille d'analyse complète intégrant de manière systématique l'ensemble des faits empiriques établis par la littérature. C'est sur la base de cette grille que nous avons conçu une méthode susceptible d'apporter un éclairage sur les dynamiques de la mobilisation. Inspiré des outils de la micro-économie moderne, notre modèle nous a permis de visualiser, dans un premier temps, une distribution théorique du niveau de mobilisation des militants et des activistes selon leur profil socio-économique.

Le deuxième apport de cette étude réside dans le « cadastre » et l'évaluation théorique des politiques publiques pour lutter contre la mobilisation des Belges partis combattre en Syrie. Ce phénomène

a en effet suscité une forte réponse sociale, médiatique et politique et fait l'objet d'un nombre important de propositions inscrites à l'agenda médiatique entre le printemps et l'automne 2013. Grâce au concours de notre modèle d'altruisme familial, nous avons pu procéder à l'évaluation de l'efficacité des propositions les plus emblématiques (la suppression du droit aux allocations familiales, la sanction pénale des personnes parties combattre, le démantèlement organisant la mobilisation des Belges en Syrie, les mesures de surveillance des frontières, etc.). Afin d'estimer au plus près les conséquences potentielles de ces différentes politiques, nous avons pour chacune d'entre elles anticipé qualitativement l'intensité de ses effets sécuritaire, économique et idéologique ainsi que l'effet agrégé découlant de leur combinaison.

Le troisième apport de cette étude réside dans l'esquisse d'une typologie des activistes. Cette typologie, théorique et analytique, nous a permis de mettre en avant quatre profils-type (Rimbaud, Rambo, Che Guevara et Terminator) mais surtout d'illustrer la diversité potentielle des profils présents parmi les activistes engagés sur le front syrien. Cette différenciation doit avoir un impact sur la conception et le pilotage des politiques publiques. Nos résultats impliquent que certains profils sont a priori plus représentés que d'autres parmi les activistes et que, selon leur profil-type, ceux-ci présentent des niveaux de réceptivités différents aux mesures politiques et aux aléas de la conjoncture.

Le dernier apport de notre étude réside dans l'éclairage systématique qu'elle apporte à tout processus décisionnel qui viserait à endiguer la mobilisation des Belges partis combattre en Syrie. L'ensemble des résultats précédents sont riches d'enseignements pour la décision publique. Ces différentes analyses et leurs conclusions respectives nous ont ainsi permis de définir les trois dimensions incontournables d'une politique de démobilisation efficace et durable : anticiper et prévenir les effets contradictoires et ambigus d'une politique sécuritaire, tenir compte de la diversité des profils parmi les activistes dans la conception



et le pilotage des politiques et enfin, prendre en considération l'évolution de la conjoncture.

Toutefois, notre étude comprend également des limites qu'il convient de citer. La première tient au fait que notre étude ne répond pas à la question de savoir pourquoi la Belgique est une terre si propice à l'expédition de combattants en Syrie. Bien que cette question ne s'inscrive pas dans le périmètre de notre champ d'investigation, elle n'en demeure pas moins fondamentale pour concevoir une politique de démobilisation efficace et durable, c'est-à-dire une série de mesures qui s'attaquent tant aux racines qu'aux effets de la problématique. Pour apporter une réponse satisfaisante à cette question, une approche pluridisciplinaire – qui ne se limite pas aux sciences économiques et politiques – est incontournable. Bien qu'elle soit à elle seule insuffisante, nous pensons néanmoins que notre étude peut apporter une contribution déterminante à cette réflexion.

La seconde limite tient à la dimension largement théorique de nos analyses. Notre étude ne repose pas sur des données empiriques exhaustives. Nous nous sommes donc limités à « éclairer » la décision publique en apportant des balises importantes à ce que devrait être une politique efficace de démobilisation. Il nous apparaît évident que notre analyse se verrait améliorée par l'acquisition et la prise en considération de telles données. Cela nous permettrait non plus seulement de baliser la décision publique mais de lui apporter un contenu plus substantiel.

INVENTER
UN MONDE
COMMUN

*Penser le futur, construire
des solutions,
confronter et dif-
fuser les proposi-
tions de l'écologie
politique...*

5000 Namur
+ 32-81-22 58 48
info@etopia.be

*Etopia accompagne la
trajectoire des idées
dans la société ci-
vile et en politique.*

*Etopia est une asbl
reconnue par
la Fédération
Wallonie-Bruxelles
comme association
d'éducation per-
manente et centre
d'archives privées.*



ÉTOPIA
CENTRE D'ANIMATION
ET DE RECHERCHE
EN ÉCOLOGIE POLITIQUE

Espace Kegeljan
52 av de Marlagne

NOS AUTRES ARTICLES SUR LE SUJET:

<http://www.etopia.be/spip.php?article1837>

<http://www.etopia.be/spip.php?article2145>

<http://www.etopia.be/spip.php?article1843>

<http://www.etopia.be/spip.php?article559>

TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR
www.etopia.be/publications



BIBLIOGRAPHIE

- Adams, J. 1987. "The Financing of Terror." In *Contemporary Research in Terrorism*, ed. Paul C. Wilkinson and Alasdair M. Stewart. Aberdeen: Aberdeen University Press, pp.393-405.
- Altonji, J.G. and Dunn T.A. 1990. *Final Report: Family background and labor market outcomes*, Northwestern University: Center for Urban Affairs and Policy Research.
- Fernandes, A. 2011. "Altruism, Labor Supply and Redistributive Neutrality". *Journal of Population Economics*, 24(4), 1443-1469.
- Baxter, R. R. 1973. "Skeptical Look at the Concept of Terrorism", *A. Akron L. Rev.*, 7, 380.
- Becker, G. S. 1968. "Crime and Punishment: An Economic Approach." *Journal of Political Economy* 76, no. 2 (March-April): 169-217.
- Becker, G. S. 1974. "A Theory of Social Interactions". *Journal of Political Economy*, 82(61).
- Becker, G. S. 1981. "Altruism in the Family and Selfishness in the Market Place". *Economica*, 48(189), 1-15.
- Becker, G. S. 1981. "A treatise on the family", Harvard University Press, Cambridge Massachusetts, 1(5), 16.
- Berrebi, Claude. 2003. "Evidence about the Link between Education, Poverty and Terrorism among Palestinians." Princeton University Industrial Relations Sections Working Paper no. 477.
- Bloom, M. 2004. "Palestinian Suicide Bombing: Public Support, Market Share and Outbidding.", *Political Science Quarterly* 119(1):61-88.
- Blomberg, S., Hess, G.D. and Weerapana, A. 2004. "Economic Conditions and Terrorism." *European Journal of Political Economy* 20(2):463-78.
- Bueno de Mesquita, Ethan. 2005. "The Quality of Terror." *American Journal of Political Science* 49, no. 3 (July): 515-30. 2008.
- Clark, R. 1983. "Patterns in the Lives of eta Members." *Terrorism* 6, no. 3: 423-54. Federal Research Division. 1999. *The Sociology and Psychology of Terrorism: Who Becomes a Terrorist and Why?* Report authored by Rex. A. Hudson, Library of Congress, September.
- Cramer, C. 2011. "Unemployment and participation in violence". World Bank.
- Crenshaw, M. 1981. "The Causes of Terrorism". *Comparative Politics*, 13(4), 379-399.
- Crenshaw, M. 2000. "The psychology of terrorism: An agenda for the 21st century". *Political Psychology*, 21(2), 405-420.
- Enders, Walter, and Todd Sandler. 1993. "The Effectiveness of Anti-Terrorism Policies: Vector Autoregression-Intervention Analysis." *American Political Science Review*, 87(4):829-44.
- Ferracuti, F., and F. Bruno. 1981. "Psychiatric Aspects of Terrorism in Italy." In I. L. Barak-Glantz and C. R. Huff, eds., *The Mad, the Bad and the Different: Essays in Honor of Simon Dinitz*. Lexington, Mass.: Lexington Books.
- Fine, B., & Milonakis, D. 2009. *From economics imperialism to freakonomics: The shifting boundaries between economics and other social sciences*. Routledge.
- Funes, Maria J. 1998. "Social Responses to Political Violence in the Basque Country: Peace Movements and Their Audience." *Journal of Conflict Resolution* 42(4):493-510.
- Gödde, I., & Schnabel, R. (1998). *Does Family Background Matter? Returns to Education and Family Characteristics in Germany*. University of Mannheim, SFB 504 Discussion Paper, 98-60.
- Handler, J. S. 1990. "Socioeconomic Profile of an American Terrorist: 1960s and 1970s." *Terrorism* 13: 195-213.
- Higgins, R. 1997. *The general international law of terrorism*. Terrorism and International Law. Place.
- Hobsbawm E. J. 1969. *Les bandits*, Paris : La Découverte/Poche, 1999.
- Hodgson, G. M. 2011. *Sickonomics: Diagnoses and Remedies*. *Review of Social Economy*, 69(3), 357-376.
- Honaker, J. 2004, April. *Unemployment and violence in Northern Ireland: a missing data model for ecological inference*. In *Annual Meetings of the Midwest Political Science Association* 1-22.
- Hudson, R. A. and Majeska, M. 1999, September. *The sociology and psychology of terrorism: Who becomes a terrorist and why?*, Washington, DC: Library of Congress.
- Jäntti, M., Sierminska, E., and Smeeding, T. 2008. *The joint distribution of household income and wealth: Evidence from the Luxembourg Wealth Study*. OECD.
- Krueger, Alan. 2004. *What Makes a Terrorist: Economics and the Roots of Terrorism*. Princeton: Princeton University Press.
- Krueger, Alan, and Jitka Maleckova. 2003. "Education, Poverty and Terrorism: Is There a Causal Connection?" *Journal of Economic Perspectives* 17, no. 4: 119-44.



- Krueger, Alan, and Jorn-Steffen Pischke. 1997. "A Statistical Analysis of Crime against Foreigners in Unified Germany." *Journal of Human Resources* 32, no. 1 (Winter): 182–209.
- Lee, A. 2011. Who Becomes a Terrorist?: Poverty, Education, and the Origins of Political Violence. *World Politics*, 63(02), 203-245.
- McAllister, I. 1977. *The Northern Ireland Social Democratic and Labour Party*, London: Macmillan.
- Pedahzur, A., A. Perliger, and L. Weinberg. 2003. "Altruism and Fatalism: The Characteristics of Palestinian Suicide Terrorists." *Deviant Behavior* 24, no. 4: 405–23.
- Piazza, James A. 2006. "Rooted in Poverty? Terrorism, Poor Economic Development and Social Cleavages." *Terrorism and Political Violence* 18, no. 1: 219–37.
- Ray, Asok Kumar. 1999. *Party of Firebrand Revolutionaries: The Dacca Anushilan Samiti 1906–1918*. Calcutta: Mirerva Associates.
- Ray, Rajat Kanta. 1984. *Social Conflict and Political Unrest in Bengal 1875–1927*. Delhi: Oxford University Press.
- Russell, Charles, and Bowman Miller. 1983. "Profile of a Terrorist." Reprinted in *Perspectives on Terrorism*. Wilmington, Del.: Scholarly Resources Inc.: 45–60.
- Samanta, Amiya K., ed. 1995. *Terrorism in Bengal: A Collection of Documents*. Calcutta: Government Press.
- The Portland Trust. 2007, "Economics and Peacemaking: Lessons from Northern Ireland"
- Victoroff, Jeff. 2005. "The Mind of the Terrorist: A Review and Critique of Psychological Approaches." *Journal of Conflict Resolution* 49, no. 1 (February): 3-42.
- Weinberg, L., and W. L. Eubank. 1987. "Italian Women Terrorists." *Terrorism: An International Journal* 9, no. 3: 241–62.



ANNEXES

1. PRÉSENTATION DES DÉTAILS TECHNIQUES DU MODÈLE UTILISÉ

Comme énoncé précédemment, notre modèle relève d'une adaptation de celui d'Ana Fernandes (2002). Ses travaux présentent un modèle d'altruisme familial dans lequel l'offre de travail est déterminé de façon endogène⁹². De manière analogue, notre modèle permet de caractériser le choix d'un militant qui décide d'allouer son temps entre travail et activisme.

PRÉFÉRENCES

Les préférences du militant sont décrites par sa fonction d'utilité :

$$U_m = U(M, 1 - e) + u(c_f)$$

Où e représente la part de son temps allouée au travail dans la sphère légale. La totalité du temps dont dispose le militant est normalisé à l'unité ($e \in [0, 1]$). Dès lors, $(1 - e)$ représente la part du temps qu'il consacre à son action militante (i.e. son niveau de mobilisation).

M représente les « bénéfices » que le militant reçoit de son action militante. La nature de ces bénéfices est détaillée plus bas. Par conséquent, $U(M, 1 - e)$ constitue l'intégralité de l'utilité qu'un militant dégage de son action militante.

$u(c_f)$ constitue l'utilité que le militant dégage de la consommation de sa famille, C_f . En effet, le militant étant caractérisé par son altruisme familial, le niveau de consommation de sa famille influe logiquement sur sa fonction d'utilité. En outre, C_f dépend du salaire du militant dans la sphère légale (s), du temps qu'il décide de consacrer au travail (e) et de la richesse familiale (R_f) qui se définit comme l'ensemble des revenus exogènes dont dispose la famille :

$$C_f = R_f + se$$

L'utilité totale recue par le militant (U_m) est donc constituée de l'utilité qu'il dégage de son action militante ($U(M, 1 - e)$) et de l'utilité qu'il dégage de la consommation de sa famille ($u(R_f + se)$).

PROPRIÉTÉS

$u(C_f)$ est strictement croissante et strictement concave par rapport à C_f .

$U(M, 1 - e)$ est strictement croissante et strictement concave par rapport à ses deux arguments.

OPTIMISATION

Considérant sa fonction d'utilité, le militant choisit un temps de travail optimal (e). Ainsi, afin de déterminer le temps qu'il consacra à travailler dans la sphère légale au détriment de son action militante, le militant va opérer la maximisation suivante :

$$\max_e U_m = U(M, 1 - e) + u(c_f)$$

La condition du premier ordre est :

$$\frac{-\partial U(M, 1 - e)}{\partial e} + u'(c_f) = 0$$

Cette condition est nécessaire à la détermination d'un maximum.

Les propriétés initiales du modèle (la « stricte concavité » par exemple) permettent d'assurer que :

- Les conditions du second ordre sont satisfaites. Ces conditions sont suffisantes à la détermination d'un maximum.

En effet, la stricte concavité a pour conséquence

le fait que $\frac{\partial^2 U(\cdot)}{\partial (1 - e)^2} < 0$ et $u''(\cdot) < 0$, ce qui

implique l'inégalité suivante ;

$$\frac{\partial^2 U_m}{\partial e^2} < 0$$

- Le niveau de mobilisation ($1 - e$) et la consommation familiale (C_f) sont des biens normaux.

$$\frac{\partial (1 - e)}{\partial R_f} > 0 \quad \text{et} \quad \frac{\partial c_f}{\partial R_f} > 0$$



- La consommation familiale (C_f) est corrélée positivement au salaire du militant.

$$\frac{\partial c_f}{\partial s} > 0$$

- $e = e(R_f, s, M)$ étant le choix de temps de travail optimal, celui-ci est corrélé négativement à la richesse familiale (R_f) :

$$\frac{\partial e}{\partial R_f} = \frac{-u''s}{\frac{\partial^2 U(.)}{\partial(1-e)^2} + u''s^2} < 0$$

- Compte tenu de la contrainte budgétaire de la famille ($C_f = R_f + se$), la consommation familiale suite au choix du militant sera donc définie par l'équation suivante :

$$c_f(R_f, s, M) = R_f + se(R_f, s, M)$$

La consommation familiale est dès lors corrélée positivement à la richesse familiale (R_f) et au salaire du militant (s).

$$\frac{\partial c_f}{\partial R_f} = \frac{\frac{\partial^2 U(.)}{\partial(1-e)^2}}{\frac{\partial^2 U(.)}{\partial(1-e)^2} + u''s^2} > 0$$

$$\frac{\partial c_f}{\partial s} = \frac{\frac{\partial^2 U(.)}{\partial(1-e)^2} e - u's}{\frac{\partial^2 U(.)}{\partial(1-e)^2} + u''s^2} > 0$$

SIMULATION NUMÉRIQUE : EXEMPLE DE PARAMÉTRAGE

Afin de simuler numériquement notre modèle, nous avons supposé que la fonction d'utilité du militant prenait la forme suivante :

$$U_m = \frac{M^\beta (1-e)^\beta}{\beta} + \frac{c_f^\alpha}{\alpha}$$

Avec $\alpha = -1$ et $\beta = 0.5$.

A partir de la condition du premier ordre, cette équation peut être résolue de façon à isoler le temps de travail optimal, e :

$$e = 1 - \left(\frac{M^\beta}{s} c_f^{1-\alpha} \right)^{\frac{1}{1-\beta}}$$

Le temps de travail choisi par le militant (e), et donc son niveau de mobilisation ($1 - e$), peuvent dès lors être calculés par le biais d'un algorithme permettant de résoudre les équations non linéaires.

DÉFINITION DE M ET INTÉGRATION DES EFFETS D'UNE MESURE POLITIQUE

Sur la base du modèle proposé par Ethan Bueno de Mesquita (2005) nous définissons M , à savoir le « gain » que le militant tire de son action militante, comme une fonction de deux éléments : le « bénéfice idéologique » (ϕ) que le militant obtient en concrétisant ses aspirations politiques et le niveau d'efficacité de son action militante (a) :

$$M = f(\phi(\mu_\phi), a(\mu_s))$$

$f(\cdot)$ étant strictement croissant par rapport à ses deux arguments.

Le « bénéfice idéologique » du militant, $\phi(\mu_\phi)$, est une fonction croissante de l'effet idéologique d'une mesure politique (μ_ϕ). $\phi(\cdot)$ est positive pour tout μ_ϕ et $\phi'(\cdot) > 0$

Plus l'effet sécuritaire d'une mesure politique sera élevé, plus l'efficacité de l'action militante sera compromise. Ainsi, $a(\cdot)$ est non-négative pour tout μ_s et $a'(\cdot) < 0$.

Enfin, les conséquences pour le militant de l'effet économique d'une mesure (μ_e) sont décrites par la variable $\tau(\mu_s)$. De manière analogue à la définition qu'en donne Bueno de Mesquita, τ représente la fraction de salaire perdue par le militant suite à la mise en place d'une mesure politique. $\tau(\mu_e) \in [0, 1]$ et $\tau'(\cdot) > 0$. La consommation familiale (C_f) peut dès lors s'exprimer de la façon suivante :

$$c_f = R_f + (1 - \tau) se$$

2. BRÈVE RÉFLEXION SUR LA RELATION QUI PEUT EXISTER ENTRE LA RICHESSE FAMILIALE ET LE SALAIRE DU MILITANT

Conformément aux conclusions de Lee (2011), le salaire constitue, dans notre modèle, un coût d'opportunité à l'action militante. Il est donc cohérent d'observer une relation négative entre le salaire d'un militant et son niveau de mobilisation. Selon cette logique, les militants les plus susceptibles de présenter un niveau de mobilisation maximal (i.e. de s'engager dans



93 Altonji et Dunn (1990), Gödde et Schnabel (1998), Jantti, Sierminska et Smeeding (2008).

l'activisme violent) sont en principe ceux qui, tout en provenant d'une famille relativement aisée, disposent d'un salaire relativement faible dans la sphère légale. Toutefois, ce type de profil ne se rencontre que très rarement dans la réalité.

En effet, comme plusieurs études le suggèrent⁹³, on peut supposer qu'il existe une corrélation positive entre le salaire d'un individu et la richesse de sa famille. Il n'est dès lors pas surprenant d'observer, dans plusieurs cas, une corrélation positive entre le salaire et la propension à se mobiliser. Notre hypothèse suppose toutefois qu'une telle corrélation n'est pas le résultat d'une causalité mais plutôt de l'omission de la richesse familiale comme variable explicative. A ce stade, une étude économétrique étudiant les relations empiriques entre ces différentes variables est nécessaire pour confirmer ou infirmer cette hypothèse.



RÉSUMÉ	P 2
AVANT-PROPOS : PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES	P 4
INTRODUCTION : LA BELGIQUE, TERRE D'EXPÉDITION DE COMBATTANTS EN SYRIE	P 5
CHAPITRE 1 : THÉORIE ET MODÉLISATION	P 7
1.1 La violence politique : un phénomène largement décrit mais encore mal compris	p 7
1.1.2. Qui s'engage ?	p 7
1.1.3. Pourquoi un tel profil ?	p 10
1.1.4. Le rôle de l'altruisme familial	p 11
1.2 Modélisation de la dynamique de mobilisation sur la base de l'hypothèse d'altruisme familial	p 13
1.2.1. Pertinence théorique : explication des faits empiriques précédemment cités	p 13
1.2.2. Pertinence pratique : modélisation des effets des politiques	p 15
1.3 Extension de la grille d'analyse et description théorique des activistes	p 19
1.3.1. Analyse factorielle de correspondance : présentation graphique	p 19
1.3.2. Application à la propension des militants à se mobiliser	p 20
1.3.3. Typologie des Belges partis combattre en Syrie : quatre profils-type	p 22
i. Les Rimbaud : des activistes irresponsables et sans contraintes	p 24
ii. Les Che-Guevara : des activistes aisés et éduqués	p 24
iii. Les Rambo : des activistes démunis, mais convaincus	p 24
iv. Les Terminator : des activistes déterminés et irréductibles	p 24
1.3.4. Évolution dynamique de ces profils à travers le temps	p 25
i. Une augmentation de leur niveau d'opportunités économiques	p 27
ii. Une évolution de leur situation familiale	p 27
iii. Une augmentation des opportunités économiques et une évolution de la situation familiale	p 28
CHAPITRE 2 : CADASTRE ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS POLITIQUES	P 29
2.1. Les Belges en Syrie : naissance et cristallisation de la problématique	p 29
2.1.1. Émergence de la problématique au printemps 2013	p 29
2.1.2. Le départ des Belges en Syrie au centre de la controverse politique	p 29
2.1.3. Départ des Belges en Syrie : évolution de la problématique	p 30
2.2. Les Belges en Syrie : état des lieux et évaluation des politiques et des propositions	p 30
2.2.1. Les mesures administratives et répressives à caractère individuel visant la suppression du droit aux allocations sociales	p 32
2.2.2. La sanction pénale des personnes parties combattre en Syrie	p 33
i. Situation 1 : une faible peine d'enfermement sans aucun programme de réinsertion économique	p 34

ii. Situation 2 : une forte peine d'enfermement sans aucun programme de réinsertion économique	p 35
iii. Situation 3 : une faible peine d'enfermement assortie d'un programme de réinsertion économique très proactif	p 35
2.2.3. Le démantèlement et l'arrestation de groupes/personnes incitant, favorisant et organisant la mobilisation des Belges en Syrie	p 36
i. L'interdiction d'initiatives caritatives : l'exemple de la distribution de repas aux sans-abris par l'association « Resto du Tawhid »	p 37
ii. Arrestation des individus actifs dans le recrutement de Belges pour aller combattre en Syrie	p 37
iii. Arrestation des figures symboliques : l'exemple de Fouad Belkacem, porte-parole de Sharia for Belgium	p 38
2.2.4. Mesures sécuritaires à caractère réglementaire visant à imperméabiliser les frontières entre la Belgique et la Syrie	p 39
2.3 Vers une politique efficace de démobilisation	p 40
2.3.1. Anticiper et prévenir les effets ambivalents d'une politique sécuritaire	p 41
2.3.2. Tenir compte de la diversité des profils parmi les activistes dans la conception et le pilotage des politiques de démobilisation	p 42
2.3.3. Prendre en considération l'évolution de la conjoncture	p 43
CONCLUSION	P 44
BIBLIOGRAPHIE	P 46
ANNEXES	P 48

